

Le ministère des Affaires religieuses appelle à l'accomplissement de la prière de l'éclipse vendredi

P.28

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



19° : ALGER

28° : TAMANRASSET p. 2

Jeudi 19 Mars 2015 - 29 jounada al awal 1436 - N° 903 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

AFRIPOL : ELLE S'EST OUVERTE HIER À ALGER
3^e réunion du comité ad hoc



Hamel : «Mieux lutter contre la criminalité sous toutes ses formes»

p.28

DIMANCHE À ALGER
Séminaire sur le développement du secteur de l'énergie

p. 4

ATTAQUE TERRORISTE À TUNIS

19 morts dont 17 étrangers : vive condamnation internationale



Le Premier ministre, M. Sellal : «L'Algérie exprime sa solidarité absolue et inconditionnelle avec le président, le gouvernement et le peuple tunisiens». p.3

FORUM

AGRICULTURE

Comment produire plus et mieux ?

p. 6-7



VÉHICULES :
«Le cahier des charges des concessionnaires sera publié en avril» p.4

SANTÉ

TROP DE SEL EST MAUVAIS AUSSI POUR LE CERVEAU

Pages 14-15

CULTURE
AÏN TÉMOUCHEUT
La Lecture en fête dans les 28 communes

p.20

FOOTBALL
LIGUE 1
MOBILIS (23^e J)
MCA - ESS
A ne pas manquer

p.28

MDN

Arrestation de 30 contrebandiers à Tamanrasset et à Bordj Badji Mokhtar

p. 28

Météo



Régions Nord : 19° à Alger

Temps relativement chaud et partiellement voilé sur les régions Centre et Est en cours de journée. Prédominance du soleil sur quelques passages nuageux vers les régions Ouest. Les vents seront modérés en général avec soulèvements de sable vers les Hauts-Plateaux et les régions de l'intérieur. La mer sera agitée.

Régions Sud : 28° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux de l'extrême sud vers le Hoggar/Tassili et le Sahara oriental avec localement quelques pluies orageuses. Temps passagèrement nuageux au sud-ouest vers la Saoura. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

MOUDJAHIDINE Zitouni à Ghardaïa



Le ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, présidera aujourd'hui à Ghardaïa, la cérémonie officielle de célébration du 53^e anniversaire de la Fête de la victoire.

CE MATIN À L'INFSSTS Clôture des journées de formation sur la prévention et la lutte contre le dopage

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, présidera ce matin à 10h30, à l'Institut national de formation supérieure en sciences et technologies du sport, la cérémonie de clôture des journées de formation sur la prévention et la lutte contre le dopage.



CENTRE CULTUREL ABANE-RAMDANE Exposition dédiée à la Journée de la victoire



A l'occasion de la Journée de la victoire l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise une exposition de photos du 15 au 26 mars au centre culturel Abane-Ramdane.

JOURNÉE DE L'ARBRE La DGSN lance une opération de reboisement

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'arbre, le général-major Abdelghani Hamel, Directeur général de la Sécurité nationale, donnera le coup d'envoi de l'opération de reboisement, ce matin à partir de 8h, au parc Dounia (des Grands-Vents) Alger, en présence des cadres et agents de la Sécurité Nationale. Cette opération de reboisement touchera les différentes structures de police et

les Ecoles de police, et ce à travers le territoire national, afin d'inculquer la culture environnementale et la sensibilisation sur la nécessité de protéger l'environnement à travers la participation aux campagnes de reboisement.



CE MATIN À L'APN Séance plénière consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ce matin ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales. Six (6) questions ont été programmées, dont deux (2) adressées au Premier ministre, deux (2) au ministre des Travaux publics et deux (2) au ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, précise un communiqué de l'APN.



ONAT Installation du nouveau Conseil d'administration

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Nouria Yamina Zerhouni, présidera ce matin à partir de 10h au siège du ministère, la cérémonie d'installation du nouveau conseil d'administration de l'Office national algérien du tourisme.



JUSQU'AU 25 MARS À LA SAFEX Salon international de l'automobile



Sous le patronage du ministère du Commerce, le Salon international de l'automobile se tiendra jusqu'au 25 mars à la Safex, Pins maritimes, Alger.

SÛRETÉ DE WILAYA DE CONSTANTINE Cérémonie en l'honneur des retraités



La Sûreté de wilaya de Constantine organise ce matin à partir de 9h30 au niveau du Club de la police, une cérémonie en l'honneur de ses éléments retraités.

LES 24 ET 25 MARS AU SOFITEL Rencontres d'affaires et de partenariat Batimaghreb

La 2^e édition des rencontres d'affaires et de partenariat Batimaghreb Algérie, organisée par Antares Développement, aura lieu les 24 et 25 mars à l'hôtel Sofitel, Alger.

SAMEDI 21 MARS À L'AURASSI Journée d'étude sur la thérapie de la synchronisation cardiaque

La Société algérienne de cardiologie organisera samedi 21 mars 2015 à l'hôtel El Aurassi, une journée d'étude sur la thérapie de la synchronisation cardiaque.

CRAAG Une éclipse solaire partielle est prévue demain en Algérie



Une éclipse solaire partielle se produira demain vendredi 20 mars en Algérie où plus de 50% du disque solaire sera occulté (degré d'obscurcation) dans le nord du pays, a indiqué hier le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. A Alger, l'éclipse débutera à 9h06 (premier contact) et le maximum de l'éclipse aura lieu à 10h00 avant de se terminer à 11h19, pour la même source, précisant que les horaires pour les autres villes en Algérie sont disponibles sur le site du CRAAG (www.craag.dz). En revanche, l'éclipse sera totale au nord de l'Europe où sa trajectoire passera entre l'Islande et l'Écosse, sur les îles Féroé et le Spitzberg. Pour rappel, une éclipse se produit lorsque la lune s'interpose entre la terre et le soleil de manière à cacher une partie (éclipse partielle) ou la totalité du disque solaire (éclipse totale).

LE 21 MARS À ZÉRALDA Conférence économique et sociale de TAJ

Le parti TAJ, présidé par le Dr Amar Ghoul, organisera une conférence économique et sociale, samedi 21 mars à partir de 9h à la mutuelle des travailleurs de la construction de Zéralda.



HARAKAT EL BINA Session de formation au profit des cadres féminins

Harakat El Bina El watani, organise demain vendredi 20 mars à partir de 9h30 au siège central du mouvement sis à Draria, Alger, une session de formation au profit de ses cadres féminins en charge de la femme et de la famille.

DU 21 AU 24 MARS À TOLGA Salon international de la datte

La première édition du Salon international de la datte de Biskra, « SIDAB », sera organisée du 21 au 24 mars 2015, à Tolga, par la Chambre de commerce et d'industrie des Zibans (CCI Zibans) et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) sous l'égide du wali de Biskra.

ATTAQUE TERRORISTE À TUNIS

19 morts dont 17 étrangers : vive condamnation internationale

Une attaque terroriste a frappé hier le musée du Bardo à Tunis, tuant 19 personnes dont 17 touristes de plusieurs nationalités et suscitant l'indignation de plusieurs pays qui ont exprimé leur soutien à la Tunisie dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme.

Le Premier ministre tunisien Habib Essid a déclaré lors d'un point de presse, que le bilan final de cet attentat était de "19 morts dont 17 touristes de nationalités polonoise, italienne, allemande et espagnole".

Selon le Premier ministre, deux assaillants, tués lors d'un assaut de la police tunisienne, ont ouvert le feu sur les touristes alors que ces derniers descendaient de leurs bus puis les avaient pourchassés à l'intérieur.

Par ailleurs, le ministre tunisien de la Santé Saïd Aïdi a indiqué à la presse que 38 personnes avaient été blessées, notamment des ressortissants de France, d'Afrique du Sud, de Pologne, d'Italie et du Japon.

D'après l'agence de presse tunisienne TAP qui cite le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Mohamed Ali Laroui, les deux terroristes, armés de fusils d'assaut Kalachnikov "ont été abattus" et les touristes que ces derniers retenaient "libérés" et sont désormais "hors de danger".

Le président de la République tunisienne, Béji Caïd Essebsi, va s'adresser aux Tunisiens, a indiqué le porte-parole de la présidence. Cette attaque "vise notre économie", a, de son côté, déclaré sur la radio Mosaïque FM M'hamed Marzouk, le conseiller politique du président Caïd Essebsi, en faisant allusion à l'importance du secteur du tourisme pour la Tunisie.

"Mais il ne faut pas que nous laissions ce coup nous affecter. Et je suis sûr que le monde gardera sa confiance en nous", a-t-il ajouté.

Plusieurs pays solidaires de la Tunisie

L'attaque contre le musée Bardo à Tunis est la première du genre à viser des étrangers depuis le soulèvement de fin 2010-début 2011 qui a chassé du pouvoir le président Zine El Abidine Ben Ali.

L'Algérie a exprimé, par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères Abdelaziz Benali-Cherif, son "soulagement suite à la fin de la prise d'otages et à la neutralisation des terroristes". "Nous regrettons dans le



même temps les victimes innocentes assassinées par des criminels sanguinaires dont le seul souci est de semer le chaos et la terreur parmi de paisibles citoyens", a indiqué le porte-parole.

"En cette douloureuse circonstance, nous présentons nos condoléances aux familles des victimes et au gouvernement tunisien et réaffirmons notre solidarité avec le peuple tunisien frère", a-t-il ajouté, assurant qu'"aucune victime algérienne n'est à déplorer dans cette odieuse attaque terroriste". Par le biais du porte-parole du ministère des Affaires étrangères Badr Abd Al-Attì, l'Egypte a "condamné l'attaque terroriste de Tunis et exprimé la solidarité de son peuple et de son gouvernement avec le gouvernement et le peuple tunisiens dans leur lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes".

L'Egypte a présenté ses condoléances aux familles des victimes de cet "acte terroriste abominable" et appelé l'ensemble de la communauté internationale à "conjurer ses efforts afin d'éradiquer le phénomène du terrorisme", selon le porte-parole.

Pour la Ligue arabe, "cette attaque terroriste vise à compromettre le processus démocratique pionnier en

Tunisie", a affirmé le secrétaire général de l'organisation panarabe, Nabil al-Arabi, soulignant que "la sagesse des dirigeants de la Tunisie et la détermination de son peuple aideront ce pays à faire face au terrorisme et à préserver les acquis de la Révolution tunisienne".

Le secrétaire général de la Ligue arabe a réaffirmé le soutien de l'organisation panarabe aux président, gouvernement et peuple tunisiens dans leur lutte contre l'extrémisme et le terrorisme. Par la voix de son président François Hollande, la France s'est dite solidaire de la Tunisie, après cette attaque. "Le président (Hollande) a parlé à l'instant au président tunisien pour lui témoigner de la solidarité de la France avec lui-même et le peuple tunisien dans ce moment très grave", selon l'Elysée.

De son côté, le Premier ministre français, Manuel Valls, a condamné "avec la plus grande fermeté" l'attaque de Tunis. "Il y a une prise d'otages, sans aucun doute des touristes touchés, tués", a indiqué M. Valls lors d'une conférence de presse à Bruxelles. Cette "attaque terroriste (...) illustre cruellement les menaces auxquelles nous sommes tous confrontés en Europe, en Méditerranée, dans le monde", a-t-il ajouté.

Sellal exprime la solidarité du gouvernement algérien avec la Tunisie

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a exprimé la solidarité et le soutien du gouvernement algérien au gouvernement tunisien dans sa lutte contre le terrorisme, lors d'un entretien téléphonique avec son homologue tunisien, Habib Essid, suite à l'attaque terroriste perpétrée hier contre le musée du Bardo à Tunis. "Suite à l'attaque terroriste, le Premier ministre a eu un entretien téléphonique avec son homologue tunisien, Habib Essid, au cours duquel il lui a exprimé sa solidarité et celle du gouvernement algérien avec son homologue tunisien", a précisé un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

M. Sellal a assuré son homologue tunisien "du soutien de l'Algérie à la Tunisie sourit dans sa lutte contre le terrorisme et de son appui aux efforts qu'elle déploie pour l'instauration de la sécurité et de la stabilité et l'établissement d'un climat politique et économique propice à la consolidation des institutions démocratiques et à la réalisation de la paix, de la prospérité et du progrès".

L'Algérie "suit minute par minute et avec une profonde in-

quiétude les informations en provenance de Tunis sur l'attaque terroriste lâche qui a ciblé hier après-midi le musée du Bardo dans la capitale tunisienne dans lequel d'innocentes personnes ont été froidement assassinées", a précisé la même source. "L'Algérie qui condamne cet acte criminel odieux et la prise d'otages qui s'en est suivie, exprime sa solidarité absolue et inconditionnelle avec le président, le gouvernement et le peuple tunisiens face à cette tentative désespérée qui, en aucun cas, n'atteindra l'objectif recherché par ses auteurs et commanditaires, de déstabiliser la Tunisie sourit et d'atteindre à sa sécurité ni n'entamera la détermination de toutes les composantes de la société tunisienne unie et solidaire", a ajouté le communiqué.

"L'Algérie, qui a de tout temps soutenu les frères en Tunisie et les a aidés pour sortir de la crise, est aujourd'hui, plus que jamais, disposée à poursuivre son soutien aux efforts des autorités tunisiennes pour faire face à tous les défis, y compris sécuritaires, et avant tout pour éradiquer le terrorisme", a conclu la même source.

L'Algérie exprime sa solidarité absolue et inconditionnelle avec le président, le gouvernement et le peuple tunisiens.

Ferme condamnation de la Ligue arabe

La Ligue arabe a "énergiquement" condamné l'attaque terroriste contre le musée du Bardo, près du Parlement à Tunis, qui a fait plusieurs victimes parmi les touristes et les citoyens tunisiens innocents, selon un communiqué de la Ligue rendu public hier.

"Cette attaque terroriste vise à compromettre le processus démocratique pionnier en Tunisie", a affirmé le secrétaire général de la Ligue arabe, soulignant que "la sagesse des dirigeants de la Tunisie et la détermination de son peuple aideront ce pays à faire face au terrorisme et à pré-

server les acquis de la Révolution tunisienne".

Le secrétaire général de la Ligue arabe a réaffirmé le soutien de l'organisation panarabe aux président, gouvernement et peuple tunisiens dans leur lutte contre l'extrémisme et le terrorisme.

Le président Hollande exprime la "solidarité de la France" avec la Tunisie

Le président français François Hollande a témoigné de la "solidarité de la France" avec la Tunisie, lors d'une brève conversation téléphonique avec son homologue tunisien Béji Caïd Essebsi, après l'attaque sanglante perpétrée hier contre le musée du Bardo à Tunis, a annoncé l'Elysée.

"Le président a parlé à l'instant au président tunisien pour lui témoigner de la solidarité de la France avec lui-même et le peuple tunisien dans ce moment très grave", a-t-on déclaré de même source. Pour sa part, le Premier ministre français, Manuel Valls, a condamné "avec la plus grande fermeté" l'attaque contre le musée du Bardo à Tunis.

Selon les autorités tunisiennes, 19 personnes, dont 17 touristes ont été tuées dans l'attaque contre le musée, menée par au moins deux hommes armés de kalachnikovs.

APS



VÉHICULES: SELON M. BOUCHOUAREB

«Le cahier des charges des concessionnaires sera publié en avril»

Le cahier des charges devant régir l'activité des concessionnaires automobiles devra être publié en avril prochain, a indiqué, mercredi à Alger, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb.

Le nouveau cahier des charges sera publié dans les deux à trois semaines à venir et son application sera rigoureuse, a-t-il indiqué en réponse à une question de l'APS en marge de lainauguration de la 18^e édition du salon international de l'automobile qui se tient du 18 au 28 mars au Palais des expositions (Alger).

Un groupe de travail, mis en place au niveau du ministère de l'Industrie et des mines, élaboré actuellement, en collaboration avec l'Association nationale des concessionnaires automobiles d'Algérie (AC2A), ce nouveau cahier des charges, rappelle-t-on.

Ce document comportera les dispositions stipulées par le décret du 8 février dernier fixant les conditions et les modalités de l'activité de concessionnaire dont la souscription à ce cahier de charges sera exigée pour l'obtention de l'agrément définitif de concessionnaire.

À ce propos, le ministre a indiqué à la presse que ce cahier des charges vise à professionnaliser le métier de la concession automobile et de l'imprégner de plus de transparence.

Par ailleurs, il a fait savoir que le gouvernement se penche, désormais, sur le développement du sec-



teur de l'industrie mécanique à travers notamment le tissage dun réseau local de sous-traitance.

Notre premier souci est de développer un réseau national de sous-traitance (dans l'industrie mécanique) pour, non seulement, accompagner les projets d'envergure lancés dans ce domaine, mais aussi pour l'exportation, a-t-il fait valoir.

Selon ses estimations, la fabrication locale de pièces de rechange pour répondre aux besoins nationaux permettrait de réduire la facture d'importations d'un million (1) milliard de dollars annuellement.

Concernant la disposition obligeant la commercialisation d'un quota de véhicules roulant avec du GPL, le ministre a indiqué que des discussions étaient en cours avec Renault Algérie pour produire une partie de ses voitures fonctionnant avec ce type de carburant.

Présent à la cérémonie d'inauguration de ce salon, le président de l'AC2A, Mourad Oulmi, a affirmé l'engagement des opérateurs à suivre la démarche du gouvernement pour développer un réseau national de

sous-traitance et promouvoir l'industrie mécanique.

A rappeler que le décret exécutif sur l'activité des concessionnaires de véhicules neufs exige essentiellement de ces derniers de s'approvisionner auprès des constructeurs et de s'engager à n'importer que les véhicules dont les marques sont portées dans le cahier des charges.

Par ailleurs, le concessionnaire s'engage à respecter les quotas de véhicules roulant au GPL/C fixés par la réglementation.

Pour ce qui est des investissements, le concessionnaire est tenu d'en réaliser dans l'activité industrielle et semi-industrielle ou toute activité ayant un lien direct avec le secteur de l'industrie automobile.

Le texte précise que le défaut d'entrée en production à l'expiration du délai fixé par la législation entraîne le retrait de l'agrément.

En outre, ne sont autorisés à la vente que les véhicules neufs importés, qui doivent répondre aux normes de sécurité et de protection de l'environnement prévues par la loi ou, à défaut, reconnues à l'échelle mondiale, sans qu'elles soient en deçà de celles applicables dans le pays d'origine du constructeur.

Le délai de livraison du véhicule neuf commandé ne peut dépasser une durée de 45 jours pour l'automobile et 90 jours pour l'engin roulant, et de 7 jours en cas de paiement de la totalité du montant.

Les concessionnaires déjà installés disposent d'un délai de 12 mois pour se conformer à ces nouvelles conditions en termes d'infrastructures et à l'obligation de s'approvisionner exclusivement auprès du constructeur concédant.

PARLEMENT

Le C-RA mobilisé pour poursuivre son action humanitaire

La présidente du Croissant rouge algérien (C-RA), Saïda Benhabyles, a indiqué mercredi à Alger que son organisation était mobilisée pour poursuivre son action humanitaire et contribuer à l'instauration de la sécurité et de la stabilité dans la région du Sahel africain.

Dans une déclaration en marge de sa rencontre avec le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, la pre-



mière responsable du Croissant rouge algérien a appelé à l'application du

droit international humanitaire pour mettre fin à l'instabilité dans la région

et protéger les citoyens innocents contre les graves répercussions de cette situation.

Mme Benhabyles a, par ailleurs, indiqué que le C-RA s'attelait à la mise en place d'un fichier national pour identifier les catégories vulnérables afin de leur venir en aide.

Cette rencontre entre dans le cadre des consultations initiées par l'APN pour écouter les préoccupations du mouvement associatif algérien.

Séminaire sur le développement du secteur de l'énergie dimanche à Alger

Le ministère de l'Energie organisera, dimanche prochain à Alger, un séminaire sur le programme de développement du secteur de l'énergie à moyen et long termes notamment dans les hydrocarbures, l'électricité, les énergies renouvelables et l'économie d'énergie, indique mercredi le ministère dans un communiqué.

Ce séminaire aura pour objectif de promouvoir et d'encourager les entreprises algériennes publiques et privées, à participer activement à la réalisation des différents projets, à la fabrication des équipements requis par les industries du secteur et à la fourniture de tous les types de services nécessaires, précise la même source.

Cette importante manifestation verra la participation, outre les entreprises du secteur de l'énergie, de représentants des différentes organisations patronales et des entreprises publiques, ajoute le communiqué.

Les plans de développement des groupes Sonatrach et Sonelgaz ainsi que les programmes de développement des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de l'électrification et de la distribution publique du gaz seront présentés durant cette journée.

La rencontre intervient, également, dans le cadre de la stratégie du secteur de l'énergie visant à mobiliser toutes les capacités industrielles nationales pour contribuer à la réalisation de l'ambitieux programme d'investissement du secteur dans ses différentes activités et atteindre, ainsi, une intégration nationale à même, d'assurer le développement économique et social du pays.

URBANISME-INFRACTIONS Réglementation rigoureuse pour endiguer le phénomène des constructions illicites

L'application de la réglementation en vigueur dans le domaine du bâti est à même d'endiguer le phénomène des constructions illicites, ont affirmé hier des participants à une journée d'étude sur les infractions à la réglementation en matière d'aménagement et d'urbanisme organisée à Aïn Defla.

La défiguration de nombre de villes algériennes en raison de l'anarchie régnante en matière d'urbanisme et de construction impose à l'administration d'intervenir pour mettre un terme aux dépassements, ont-ils fait observer. Le wali de Aïn Defla, Hadjeri Derfouf, a invité les P/APC à coordonner d'avantage avec les agents chargés de situer les infractions en matière d'urbanisme afin que l'opération ait une plus grande efficience sur le terrain. La sensibilisation du citoyen sur l'importance du respect des règlements en vigueur est à même de sauvegarder l'intérêt général et d'assurer la préservation des aspects environnemental, architectural et esthétique des villes, a-t-il observé.

Pour sa part, le directeur des domaines de la wilaya, Hama Bouziane, a noté que cette journée dédiée vise à débattre des voies et moyens à même de faire face aux innombrables infractions relevées en matière d'urbanisme.

Elle vise également à sensibiliser les agents chargés de sassurer du degré de conformité des constructions aux normes en vigueur sur les prérogatives qui leur sont dévolues dans le cadre de l'exercice de leur mission, a-t-il ajouté.

Selon lui, il appartient à l'administration de refuser d'octroyer le permis de construire si le projet de construction ne correspond pas au plan d'occupation du sol (POS) ou si l'est situé dans un endroit pouvant mettre en danger la sécurité des citoyens.

De son côté, le directeur du cadastre, Barkat Salah Edrine a mis l'accent sur la nécessité de la mise en œuvre de manière rigoureuse de toutes les mesures susceptibles de mettre fin aux constructions illicites portant un grave préjudice au cadre bâti.

Un total de 374 infractions se rapportant aux constructions a été enregistré par la direction de l'urbanisme de la wilaya d'Aïn Defla durant l'année 2014, notamment celles ayant trait à la construction sans permis de construire.

EDUCATION - GREVE DE LA CNAPSET

Des dizaines d'élèves se rassemblent devant le siège de la direction d'Alger Ouest

Des dizaines de lycéens de Chéraga, Staoueli ou Aïn Bénian se sont rassemblés mercredi durant la matinée devant la direction de l'éducation d'Alger Ouest (Chéraga, Alger) à l'appui de revendications pédagogiques, a constaté un journaliste de l'APS.



Les représentants de ces lycéens ont été reçus par les responsables de l'académie d'Alger ouest, et ont reçu des explications, en particulier sur l'utilisation de CD proposés par le ministère pour compenser le retard dans la conduite des cours induit par la grève des enseignants adhérents au Cnapste.

«Les lycéens ont soumis leurs préoccupations concernant l'utilisation des CD pour compenser l'absence de cours, le seuil (el Ataba) des cours sur lesquels portera l'examen du baccalauréat, ainsi que les examens trimestriels», a-t-on expliqué à la direction de l'éducation d'Alger Ouest.

Le secrétaire général de l'Académie a indiqué qu'il a reçu une délégation de lycéens pour «examiner l'ensemble de ces questions», ajoutant que «les solu-

tions proposées ne diffèrent pas de celles concernant les autres lycées du pays».

Il a indiqué que les CD sont conçus afin que les lycéens puissent assimiler le contenu du programme officiel et que «la question des examens pour le deuxième trimestre a été tranchée».

Il a rappelé que la ministre de l'Education nationale, Mme. Nouria Benghebrit, a évoqué mardi l'annulation «éventuelle» des examens du 2^e trimestre pour les classes de terminale en raison de la grève.

Sur la question des lycéens sur le seuil des cours, le même responsable de la direction de l'éducation d'Alger ouest a expliqué que «cette question est traitée au niveau national, et non au niveau de l'Académie». Pour autant, les lycées n'étaient pas satisfaits des réponses ob-

tenues auprès des responsables de cette direction de l'éducation de la wilaya d'Alger, qui en compte trois (centre, est et ouest), sur cette question de cours dispensés à travers des CD, indiquant que certains élèves n'ont pas d'ordinaires.

La délégation de lycéens est issue des daïras de Chéraga, Staoueli, Ouled Fayet et Aïn Bénian. Les lycéens ont annoncé qu'ils vont tenir «d'autres mouvements de protestation».

A Alger-Centre par ailleurs, aucune perturbation des cours mercredi n'a été enregistrée au niveau des lycées de Okba, Emir Abdalkader, Frantz Fanon et Omar Racim, selon des élèves interrogés par l'APS, qui font état de «peu d'engouement pour les CD dispensant des cours accélérés pour les candidats au Bac.

OUARGLA

Des lycéens réclament un règlement de la situation qui paralyse le secteur

Une centaine de lycéens se sont rassemblés mercredi devant le siège de la direction de l'Education de la wilaya d'Ouargla pour appeler, pacifiquement, à un règlement au plus tôt de la situation qui paralyse le secteur, dont ils se sentent les victimes, a constaté un journaliste de l'APS.

Les protestataires ont exhorté les parties concernées à régler la situation «tendue» qui paralyse le secteur, à réclamer une solution de substitution à celle du support CD pour leur accompagnement pédagogique, et à appeler à préserver l'intérêt de l'élève d'abord». Selon la direction de l'Education de la wilaya d'Ouargla, le taux de suivi de la grève à laquelle a appelé depuis plusieurs jours le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapste), est estimé à 6,44 %, soit 371 grévistes sur 5.763 travail-

leurs (corps enseignant et administratif), touchant 22 établissements. Aucune action de protestation du genre n'a été signalée dans les autres wilayas du Sud, à l'instar de Tindouf, Ghardaïa, El-Oued, Adrar, Tamanrasset, Illizi et Laghouat, selon des correspondants sur place.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé samedi dernier à Alger, que la grève observée par le Cnapste était «illégalement» assurant que le syndicat recourait de manière «abusive» au droit à la grève.

Dans une conférence animée au siège du ministère, Mme Benghebrit a déploré la décision du Cnapste de poursuivre la grève en dépit, a-t-elle dit, du procès verbal signé entre les deux parties le 8 mars sanctionnant plus de 10 heures de négociations.

EDUCATION - LOGEMENTS

Le wali d'Alger : «1 719 logements d'astreinte illégalement occupés dans la wilaya d'Alger»

Pas moins de 1.719 logements d'astreinte, dépendant des établissements scolaires de la wilaya d'Alger, sont illégalement occupés, a annoncé mercredi le wali Abdekader Zoukh, précisant qu'une opération d'assainissement a permis jusqu'ici de récupérer 70 logements.

«Nous avons recensé 1.719 logements d'astreinte illégalement occupés dans le secteur de l'éducation à Alger. Une opération nous a permis de récupérer 70 logements jusqu'ici et celle-ci se poursuivra jusqu'à l'assainissement total de cette situation», a souligné M. Zoukh dans son intervention lors des travaux de la première session annuelle de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Le wali a sommé les trois directeurs de l'éducation de la wilaya (est, centre et ouest) d'appliquer la loi dans toute sa rigueur sur ces «indus-occupants» de logements d'astreintes. «Il y a des gens qui ont bénéficié de logements qu'ils ont loués à des tiers tout en continuant, eux, de squatter les logements d'astreinte. En parallèle, nous avons des



enseignants en activité qui font des nautes quotidiennes entre Alger, Tipaza, Boumerdès et Blida. Cette situation inacceptable doit cesser», a-t-il déploré.

Plusieurs logements d'astreinte, notamment dans les établissements relevant des directions de l'éducation Centre et Ouest, sont illégalement occupés par d'anciens enseignants, directeurs et des «intrus», a constaté une délégation de l'APW lors de plusieurs visites d'inspection en 2014 dans le cadre de la préparation de la conférence de wilaya sur l'éducation. Cette commission avait constaté également que des classes de

cours et des cantines ont été aménagées en logements au dépend de la bonne scolarité des élèves.

Certaines de ces familles ont été prises en charge dans le programme de wilaya portant éradication de l'habitat précaire, comme l'a souhaité cette commission de l'APW.

L'occupation illégale des logements d'astreinte et des structures pédagogiques devrait être abordée lors de la conférence de wilaya sur l'éducation qui se tiendra début mai, indiqué à l'APS le président de la commission éducation de l'APW, Mohamed-Tahar Dilmî, en marge de la plénière consacrée à la présentation du bilan 2014 de la wilaya. Sur le report de cette conférence, prévu initialement en janvier 2015, M. Dilmî a expliqué, lors des travaux en plénière de l'APW, que ce rendez-vous important ne pouvait pas se tenir alors que les professionnels du secteur sont préoccupés par les grèves, et que l'opération d'évaluation des infrastructures scolaires, lancée par l'exécutif de la wilaya, doit être achevée.

Des centaines de lycéens marchent à Souk Ahras pour exprimer leur «ras-le-bol»

Quelque 400 à 500 lycéens, essentiellement des élèves de 3^e année secondaire, ont arpентé, mercredi, les artères de la ville de Souk Ahras pour exprimer leur «ras-le-bol» devant les grèves d'enseignants qui, soutiennent-ils, «compromettent (leur) avenir», a-t-on constaté.

Ils ont tenu, à travers leur contestation, à exhorter les parties en conflit (Ministère et le Cnapste-syndicat) à régler la situation «tendue» qui paralyse le secteur depuis plus d'un mois, réclamant une autre alternative à celle du support CD pour leur accompagnement pédagogique, et la préservation de l'intérêt de l'élève «avant tout».

Le secrétaire général de la direction de wilaya de l'éducation, Rabah Serti, a reçue une délégation de plusieurs lycéens à qui il a expliqué, notamment, que le CD mis à leur disposition n'était «pas destiné à remplacer le professeur mais constituait un moyen de soutien scolaire».

Il a également affirmé que des équipements allaient être remis aux lycées pour permettre aux élèves ne disposant pas de PC d'exploiter le contenu des CD au moyen de data-shows.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé samedi dernier à Alger, que la grève observée depuis le 16 février par le Cnapste était «illégale» assurant que le syndicat recourait de manière «abusive» au droit à la grève.

Dans une conférence animée au siège du ministère, la ministre a déploré la décision du Cnapste de poursuivre la grève en dépit, a-t-elle dit, du procès verbal signé entre les deux parties le 8 mars sanctionnant plus de 10 heures de négociations.

TIZI OUZOU

Les candidats au Bac seront examinés sur les seuls cours dispensés

Un représentant du ministère de l'Education nationale, a rassuré mardi à Tizi Ouzou les candidats au bac de cette wilaya qu'ils ne seront examinés que sur les cours effectivement dispensés.

L'inspecteur général d'éducation Medjadj Messeguen a rencontré des élèves au niveau du lycée 20 août 1955 de la ville des Genêts, rassurant que les élèves des classes terminales, dont la scolarité est interrompue depuis deux mois suite à la grève déclenchée par le Conseil National Autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapste) «ne seront examinés que sur les leçons dispensées en classe avec leurs enseignants».

M. Medjadj a précisé que les CD mis à leur disposition par le ministère de l'Education nationale, n'ont pas pour objectif de remplacer l'enseignant qui reste un élément essentiel dans la construction du savoir.

Il a rappelé que ces CD, contiennent un répertoire de toutes les leçons des matières dispensées en classe terminale dans les différentes filières. Ce support est destiné à aider les élèves à réviser leurs cours pendant cette période de grève, que ce soit chez eux ou au niveau des établissements scolaires, a-t-il affirmé.

Ce même inspecteur général de l'éducation a par ailleurs, informé les élèves qu'il a rencontrés que les examens du 2^e trimestre ne sont pas importants puisque le ministère a annulé pour cette année l'application de la fiche d'évaluation.

Toutefois, le bac blanc sera maintenu mais la date de son organisation, prévue initialement le 24 mai prochain, sera arrêtée par chaque wilaya à l'issue des réunions qui seront tenues entre les directions locales de l'éducation et les chefs d'établissements, a fait savoir ce responsable.

LE PRÉSIDENT DE L'UNION NATIONALE DES AGRONOMES M. YAHIA ZANE ET LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU SIAFE, M. LAALA BOUKHALFA, INVITÉS HIER DU FORUM DE DK NEWS

AGRICULTURE : FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES Comment produire plus et mieux ?



O.Larbi

Le Salon international de la filière fruits et légumes se tiendra du 21 au 23 avril à Mascara, l'occasion de débattre sereinement de ce qui empêche cette sphère d'activités agricoles de décoller et de satisfaire aux besoins du consommateur à des prix de concurrence loyale.

Le président de l'Union nationale des agronomes, Yahia Zane s'intéresse à tout ce qui participe des conditions optimum de production, tandis que le commissaire du salon, M. Laâla Boukhalfa focalise sur les déficiences de l'aval dans la valorisation du travail humain et des capital-terre facteurs de production sous rentabilisés.

Le Forum de DK News leur donne la parole : Yahia Zane, président de l'Union nationale des agronomes :

« Tirer les leçons des échecs »

« La filière des fruits et légumes souffre. Les facteurs limitant son développement sont le rétrécissement de la surface cultivée, les problèmes de l'eau, de la production de semences (importées à 70%) ; celles de la pomme de terre coûtent 100 millions de dollars ! Toutes les cultures vivrières importent les semences... » explique le président de l'Union nationale des agronomes.

Le président égrène les obstacles à une production suffisante des fruits et légumes : « Les produits phytosanitaires, les engrangements et sont importés ; cette absence d'une industrie chimique orientée vers l'agriculture pénalise le producteur et le consommateur puisque les avaries sont supportées par l'un et l'autre. »

Le troisième handicap majeur est le retard dans la mécanisation à tous les stades : de production, de récolte et de distribution » selon M. Zane

Enfin, il relève « un manque flagrant de la vulgarisation agricole à l'endroit des producteurs. Tous ces facteurs limitant retentissent sur les rendements, la qualité et la commercialisation malgré les efforts. »

Préalables à l'autosuffisance

« Les questions d'organisation, de commercialisation et de distribution sont les talons d'Achille de la filière des fruits et légumes. On arrive mal à organiser le marché de ces produits sans comprendre les fluctuations des prix inexplicables. Toutes les réformes en matière d'organisation et de commercialisation ont été des échecs. »

Les maîtres du marché

M. Zane se demande : « Comment l'Etat qui ne contrôle que 2% du marché peut jouer un rôle de régulation ? Au niveau du marché, 9 000 collecteurs centralisent 95% de la production des fruits et légumes. On constate le recul du secteur étatique dans le commerce de gros. » La situation est également incontrôlée au niveau des marchés de détail tenus par les vendeurs ambulants. « En fait, on a créé des structures publiques pour le privé » ironise le président de l'Union des agronomes.

De même, les nouvelles tendances dans la « production » comme la vente sur pied à différents moments de maturation des fruits ou légumes ! Activité illégale qui n'est pas pénalisée.

Problème de fond

« Les ministères de l'Agriculture et du Commerce doivent agir pour faire participer tout le monde à la régulation du marché national. Parler de la loi de l'offre et de la demande, c'est tourner le dos au problème » assène le président Zane.

Invoquer les aléas climatiques, le manque de main d'œuvre est fallacieux : « Réduire la dépendance à l'importation de semences en développant une filière locale ; soutenir une industrie mécanique pour que les différentes étapes de la production, de la récolte et de la commercialisation soient aux standards internationaux. Il faut aller vers une agriculture industrielle, vers les nouvelles techniques », conclut le président de l'Union nationale des agronomes.

Boukhalfa Laâla :

Intervenant à son tour, le commissaire du Salon International de la Filière fruits et légumes qui doit se tenir à Mascara du 21 au 23 avril de cette année a été encore plus explicite :

« Le mal se situe au niveau de l'aval »

Des exemples de pertes séches supportées par le seul agriculteur sont relevées par M. Laâla : « Les producteurs de pommes de Khencela (variété homologuée parmi les meilleures au monde) n'ont pu commercialiser leur récolte faute de moyens de transport, d'unités de stockage aux normes et ont dû la brader à 30 DA le kilo et jeter celles qui ont été avariées. Qui paiera le différentiel ? Il est certain que l'année prochaine, la pomme de Khencela sera rare sur les marchés. »

« La production d'abricots de N'Gaous a connu un phénomène de mèvement qui a coûté cher aux agriculteurs. Les pommes de terre d'Aïn Defla ont été jetées dans l'oued... »

agriculteurs. Les pommes de terre d'Aïn Defla ont été jetées dans l'oued... »

Pourquoi ce gâchis ?

« Parce que la filière n'est pas organisée ! Que le Syrpac (Système de régulation des produits de large circulation) est un slogan plus qu'un organisme efficient, on l'a vu lors de la flambée des prix de la pomme de terre ! »

Rechercher, reconnaître, remédier

Rechercher « les causes des phénomènes cycliques qui désorganisent la filière. Reconnaître les erreurs. Y remédier avec tous les intervenants, telle est la démarche pour mettre fin à l'anarchie totale qui domine le secteur » préconise le commissaire du Salon international de la Filière Fruits et légumes qui se tiendra à Mascara.

Modèle de consommation

M. Laâla traite des dérivés de la pomme de terre et s'inquiète que lorsque la surproduction est là, ce tubercule ne soit pas transformé en poudre, en chips, en farine pour faire du pain de pomme de terre, en croissant de pomme de terre.

Le modèle de consommation algérien a disparu et a été supplanté par un autre qui favorise la consommation de pain - l'Algérien consomme 740 gr de pain par jour ! Les normes de l'OMS sont de 340 gr.

Le consommateur algérien absorbe 140 litres de lait en moyenne par an au lieu de 70 selon l'OMS

Ce modèle de consommation importé a des conséquences sur la santé publique : « Le diabète, les cancers (le lait surconsommé est un facteur) sont liés aux habitudes alimentaires.

L'Etat qui soutient les prix des produits de grande consommation a le devoir de développer des campagnes de vulgarisation d'un modèle de consommation sain.

Bien exploiter la terre

M. Laâla est convaincu que les superficies agricoles utiles bien exploitées, en aval, du capital foncier, seraient suffisantes pour répondre aux besoins de la population.

« Biskra qui n'était pas connue comme zone d'agriculture nourrit 25 wilayas. El Oued produit des pommes de terre pour 15 wilayas. Des expérimentations ont montré que le maïs, la luzerne auraient des rendements plus que satisfaisants.

M. Laâla pose la question : « Il existe un programme d'irrigation de 2 millions d'hectares, pourquoi ne pas résérer les 800 000 supplémentaires à la création de pâturages ?

Les milliers de vaches laitières produiraient plus de 8 milliards de litres de lait, l'Algérie en exporterait 3 milliards ! » Le « Salon international des fruits et légumes de Mascara » sera sûrement très intéressant à suivre.

O. L.

La science au service de l'agriculture



Said Abjaoui

Depuis que le prix du baril de pétrole a commencé la chute aux enfers, il s'est dessiné un large consensus national. Il faut assurer notre sécurité alimentaire laquelle est liée étroitement à la sécurité nationale. Cette préoccupation ne date pas d'aujourd'hui.

La sécurité alimentaire. La sécurité nationale. Deux concepts qui ne s'ignorent pas. Leur lien officiel, le deuxième dépendant du premier, est reconnu. Le thème n'est pas forcément du monopole du ministère de l'Agriculture. Il y a juste quelques années, une conférence-débat sur la sécurité alimentaire a été organisée durant deux journées par la commission défense nationale du Sénat, présidée alors par feu Abdelhamid Latrache. Bien entendu, toutes les interventions ont lié la sécurité alimentaire à la sécurité nationale. C'est inévitable. La sécurité alimentaire avait tout le temps été liée à l'autosuffisance alimentaire. Cela a toujours été le cas. On ne pouvait pas l'éviter dans les discours politiques institutionnels. Aujourd'hui encore, on parle d'autosuffisance alimentaire. Mais on ne dit pas dans quelles filières il faudrait la réaliser.

Des constats ont été dressés, des recommandations ont été formulées. Depuis, d'autres études ont été lancées qui viendraient en accumulation aux études précédentes.

En accumulation ou en continuité ? L'union nationale des ingénieurs agronomes est très active en ce domaine. Hier donc, c'était son président, à savoir Mr Yahia Zane qui était l'invité du forum de DK News. L'autre invité était M. Laâla Boukhalfa, le Commissaire du Salon International des fruits et légumes. Le thème portait sur les «enjeux pour les filières fruits et légumes». Cette conférence-débat est inscrite dans le cadre de l'organisation future du salon qui sera tenu du 21 au 23 avril prochain dans la wilaya de Mascara.

Quelle problématique pour le développement des filières légumes et fruits ? Fatalement, des variables interviennent à la fois comme facteurs bloquants et comme facteurs dynamis-



sants. Celles-ci ont-elles été maîtrisées mais pourquoi sommes-nous actuellement dans une situation où les prix grimpent et échappent au pouvoir de régulation des pouvoirs publics ?

Les filières fruits et légumes sont très importantes dans la part de consommation interne. Que faudrait-il faire pour réduire les importations ? Les importations ne concernent pas que ces deux filières. Il y a d'autres produits.

Rappelons quelques chiffres. L'Algérie est le premier importateur africain des denrées alimentaires (75% sont importées), 20% des importations sont des produits alimentaires. Sur le plan des céréales, notre pays est un grand consommateur. La production locale ne couvre que 25% de nos besoins. Dans le revenu des ménages, le budget alimentaire des familles avoisine 45% 60% de nos besoins en pain sont importés.

Autosuffisance alimentaire ? Les experts avancent l'idée que l'autosuffisance alimentaire ne sera jamais atteinte comme objectif.

Noton d'abord que l'Union nationale des agronomes algériens n'est pas une formation syndicale. Elle joue le rôle de force de propositions.

C'était en 1994 que fut créée cette organisation. Le besoin existait de créer un espace de débat spécifique dans un contexte national tragique qui fermait tout débat. L'objectif premier était de constituer une communauté scientifique autour de la discipline de l'agronomie. L'agronomie est perçue comme plus vaste que l'agriculture car elle regroupe plusieurs spécialités. L'Union se veut un carrefour interprofessionnel, lieu d'échanges et de débats.

Deux finalités principales. Développer le recours aux concepts, méthodes et techniques qui permettent d'appréhender et résoudre les problèmes du développement agricole, de l'alimentation, de l'environnement et du développement durable. Deuxièmement, contribuer à la capacité d'adaptation de l'agronomie à la prise en compte des nouveaux enjeux de la société.

Quelles attributions de l'organisation ? Elle a mis en place un réseau d'experts pour des groupes de travail autour de la capitalisation et transmission des savoirs tout en refléchissant sur le rôle des agronomes dans la prise de décision.

L'Union est composée de chercheurs, ingénieurs et enseignants. Elle a un rôle à jouer dans le développement du secteur agricole, tout en respectant l'environnement et la promotion des familles rurales.

Elle poursuit plusieurs objectifs liés aux échanges d'expériences et d'informations aux ingénieurs agronomes et la coopération entre différents instituts de recherche.

L'appelle de l'Union

L'Union appelle à la création d'un National de l'agriculture et de l'alimentation, considéré comme un élément stratégique pour le développement agricole et la sécurité alimentaire, tant en qualité qu'en quantité. Les quatre dimensions, disponibilité, accès, stabilité et salubrité doivent être réunies, simultanément pour que l'objectif de sécurité alimentaire soit atteint.

M. Zane précise que depuis 1963, le secteur de l'agriculture connaît des souffrances. Des réformes ont été faites. Des PDAU rurales, des SAU ont été dégagées pour les filières fruits et légumes, soit 380 000 ha pour les maraîchers et 445 000 pour l'arboriculture. Mais, la rentabilité a été bloquée par des facteurs limitants dont les aléas climatiques, les phytosanitaires, les semences, la mécanisation, la distribution ou la commercialisation.

Un autre problème concerne le contrôle de la distribution donc de la mercielle. L'Etat ne peut pas jouer son rôle de régulateur car il n'est impliqué directement que dans 2% du marché qui est étatique. Il ne contrôle pas, n'orienté pas et pourtant c'est lui qui accorde les prêts et qui céde parfois aux revendications d'effacement des dettes.

Sur le terrain, le constat est clair, pour les experts. Il faudrait globalement axer la réflexion autour des axes de travail suivants : rechercher, reconnaître, et remédier.

En amont et en aval de l'acte de produire, il semble que les institutions s'ignorent et évoluent séparément les unes des autres. Il faudrait mettre en place les instruments d'une meilleure gestion des ensembles communs, d'une approche plus globale, par exemple un Observatoire qui regroupe les institutions du commerce, de l'agriculture, de l'industrie dans sa relation avec l'alimentation.

ELLE FAIT L'OBJET D'EXPORTATION ILLICITE La pomme de terre de Oued Souf prisée en... Espagne !

A elle seule, la wilaya de Oued Souf produit 25% des besoins nationaux en pomme de terre. En matière de rendement, la wilaya enregistre des taux record avec une moyenne de 400 quintaux par hectare. «De qualité supérieure, la pomme de terre de Oued Souf qui fait l'objet d'exportation illicite, est très convoitée par les pays européens particulièrement l'Espagne», a indiqué M. Laâla.

POUR ÉPONGER LA SURPRODUCTION Du pain et des croissants à base de pomme de terre !

Parmi les solutions préconisées par M. Laâla pour épouser la surproduction de pomme de terre en Algérie, la création d'unités de transformation pour la production de poudre de pomme de terre «purée», de chips mais aussi de pain. «Une société purement algérienne a mené dernièrement une expérience qui consiste à fabriquer du pain et autres produits dérivés comme les croissants, à partir de la pomme de terre. Les résultats, très satisfaisants, devraient inspirer les investisseurs pour se lancer dans la production de ces produits qui ont un goût et une texture meilleure que le pain fabriqué à base de blé».

ELLE ASSURE L'APPROVISIONNEMENT EN FRUITS ET LÉGUMES DE 35 WILAYAS

Biskra première wilaya en plasticulture

Avec 5 852 hectares de cultures sous serre, la wilaya de Biskra occupe la première place en matière de plasticulture. Grâce à sa production maraîchère abondante, Biskra assure l'approvisionnement en fruits et légumes de 35 wilayas. La surface de culture sous serre globale est estimée à 16 000 hectares à travers tout le territoire national.

Le montant des exportations de dattes a atteint 38 millions de dollars

Lors de son intervention, le commissaire du Salon international des fruits et légumes a indiqué que le montant des exportations de dattes en 2014 a atteint 38 millions de dollars. La part de production de l'Algérie au niveau du bassin méditerranéen est de 24%. Pour rappel, le premier exportateur de ce fruit est la Turquie.

R.R.



L'OMS «très préoccupée» par la tragédie sanitaire en Syrie

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a qualifié de «très préoccupante» la situation sanitaire en Syrie après quatre ans de guerre et averti que son programme d'aide pourrait être affecté par un manque de fonds.

«Les développements en cours (en Syrie) ont des effets très néfastes sur la santé publique, affectant négativement tous les programmes de santé», a déclaré Ala Alwan, un responsable de l'OMS, cité par l'agence AFP.

«Il y a des problèmes majeurs liés à la difficulté d'atteindre de larges secteurs de la société syrienne pour offrir des services de santé de base», allant des campagnes de vaccination à l'accès à l'eau potable, a-t-il ajouté en marge d'une conférence de l'OMS sur la lutte contre le tabagisme qui se poursuit mercredi à Abou Dhabi.

En février, l'OMS avait demandé un milliard de dollars de fonds supplémentaires pour l'aider à fournir des services de santé vitaux pour des millions de personnes en Syrie, en Irak, en République centrafricaine et au Soudan du Sud. Plus de la moitié, soit 687 millions de dollars, sont nécessaires pour la seule Syrie.

La guerre civile, qui a fait plus de 215.000 morts et déplacé la moitié de la population, est entrée dimanche dans sa cinquième année sans perspective d'un règlement.

«En plus du risque d'une propagation des maladies infectieuses, les maladies chroniques sont très répandues» en Syrie, a souligné M. Alwan.

La situation en Irak est aussi «dangereuse», a-t-il ajouté, au lendemain de l'annonce que plus de 5 millions de personnes avaient besoin de services sanitaires dans ce pays ravagé lui aussi par la guerre.

«Nous avons maintenant atteint un niveau où nous nous inquiétons d'être dans l'impossibilité de continuer à offrir nos services en raison de la rareté des financements», a-t-il encore dit. Et de prévenir: «la propagation des maladies en Syrie et en Irak mettra en danger l'ensemble des pays» du Moyen-Orient.

DANEMARK

La Banque centrale danoise donne un coup de pouce aux banques

La Banque nationale du Danemark a augmenté fortement mercredi la part des réserves susceptibles d'échapper au taux d'intérêt négatif appliquée aux dépôts, donnant un coup de pouce aux établissements financiers du pays.

Après plusieurs réductions successives destinées à protéger l'arrimage de la couronne danoise à l'euro, le taux de rémunération des dépôts au Danemark est aujourd'hui négatif (-0,75%), ce qui signifie de facto que les banques doivent payer la



banque centrale pour y placer leurs réserves.

Pour les soulager, la banque centrale a donc annoncé mercredi le relèvement, de 37 milliards à 145 milliards de couronnes (de 5

milliards à 19,5 milliards d'euros), du plafond de liquidités pouvant être placées dans le «compte courant», qui abrite les réserves obligatoires des établissements financiers et qui est rémunéré à 0% plutôt

qu'à -0,75%. Dans les faits, cela équivaut à «une hausse des taux de la Banque nationale du Danemark», a noté l'analyste Tore Stramer, cité par le journal danois d'actualité financière Borsen. Selon lui, la mesure bénéficiera aux banques les plus grosses.

La Banque nationale du Danemark a pour objectif officiel de maintenir la couronne au plus près de 0,134 euro, un défi depuis que la Banque centrale européenne a annoncé en janvier un vaste plan de rachat de dettes qui a pesé sur la monnaie unique.

Pour suivre la BCE, l'institut d'émission danois a réduit son taux directeur à quatre reprises en très peu de temps et intensifié massivement les achats de devises étrangères.

PÉTROLE

Le Brent autour des 53 dollars à Londres

Les prix du pétrole baissaient mercredi en cours d'échanges européens, lestés par les attentes d'une hausse des stocks de brut américains dans un marché où l'offre d'or noir abonde.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 53,06 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 45 cents par rapport à la clôture de mardi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en avril perdait 1,22 dollar à 42,24 dollars.

Les cours de l'or noir se trouvaient sous pression avant la publication par le département américain de l'énergie (DoE) de ses statistiques sur les stocks de brut et de produits pétroliers mercredi.

A 450 millions de barils, les réserves de pétrole brut aux Etats-Unis dépassent de 90 millions de barils le niveau moyen des stocks calculé sur cinq ans, ravivant des inquiétudes sur la capacité des réserves américaines à accueillir plus de



pétrole brut. Autre facteur baissier pour les prix du pétrole ce mercredi: la perspective de la réunion du Comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (FOMC).

Par ailleurs, les négociations entre les pays du groupe 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, Royaume-Uni, France, et Allemagne), et l'Iran sur le programme nucléaire du pays, continuaient également de peser sur le Brent, la référence européenne du brut.

Un accord avec l'Iran et une levée de l'arsenal de sanctions économiques, y compris contre le secteur pétrolier, pourraient amener le pays à exporter autour d'un million de barils de plus par jour, alors que le marché du pétrole est déjà plombé par la surabondance de l'offre.

L'inflation en Afrique du Sud à son plus bas depuis quatre ans

Le taux d'inflation en Afrique du Sud a considérablement reculé revenant à 3,9% sur un an en février, son plus bas niveau depuis début 2011, en partie grâce à la baisse des prix pétroliers, a indiqué l'agence nationale statistique Stats SA.

Cette évolution temporaire est conforme aux attentes des économistes qui prévoient toutefois un redémarrage à la hausse de cet indicateur en raison de la faiblesse de la monnaie nationale, le rand.

«Le rand faible face au dollar, une remontée des prix du pétrole et des prix de la nourriture plus chers en raison de la mauvaise récolte de maïs» devrait faire rapidement déchan-

ter les consommateurs, estime les experts. En outre, souligne une note d'analyse de la banque FNB, «une sous-composante majeure de l'indice, le prix de l'éducation demeure le plus perturbant à 8,7% sur un an».

Sur un mois, les prix à la consommation ont augmenté en moyenne de 0,6% entre janvier et février 2015, selon Stats SA.

La Banque de réserve sud-africaine (banque centrale) table sur une inflation comprise entre 3 et 6% et une hausse des prix moyenne de 5,3% cette année, puis 5,5% en 2016, après 6,1% en 2014.

ZONE EURO

Excédent commercial de 7,9 milliards d'euros en janvier 2015

La zone euro a enregistré en janvier un excédent commercial de 7,9 milliards d'euros, très supérieur aux 100 millions enregistrés sur la même période il y a un an, a indiqué mercredi l'office européen de statistiques Eurostat.

D'après les premières estimations, les exportations de biens vers le reste du monde se sont établies à 148,2 milliards d'euros, quasiment stables par rapport à janvier 2014 (148,8 milliards d'euros). Les importations ont quant à elles été de 140,3 milliards

d'euros, en baisse de 6% sur un an.

Revenant sur la période allant de janvier à décembre 2014, Eurostat indique que les exportations vers le reste du monde ont atteint 1.943,5 milliards d'euros (soit une hausse de 2%), tandis que les importations sont restées quasiment stables à 1.750,6 milliards. En conséquence, la zone euro a enregistré un excédent de 192,9 milliards d'euros sur cette période, contre un excédent de 151,9 milliards un an plus tôt.

APS



ASIE-PÉTROLE

Les cours du pétrole chutent en Asie

Les cours du pétrole étaient en baisse mercredi en Asie où le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en avril perdait 80 cents, à 42,66 dollars, et le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai, cédait 20 cents, à 53,31 le baril.

«Nous nous attendons à ce que les stocks de brut américain augmentent encore, ce qui agraverait les craintes des marchés quant à une surabondance de l'offre», a commenté David Lennox, analyste chez Fat Prophets à Sydney.

D'après un sondage réalisé par l'agence financière Bloomberg News, les réserves auraient augmenté de 3,3 millions de baril durant la semaine achevée le 13 mars, atteignant un nouveau record de 452,2 millions.

Le département américain de l'Energie doit publier ses chiffres officiels mercredi. Malgré un fort rebond en février (+20%), les cours, qui ont



chuté de près de 60% entre juin et janvier, restent plombés par les mêmes facteurs baissiers: une demande morose et un excès d'offre estimé à 1,5 million de barils par jour. Mardi à la clôture, le prix du WTI pour livraison en avril avait perdu 42 cents à 43,46 dollars en clôture sur le New York Mercan-

tile Exchange (Nymex). Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai, dont c'était le premier jour de cotation, a pour sa part fini à 53,51 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 43 cents dollar par rapport à la clôture de lundi.

AVIATION

Le syndicat allemand des pilotes Cockpit en grève de deux jours depuis hier

Le syndicat allemand des pilotes Cockpit a annoncé l'annulation mercredi de 750 vols courts- et moyens-courriers en Allemagne et en Europe, sur les 1.400 prévus, et appelé à un autre arrêt de travail jeudi sur les vols long-courriers et le fret.

Mardi soir, Cockpit a appelé ses membres à poursuivre la grève jeudi «de 00h01 à 23h59», dans le sillage de l'appel déjà lancé pour mercredi, a-t-il indiqué dans un communiqué.

Lufthansa publierai mercredi un plan de vol spécial pour les deux jours de grève, a-t-elle indiqué dans un communiqué. 80.000 passagers seront affectés, selon un porte-parole de la direction.

Jugeant cette reconduction du mouvement «totale incompréhensible», la direction a précisé que les longs-courriers de Swiss et Austrian Airlines ne seront pas impactés, confirmant que la grève de jeudi touchera «tous les vols longs-courriers de Lufthansa ainsi que les vols de Lufthansa



Cargo». Cockpit s'oppose depuis des mois au projet de la direction de revenir sur la possibilité actuelle des pilotes de partir en pré-retraite à 55 ans avec 60% de leur salaire, dénonçant «une dégradation significative pour les jeunes pilotes» exposés à la future ré-

forme. Les pilotes de la compagnie s'inquiètent aussi de la volonté de Lufthansa de se développer davantage dans le low-cost face à une concurrence accrue. En 2014, les grèves à répétition ont coûté au groupe Lufthansa 232 millions d'euros.

Baisse des prix de l'immobilier en février en Chine

Le marché chinois de l'immobilier est resté faible au cours du mois de février où les prix des logements neufs ont baissé dans la plupart des villes, selon le Bureau d'Etat des statistiques (BES).

Parmi les 70 grandes et moyennes villes sondées, 66 ont connu une baisse des prix des logements neufs en février par rapport au mois de janvier, a indiqué le BES dans un rapport.

Les prix des logements neufs sont restés inchangés dans les villes de Wuhan et de Luzhou en février, tandis que ceux dans les villes de Shenzhen et de Ganzhou ont légèrement progressé de 0,2% et de 0,1% par rapport au mois de janvier, selon la même source qui a relevé que pour les logements anciens, 61 villes ont connu une baisse des prix en février, alors que cinq ont affiché une hausse.



L'Alba appelle à l'arrêt immédiat du «harcèlement» américain contre le Venezuela

Les onze pays de l'Alliance bolivarienne pour les Amériques (Alba) ont plaidé mardi pour l'arrêt immédiat du «harcèlement» américain contre le Venezuela.

Reunis à Caracas pour un sommet spécialement convoqué sur cette question, les pays membres de l'Alba ont exigé, dans une déclaration finale lue par le président vénézuélien Nicolas Maduro, «que cessent immédiatement le harcèlement et l'agression» de Washington contre le Venezuela.

Le Venezuela «ne constitue une menace pour aucun pays, car il est une nation solidaire qui a montré sa volonté de coopérer avec les peuples et les gouvernements de la région», affirme la déclaration finale des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays de l'Alba.

L'Alba regroupe Cuba, Venezuela, Bolivie, Équateur, Nicaragua, Dominique, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie, la Grenade, Antigua et Barbuda, Saint-Christophe-et-Niévès.

Le président américain Barack Obama a signé la semaine dernière un décret qui prévoit des sanctions contre de hauts responsables vénézuéliens et accuse le Venezuela de constituer une «menace inhabituelle et extraordinaire contre la sécurité nationale» des Etats-Unis.

Avant l'Alba, les douze pays de l'Union des nations sud-américaines (Unasur), réunis samedi à Quito, ont aussi demandé l'annulation des sanctions de Washington contre des responsables vénézuéliens.

Les Etats-Unis souhaitent que l'AIIB intègre des «normes de qualité»

Les Etats-Unis souhaitent que la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB), pilotée par la Chine, intègre des «normes de qualité», a indiqué la porte-parole du département d'Etat, Jennifer Psaki.

«Notre position concernant l'AIIB est claire et reste constante. Nous considérons que toute nouvelle institution multilatérale devrait incorporer les normes de qualité que la communauté internationale a élaborées collectivement au sein de la Banque mondiale et de la banque régionale de développement», a déclaré Mme Psaki lors d'un point de presse.

«Nous considérons qu'il y a un besoin urgent de renforcer les investissements dans les infrastructures dans le monde», a-t-elle, par ailleurs, fait savoir. L'Allemagne, la France et l'Italie vont emboîter le pas à la Grande-Bretagne et rejoindre l'AIIB. Le ministère chinois des Finances s'est félicité des ces décisions.

En moins d'une semaine, quatre grands pays européens qui ont manifesté leur volonté de participer au développement de l'AIIB, une banque de financement régionale pilotée par Pékin, la Grande-Bretagne ayant officialisé son souhait d'y entrer la semaine dernière.

«Accro propos, Mme Psaki a relevé qu'il s'agit de «décisions prises par des pays souverains», jugeant «important» pour les futurs membres de «plaire pour l'adoption de ces mêmes normes de qualité».

HIER À 7H15 Une réplique de magnitude 3,6 à Merouana

Une réplique de magnitude 3,6 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée dans la wilaya de Batna, à indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique(CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de la réplique a été localisé à 20 kilomètres au nord-ouest de Merouana où une secousse tellurique de magnitude 4,3 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée mardi soir à 22h14, a précisé la même source.

MILA

La population d'une mechta se mobilise pour retrouver le corps d'une fillette emportée par un oued

Plusieurs centaines de citoyens résidant dans et autour de la mechta Belmane, dans la commune de Rouachet (Mila) sont mobilisées, aux côtés de la Protection civile, pour tenter de retrouver le corps d'une fillette emportée par un oued en crue, a-t-on constaté hier.

Il y a plusieurs jours, la fillette en question, une écolière de 11 ans, ramassait des jonquilles en compagnie de quelques-unes de ses camarades, dans un petit champ situé non loin de son domicile, lorsqu'elle fut happée par les flots en furie de l'oued Borhane, a recueilli l'APS des habitants de la mechta.

La Protection civile a mobilisé 150 éléments dotés de tous les équipements nécessaires, ainsi que huit (8) plongeurs dépeçhés des unités de Mila, Jijel et Skikda, afin de retrouver le corps de la petite fille et le remettre à sa famille aux fins d'inhumation.

Les éléments de la Protection civile sont assistés par des centaines de citoyens de la région qui tentent également, en signe de solidarité avec la famille, de retrouver le corps de la petite Amina Bekhouche. Des engins de travaux publics sont également mis à contribution pour détourner temporairement le cours de l'oued Borhane, un affluent du Rhumel, afin de faciliter les recherches. Le wali de Mila, Abderrahmane Kadid, s'était déplacé, mardi, dans la mechta Belmane où il a présenté ses condoléances aux parents de la petite Amina.

TAMANRASSET : Projet de réhabilitation du réseau d'eau potable de la commune d'In-Ghar

Un projet de réhabilitation de la canalisation principale d'eau potable alimentant la commune d'In-Ghar (700 km au Nord de Tamanrasset) est en cours d'exécution, a-t-on appris hier des responsables de cette collectivité.

Une enveloppe de plus de 99 millions DA a été allouée à cette opération qui s'inscrit dans le ca-

dre des projets sectoriels de l'année en cours, et visant la réhabilitation de cette canalisation principale qui alimente cette collectivité en eau potable sur une distance de 12 km, au départ de la zone de Tagbara, a indiqué le vice-président de l'Assemblée populaire de cette commune. Il est ainsi procédé au changement des canalisations

par la pose de nouvelles conduites de 315 ml de diamètre, a précisé M.Said Ben-Alioua.

Les travaux du projet, lancés dernièrement, ont été confiés à une entreprise privée, et le suivi technique à l'organisme national de contrôle technique de la construction hydraulique de Tamanrasset, avec un délai de réalisation fixés à 6 mois, selon la

même source. Ce projet devrait permettre de remédier aux perturbations dans la distribution de l'eau potable au niveau des différents quartiers de la commune d'In-Ghar, en plus d'assurer un approvisionnement en eau potable, H/24 , pour ses plus de 11.000 habitants, selon le même responsable.

APS

Quelque 426 entreprises artisanales féminines ont été créées l'année dernière, dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris du directeur local de l'artisanat et des métiers, Abdelkader Mehadni a souligné à l'APS, que ces entreprises, initiées dans plusieurs localités de la wilaya ont permis de créer 1.450 postes d'emploi.

RELIZANE :

Création de 426 entreprises artisanales féminines en 2014

Ces entreprises actives dans différents domaines d'artisanat à l'instar de la confection des habits traditionnels, le tapis, la préparation des gâteaux, le tissage entre autres.

Par ailleurs, 16 artisanes ont bénéficié, durant la même période d'équipements au titre du soutien du fonds national de promotion des activités artisanales selon le même responsable.

147 autres femmes artisanes ont bénéficié de sessions de formation dans des activités artisanales comme la couture, le tissage et la poterie.

Le nombre d'artisanes inscrites à la chambre locale de l'artisanat et des métiers a atteint, jusqu'à la fin de l'année 2014, plus de 1.457 adhérentes sur un total de 4.362 membres inscrits, ajoute-t-on.



PILLAGE DE SABLE DE MER: 40 tonnes saisies à Skikda



Pas moins de 40 tonnes de sable de mer extrait illégalement ont été saisies à Skikda par les éléments de la Gendarmerie nationale, au cours d'une patrouille sur la RN 85, entre Sidi Mezghiche et Tamalous, a-t-on appris, hier, auprès de ce

corps constitué.

Deux (2) individus âgés de 39 et de 60 ans, au volant des deux camions utilisés pour le transport du sable, ont été arrêtés dans la foulée de cette opération au cours de laquelle il a été établi que les

deux mis en cause ne disposaient d'aucune autorisation ou document justifiant la présence du matériau, a-t-on précisé de même source.

Après extension de leur compétence territoriale, les gendarmes de la wilaya de Skikda, poursuivant leurs investigations, ont découvert près d'El Milia, dans la wilaya voisine de Jijel, un vaste terrain situé au cœur d'une zone forestière inhabitée où les pillards de sable stockaient le sable extrait de manière illégale. Une "importante" quantité de ce matériau y a été découverte, a-t-on ajouté, sans toutefois préciser la quantité de sable entreposée.

Les deux individus arrêtés ont été placés en détention préventive après leur présentation devant le procureur de la République près le tribunal de Skikda, tandis que les deux camions ont été mis en fourrière et leur chargement saisi.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Opération d'envergure pour la plantation de 20.000 arbres

Une opération "d'envergure" portant sur la mise en terre de quelque 20.000 arbres, appelée "la main verte 2", a été lancée hier dans de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a-t-on constaté. Selon le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Abdelfettah Doudj, cette action constitue le prolongement d'une opération similaire

lancée l'an dernier par cette instance élue et qui avait vu la plantation de 10.000 arbres. La "main verte 2" sera principalement concentrée sur l'entrée ouest de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, de part et d'autre de la RN 5, dans l'enceinte de l'établissement hospitalier Lakhdar-Bouzidi, l'artère principale et les quartiers Akhrouf et El Mounia, au

chef-lieu de wilaya, dans le nouveau cimetière et dans la commune de Ras el Oued, a précisé le même élus.

Initiée par la commission de l'APW chargée de l'irrigation, de l'agriculture, des forêts, de la pêche et du tourisme, en collaboration avec les services de l'agriculture, des forêts, de l'environnement, la chambre d'agricul-

ture, la commune et les scouts musulmans algériens, l'opération s'inscrit dans le cadre d'un projet intitulé "Citoyenneté et civisme" visant à ancrer l'esprit d'initiative et d'entraide, selon M. Doudj. Le couvert végétal, avec 83.282 hectares de forêts, représente 21,2% de la superficie de la wilaya.



NETTOIEMENT DES BERGES DU RHUMEL : Le «Caillou» en passe de retrouver sa splendeur

Par Moza Daghiche

En plein cœur de Constantine, sur le pont de Bab El Kantara enjambant le Rhumel qui serpente 700 m plus bas, les yeux brillants d'ardeur et de détermination des éléments de la Protection civile compensent l'absence du soleil en ce lundi 16 mars. Ces hommes appartenant au Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) se sont vu confier la tâche de redonner toute leur splendeur aux berges du Rhumel et aux parois rocheuses abruptes qui le ceignent depuis la nuit des temps. Vaste et audacieuse entreprise s'il en est, à quelques jours de l'ouverture du grand événement "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe".

Il est 9 heures ce matin-là. Le groupe prépare ses baudriers, ses cordes et ses multiples équipements. Dans quelques minutes, les éléments du GRIMP vont prendre d'assaut les gorges du Rhumel. L'objectif: redonner à ce site captivant, chargé d'histoire, son lustre d'autan.

Près de 80 éléments et 72.000 litres d'eau en réserve

Rue Larbi Ben M'hidi, une artère communément appelée Trik Djedida, à hauteur de l'ascenseur menant à la passerelle suspendue Mellah-Slimane, le lieutenant Abdelkedous Tammar, chef du service des interventions à la direction de la Protection civile et chef de l'opération de nettoyement des berges du Rhumel, apporte les ultimes retouches du plan d'action et donne les dernières consignes.

Au second jour de cette opération d'envergure, pas moins de 72 éléments de la Protection civile sont présents. "Huit (8) officiers, quatre (4) sous-officiers, quarante quatre (44) agents de la protection civile et seize (16) éléments du GRIMP sont mobilisés sur les sites de Bab El Kantara et de Mellah-Slimane", indique à l'APS le lieutenant Tammar. En matière de moyens matériels, la direction de la Protection civile a mis en place quatre (4) camions-citernes totalisant 72.000 litres d'eau, deux (2) véhicules d'intervention et quatre (4) autres pour le commandement et communication.

9h30 : l'ordre donné aux hommes du GRIMP d'entamer la descente signe le coup d'envoi de la phase concrète de l'opération. Casqués, "armés" de gants d'assurance et d'une panoplie d'équipements de sécurité, les grimpeurs descendent le long de la paroi du pont de Bab El Kantara. La manœuvre est très risquée, mais le lieutenant Abderrahim Boulkechra, du GRIMP, affirme que l'endroit est "familier" pour l'équipe chargée de repêcher du Rhumel les victimes d'accidents.

En parallèle, une deuxième équipe de la protection civile emprunte les escaliers du côté de la rue Tatche-Belkacem, pour rejoindre leurs collègues sous le pont Bab El Kantara. Le site est difficile d'accès, les amas de déchets, la végétation sauvage et la pluie qui s'est abattue ces derniers jours sur la ville rendent les lieux glissants et très risqués.

"S'adapter aux situations, assurer la sécurité des membres de l'équipe et mener à bien notre mission sont l'essence de notre intervention", souligne le lieute-

nant Azzouz Hanouf. On atteint, essoufflés, le site à une cinquantaine de mètres en-dessous du pont.

A l'assaut de tonnes de détritus

Des tuyaux d'incendie sont déployés depuis les camions-citernes stationnés en haut, rue Larbi Ben M'hidi. Limitant le périmètre d'intervention à la corde de la ligne de vie (dispositif de sécurité utilisé en escalade), à coup des dizaines de milliers de litres d'eau, de la forte pression, les soldats du feu viennent à bout, petit à petit, des saletés qui enlaidissent ce caillou géant, témoin de l'histoire aussi glorieuse que mouvementée de l'antique Cirta.

Entre les sites de Bab El Kantara et de Mellah-Slimane, 80.000 litres d'eau ont été déversées sur les rochers, au premier jour de l'intervention" précise le sergent Mohamed-Adnane Benchboub qui souligne "l'apport déterminant de la sensibilisation des citoyens à la propriété d'un site unique en son genre".

18.000 litres d'eau ont été consommés dans ce site depuis la matinée, signale le lieutenant Hanouf qui affirme aussi que l'opération nécessite "de la volonté, beaucoup de travail et d'infinité de patience".

À peine le site nettoyé, les éléments du GRIMP reçoivent l'ordre d'entamer le lavage d'un site en contrebas. Supervisant depuis son poste de commandement les opérations lancées simultanément à Mellah-Slimane et à Bab El Kantara, le lieutenant Tammar précise que depuis la demande du wali de Constantine de nettoyement des berges du Rhumel, "des sorties pour reconnaissance ont été effectuées et des vidéos tournées sur l'ensemble du site ciblé pour préparer le plan d'intervention".

Ce plan subdivise l'opération en trois secteurs, celui inaccessible au commun des mortels, réservé aux éléments du GRIMP, un second difficilement accessible que d'autres éléments de la Protection civile prennent en charge et le dernier, accessible, où les travailleurs de la commune de Constantine, appuyés par ceux d'une entreprise spécialisée en travaux hydrauliques et de plusieurs autres sapeurs-pompiers, sont à pied d'œuvre. 14 h 30. Le soleil fait une timide apparition au moment où les premiers grimpeurs rejoignent le pont de Bab El Kantara. Le lieutenant Tammar entame, de suite, un débriefing. Les éléments présents dressent le bilan de la journée.

Le vieux Rocher "courbé" par l'âge semble retrouver peu à peu son éclat en cette deuxième journée de grand toilettage. Pourvu que le site soit maintenant préservé et laissé propre", souhaitent des voix qui s'élèvent parmi les dizaines de curieux amassés sur le pont de Bab El Kantara. A 15 h précises, le commandant de l'opération annonce la levée du dispositif.

Le temps de récupérer leur matériel, les soldats du feu repartent, fourbus mais "le cœur léger d'avoir bien travaillé", souligne Hamza, un des éléments du groupe.

La mission continuera demain et les jours suivants, "avec la même détermination", souligne le jeune grimpeur en rejoignant ses collègues pour un repos bien mérité.

APS

L'affaire a été jugée en session criminelle en ce mois de mars 2015, au tribunal d'Alger. Les éléments de la police judiciaire ont réussi à arrêter le présumé meurtrier d'un jeune homme.

ALGER 15 ans de prison pour meurtre



A.Ferrag

En ce jour fatidique, l'intention de Hocine fut attirée par le portable de Hafid, il décida alors de le lui voler. Hafid a refusé de se laisser faire. Hocine s'attaqua à Hafid, armé d'un couteau. Hafid tourna l'arme contre celui-ci et lui assène un coup de couteau dans le ventre, le blessa grièvement. La victime fut transférée à la clinique et vu la gravité de son cas

on décida son transfert vers l'hôpital. Malheureusement, il mourut au cours du trajet.

Le mis en cause est immédiatement arrêté.

Le jour du procès, l'accusé reconnaît tous les faits retenus contre lui. L'accusé a déclaré à la barre : « Je n'ai jamais eu l'intention de tuer la victime, j'étais en situation de légitime défense, je voulais me défendre ! Je ne suis pas un assassin ».

Le représentant du ministère public prendra la parole pour

entamer son réquisitoire, mit en exergue l'acte commis par l'accusé et requiert la peine de 15 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense, insistant sur le fait que son client n'avait à aucun moment l'intention réelle de tuer la victime, Hafid était en situation de légitime défense, il fera valoir en conséquence les circonstances atténuantes pour son client.

Après délibérations, l'accusé est condamné à 12 ans de prison ferme.

PROCÈS DES MEMBRES DE LA FAMILLE ABOU ZEID: Des peines allant jusqu'à 12 ans de prison ferme



Le tribunal criminel d'Alger a prononcé mardi des verdicts allant de l'acquittement à 12 ans de prison ferme à l'encontre de dix (10) membres de la famille du terroriste Abou Zeid (abattu en 2013 au nord du Mali), accusés d'appartenance à un "groupe terroriste international" spécialisé dans l'enlèvement de touristes étrangers dans le sud algérien et possession d'armes et de munition". La juge a prononcé une peine de 12 ans de prison ferme à l'encontre de l'accusé principal, Gasmi Abdelkader et 10 ans de prison ferme à l'encontre de Ghadir Omar Ben Miloud et Ghadir Omar Laid Ben Mohamed.

Par ailleurs, une peine de six ans (6) de prison ferme a été prononcée à l'encontre de Ghadir

Omar Djilali et cinq ans (5) de prison ferme à l'encontre de Benarouba Maatouk et Lounes Slimane alors que Kaddouri Ahmed a été condamné à quatre ans (4) de prison ferme.

Lounes Mohamed Ben Kenni, Lounes Mohamed Ben Ahmed et Belkacemi Rabah ont été acquittés. Selon larrêt de renvoi, les mis en cause sont poursuivis pour formation "d'un réseau de soutien" à un groupe terroriste international qui activait dans le désert algérien et les pays du Sahel, et avait pour objectif d'enlever des touristes étrangers, en vue de demander des rançons.

Le dénommé Abou Zeid a adopté, selon la même source, "une nouvelle stratégie consistant à recruter des contrebandiers (drogues, carburant et armes) activant dans cette région du Sahara dans le but de les utiliser dans l'exécution de plans criminels". Outre le recrutement de nouveaux éléments pour renforcer le groupe, les prévenus fournissaient aux terroristes des denrées alimentaires, du carburant et des devises et utilisaient le trafic de drogue pour financer l'achat d'armes.

Les accusés avaient organisé un faux barrage dans le Sud pour voler des voitures de type 4x4 aux citoyens, en vue de les utiliser dans des attentats terroristes, dont l'attaque armée ayant visé des éléments de la Gendarmerie nationale à El Goléa en 2006. Les mis en cause ont reconnu durant l'enquête judiciaire avoir soutenu le groupe terroriste dirigé par Abou Zeid.

FÊTE DE LA VICTOIRE: L'association des anciens scouts musulmans algériens organise des caravanes vers plusieurs wilayas

L'association des anciens scouts musulmans algériens organisera six caravanes à destination de plusieurs wilayas, dans le cadre de la célébration de la fête de la victoire, a-t-on appris hier auprès du président de l'association, Mustapha Saâdoun.

L'objectif de ces caravanes à caractère historique et touristique, prévues lors des vacances scolaires de printemps, est d'inculquer aux nouvelles générations les valeurs et principes de la gloire révolution du 1^{er} Novembre,

cette manifestation, a-t-il ajouté.

"Deux colloques visant à encourager le scoutisme féminin et à établir un programme spécial pour cette catégorie" sont prévus dans les wilayas de Jijel et Tébessa, a annoncé M. Saâdoun.

Des ateliers sur le rôle de la femme au sein de la famille et dans l'éducation sociale sont également prévus à cette occasion et seront ponctués par la présentation de l'expérience des différentes wilayas en matière de bénédiction féminin.

ASTRONOMIE

L'éclipse solaire de demain peut endommager la vision

L'éclipse solaire partielle qui sera visible demain 20 mars en Afrique du Nord et en Europe peut rendre aveugle en endommageant la vision de façon irréparable si elle n'est pas observée à travers des lunettes spéciales, selon les spécialistes.



"Une observation directe du disque solaire peut engendrer des lésions de la cornée ou bien de la rétine. Si les lésions de la cornée, essentiellement liées aux ultraviolets, sont réversibles en quelques jours, les lésions de la rétine peuvent, elles, "altérer définitivement la vue", selon les ophtalmologues.

Ces lésions peuvent se manifester par une baisse de la vision centrale, de la perception des couleurs ou encore des déformations visuelles ou des taches sombres dans le champ de vision.

A Alger, l'éclipse débutera à 09h06 (premier contact) et le maximum de l'éclipse aura lieu à 10h10 avant de se terminer à 11h19, note le centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). Cette éclipse solaire partielle verra plus de 50% du disque solaire occulté (degré d'obscurcissement) dans le nord du pays, a souligné le centre.

Le centre a précisé que les horaires pour les autres villes du pays sont disponibles sur son site qui apporte des précisions sur les différentes phases de cette éclipse.

Observer l'événement en toute sécurité

Pour regarder cet événement dans de bonnes conditions de sécurité, il est indispensable de se munir de lunettes spéciales de protection "complètement opaques à la lumière normale", ajoutent les médecins spécialistes. Les lunettes de protection spéciale conçues pour regarder le soleil directement permettent de filtrer 100% des rayons ultravio-

lets et infrarouges et 99,99% de l'intensité lumineuse.

Une éclipse se produit lorsque la lune s'interpose entre la terre et le soleil de manière à cacher une partie (éclipse partielle) ou la totalité du disque solaire (éclipse totale).

L'observation en Europe et dans le monde

Le soleil sera totalement caché par la lune pour un bref moment dans une bande dessinant un demi-cercle autour du Groenland. Plus on sera loin de cette zone et moins l'éclipse sera importante.

L'éclipse sera totale au nord de l'Europe où sa trajectoire passera entre l'Islande et l'Ecosse, sur les îles Féroé et le Spitzberg.

Il s'agit de la dixième éclipse totale du XXI^e siècle et la première éclipse de 2015. Elle aura lieu le jour de l'équinoxe de printemps, lorsque le soleil passe de l'hémisphère Sud à l'hémisphère Nord. Dans une zone d'environ 500 km de large et de 5.600 km de long, allant de l'Atlantique Nord au pôle Nord, la lune occultera peu à peu le soleil jusqu'à ce qu'il soit caché totalement pendant 2 min 47 secondes au maximum.

Peu de personnes auront le privilège de voir l'éclipse totale car seuls deux territoires émergés sont situés dans cette bande.

Il faudra se trouver aux îles Féroé, archipel subarctique danois vers 9h41 GMT (10h41 heure d'Algér) ou bien dans l'archipel norvégien du Svalbard (qui comprend l'île du Spitzberg) vers 10h11 GMT pour voir le soleil se transformer en disque noir brièvement. Seul restera alors visible

un halo lumineux, la "chevelure" de l'astre.

Dans une large zone autour de cette "bande de totalité", l'éclipse sera vue seulement comme partielle. Ce sera le cas dans les pays européens, en Afrique du Nord, et dans le Nord-Ouest de l'Asie.

Les éclipses totales surviennent lorsque la lune passe entre la terre et le soleil à un moment où les trois astres sont parfaitement alignés. Mais il y a une autre condition: "il faut que la lune soit suffisamment basse, suffisamment proche du plan qui passe par la terre et par le soleil pour que ce phénomène se produise", selon les experts. Coïncidence céleste, le soleil est environ 400 fois plus large que la lune mais il est aussi 400 fois plus lointain.

La lune peut ainsi cacher entièrement le soleil pour les personnes se trouvant dans l'ombre qu'elle projette à la surface de la terre.

La lune se fera encore remarquer samedi avec de grandes marées, très importantes, qui toucheront notamment la baie de Fundy au Canada, les côtes de l'Atlantique, celles de la Manche et de la Mer du Nord.

La marée résulte d'un effet de l'attraction gravitationnelle de la lune et du soleil sur les océans.

Pour avoir de grandes marées, il faut que la terre, la lune et le soleil soient alignés, comme c'est le cas pour une éclipse, déclare Kevin Horsburgh, du Centre national océanographique (NOC) britannique. "Et pour les marées particulièrement grandes, la lune doit se trouver au dessus de l'équateur".

OUARGLA:

La carte magnétique de l'agriculteur délivrée avant juillet 2015

des unités d'assainissement et de drainage, et celles de production d'aliments de bétail.

Dans l'optique de vulgariser cette carte et de sensibiliser les agriculteurs et éleveurs sur son intérêt, la Chambre nationale d'agriculture vient de lancer, avec le concours de la chambre locale, une opération d'assainissement et de mise à jour des fichiers des agriculteurs, pour ré-immatriculer les fellahs et mettre en valeur ce document, selon la même source.

Cette nouvelle carte, qui est attribuée par la Chambre nationale de l'agriculture au profit des agriculteurs à travers le pays, contient les différentes coordonnées concernant son détenteur, dont la vocation et la nature de son activité agricole et d'élevage, a précisé le chargé de l'opération d'établissement de cette carte à la Chambre agricole de Ouargla.

Omar Chakhar a expliqué que cette carte, dont la délivrance s'effectuera au niveau local, peut servir pour les services agricoles de "carte d'identité et de carte professionnelle", grâce à l'ensemble des données qu'elle renferme, dont un numéro d'immatriculation national, et cible notamment toutes les activités ayant un rapport direct avec le secteur.

La carte concerne, outre les agriculteurs et les éleveurs, les professionnels des bureaux d'études agricoles et rurales, des cellules de vulgarisation,

L'opération, menée conformément à un décret ministériel de janvier 1996, vise, entre autres objectifs, la relance des activités agricoles et le soutien des agricultures, a souligné M.Chakhar, en signalant que l'opération a d'ores et déjà recensé 600 fellahs éligibles, à travers la wilaya.

D'après les statistiques de la Chambre locale d'agriculture, la wilaya de Ouargla compte plus de 25.000 agriculteurs, dont plus de 2.000 agricultrices, versés dans différents segments culturels et notamment la phœniciculture et les cultures maraîchères.

BLIDA : Mariage collectif de 25 orphelines



Au total 25 jeunes filles orphelines, âgées de 20 à 28 ans, ont convolé en justes noces à Blida, à la faveur d'un mariage collectif organisé, mardi soir, par l'association caritative Kafil El Yatim.

Animée par une troupe de medahates d'Alger, la cérémonie de mariage a été organisée à la salle des fêtes "Palais El Andalous" d'Ouled Yaïch, en présence d'un grand nombre d'invités, dont les parents

des mariées, de bienfaiteuses et de journalistes, venus s'associer à la joie des nouvelles mariées. Auparavant, les mariées ont bénéficié d'une virée à travers Blida, durant laquelle leur cortège nuptial, fait d'une longue file de véhicules ornés de fleurs multicolores, a sillonné les grandes artères de la ville, avant de s'arrêter au niveau de la salle des fêtes où les jeunes filles, vêtues de beaux karakou traditionnels, ont été introduites sous des youyous striés.

Selon Tirouche Nabila, chargée de la communication auprès de l'association Kafil El Yatim, outre la cérémonie de mariage, chaque mariée a bénéficié d'un trousseau d'une valeur de 150.000 DA. L'opération a été financée par des bienfaiteurs. "Notre but principal est d'apporter un peu de joie et de bonheur à ces jeunes orphelines", a-t-elle souligné.

Pour leur part, les invités ont loué cette initiative du reste généreuse, exprimant leur souhait de voir se multiplier ce genre d'actions charitables au sein de la société.

Ces nouvelles mariées bénéfieront, samedi prochain, d'une session pour les préparer à la vie conjugale, dont l'encadrement sera assuré par des psychologues, des sociologues et des hommes de culte.

Selon la même source, il s'agit là de la deuxième action du genre à être organisée par cette association caritative, après un premier mariage collectif organisé, en 2014, au profit de 50 orphelines, sachant qu'une troisième initiative similaire est programmée pour le 29 mai 2015 au profit de pas moins de 115 autres jeunes filles.

APS

NAÂMA

Attribution de plus de 110 unités d'élevage pour soutenir les éleveurs de la wilaya

Au moins 120 petites unités d'élevage animal ont été distribuées à des petits éleveurs dans les zones steppiques de la wilaya de Naâma, a-t-on appris hier de la conservation des forêts.

Une opération d'attribution de 714 têtes d'ovins, comme une première tranche, pour un coût de plus de 16 millions DA, ont été accordées à des éleveurs établis dans plusieurs sites touchés par la sécheresse et la désertification et ciblés par ce programme en cours d'exécution depuis ce mois de mars, à travers les communes de Mekmène Ben Amar, Mécheria, El-Biodh, El-Kasdir, Ain-Benkhelil et Ain-Sefra, ont révélé les responsables du secteur des forêts.

La deuxième tranche du programme, prévue également cette année, devra comporter des petites unités d'élevage animal à être attribuées à des éleveurs débutant, possédant moins de 5 têtes de bétail, que ce soit des ovins, des caprins ou des bovins, ainsi qu'à des apiculteurs, selon la même source.

Ce programme vise à fixer les populations d'éleveurs dans les régions rurales, à travers la création d'activités productives, y compris celles destinées aux femmes, en plus de préserver les races animales et d'approvisionner le marché en viande, laine, peaux etc. Le programme vise aussi à faire bénéficier un bon nombre de femmes et d'enfants de familles exerçant des activités liées à l'élevage établis sur 64 zones rurales réparties à travers la wilaya.

Ces régions rurales bénéficieront également de l'ouverture de pistes rurales dans les zones isolées et difficiles d'accès, la correction des cours d'eau et d'autres projets pour la réalisation de retenues hydrauliques, la distribution de kits solaires afin d'alimenter les foyers en électricité, en sus de l'exploitation des sources d'eau dans l'agriculture pour encourager les agriculteurs à produire de la richesse et aux habitants de ces régions rurales de se fixer dans leurs régions.

LUTTE CONTRE LE CANCER

Pour la sensibilisation des jeunes sur les risques du tabagisme

Le Pr Messaoud Zitouni, chargé de la mise en œuvre du plan national cancer, a plaidé mardi à Alger, pour la sensibilisation des jeunes sur les risques du tabagisme, à l'origine de 90% des cancers des poumons.



"Il est urgent que notre système éducatif mette en place des règles pour le sevrage des jeunes qui ont commencé à fumer et dissuader les autres de le faire", a appelé M. Zitouni au cours d'une séance consacrée à la présentation du plan national de lutte contre le cancer.

Il a souligné, à ce propos, que les études ont montré que "le tabac est à l'origine de 90% des cancers des poumons et cause 30% des cancers dans le monde", notant qu'en Algérie "les gens

fument de plus en plus jeunes, ce qui est inquiétant", a-t-il dit.

La lutte contre le tabagisme demeure le défi majeur du plan national cancer, notamment dans son volet amélioration et prévention contre les facteurs de risques, a ajouté le responsable qui relève également que "les résultats des traitements tel que la chimiothérapie sont moins bons chez les malades tabagiques". Le Pr Zitouni a fait savoir aussi, que plusieurs pays dont les Etats Unis sont en train de re-

venir, comme ce qui est le cas pour l'alcool, à la prohibition du tabac afin de diminuer le taux de mortalité.

Le plan national cancer, premier du genre, a fixé huit axes stratégiques qui ont été hiérarchisés selon l'ordre de priorité, a expliqué le professeur notam que l'objectif principal de ce plan est la réduction de la mortalité et de la morbidité par cancer et l'amélioration de la qualité de vie des malades pendant et après le traitement.

BOUIRA

300 femmes touchées par une campagne de dépistage du cancer de sein et du col de l'utérus

Trois cents (300) femmes ont subi, depuis mardi, des examens médicaux au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf de Bouira, dans le cadre d'une campagne de dépistage du cancer du col de l'utérus et celui du sein, a-t-on appris, mercredi, auprès des organisateurs.

Initiée par les établissements de santé publique locaux en collaboration avec l'association nationale "Tendre la Main" ainsi que celle de "El-Fajr", de Tizi-Ouzou, cette action de solidarité vise

à sensibiliser les femmes sur les bienfaits du dépistage et de prévention contre ces deux maladies qui ne cessent de prendre de l'ampleur dans le pays, a expliqué à l'APS, Hamid Brahim, médecin coordinateur à l'EPH de Bouira.

Jusqu'à présent, l'opération de dépistage du cancer du sein et celui du col de l'utérus a touché plus de 250 femmes, et nous comptons arriver jusqu'à 300 au second et dernier jour de cette campagne qui a été entamée mardi", a précisé M. Brahim.

Selon ce dernier, plusieurs

médecins spécialistes, des gynécologues et des oncologues de Bouira et de Tizi-Ouzou, prennent part à cette action de dépistage qui porte sur plusieurs examens médicaux. "Nous voulons sensibiliser la femme à se faire dépister le plus tôt possible pour se protéger contre toute menace de ce genre", a souligné le responsable, qui a souligné l'impératif pour les femmes d'effectuer des contrôles gynécologiques réguliers pour se préunir contre ces "pathologies qui affectent plus de 16.000 femmes par an", a-t-

il dit. Les frottis cervico-vaginaux et les tests biologiques du papillomavirus (HPV), sont les meilleurs moyens de dépistage précoce du cancer du col de l'utérus.

"Le cancer du col de l'utérus, problème majeur de santé publique en Algérie de par sa gravité, peut être guéri à 100% s'il est diagnostiqué à un stade précoce. L'examen du frottis doit être fait systématiquement lorsqu'une femme de plus de 20 ans se présente en consultation médicale", a expliqué M. Brahim.

L'effet protecteur de l'aspirine contre le cancer colorectal absent chez certaines personnes

L'effet protecteur de l'aspirine et des anti-inflammatoires non-stéroïdiens (AINS) contre le cancer colorectal est absent chez certaines personnes, a révélé une étude publiée mardi.

Les chercheurs ont découvert que les bienfaits thérapeutiques de l'aspirine et des AINS contre ce genre de cancer étaient absents chez environ 9% des participants à l'étude qui avaient des variations génétiques sur le

chromosome 15. Ils ont constaté aussi que 4% avaient deux génotypes encore plus rares sur le chromosome 12, qui accroissent le risque de cancer colorectal.

Les auteurs de l'étude ont analysé et comparé les données génétiques et de mode de vie de 8.624 hommes et femmes diagnostiqués d'un cancer du colon, ainsi que 8.553 autres qui ne souffraient pas de ce cancer.

Ces données proviennent d'études menées entre 1976 et 2003 aux Etats-Unis, au Canada, en Australie et en Allemagne avec des personnes de descendance européenne.

"Notre espoir est de trouver des sous-groupes de la population chez qui l'utilisation de l'aspirine et des AINS a des bienfaits thérapeutiques qui surpassent les risques", a souligné Ulrike Peters, une des chercheurs.

BLIDA Un cas de malaria enregistré

Un patient souffrant de malaria (paludisme) a été enregistré au niveau du service des maladies infectieuses de Boufarik (Blida), a-t-on appris, hier, auprès de son responsable.

Il s'agit d'un jeune homme de 36 ans, actuellement placé en isolement et soumis au traitement, a indiqué à l'APS, Mohamed Yousfi, signalant que son état est stable.

Il a expliqué ce cas par le fait que cette personne n'a pas pris le traitement recommandé lors de son déplacement en Guinée équatoriale, pour soutenir l'équipe nationale de football en Coupe d'Afrique.

Selon ce responsable, les principaux symptômes de cette maladie répandue dans les pays d'Afrique subsaharienne, sont la fièvre, nausées, maux de tête, et douleurs musculaires, entre autres.

Le président guinéen : Risque de propagation d'Ebola à Conakry



Le président guinéen, Alpha Condé, a prévenu mardi contre le risque d'une propagation de l'épidémie d'Ebola dans la capitale Conakry et ses environs, plaidant, à cet égard, pour plus de vigilance et de précaution. "Beaucoup de gens pensent que l'Ebola est fini, l'Ebola n'est pas fini.

Nous avons des cas à Conakry. Et Conakry, c'est la capitale, c'est deux millions d'habitants", il est "extrêmement important de prendre des précautions, sinon la maladie va s'étendre", a déclaré le président Condé lors d'une conférence de presse.

"L'épidémie s'est fortement réduite en Guinée forestière" (sud), d'où elle est partie en décembre 2013, mais "aujourd'hui, notre inquiétude, c'est Conakry et les environs, à savoir Coyah, Forécariah, Boffa et Kindia et les communes de Matoto et Ratoma", a-t-il affirmé.

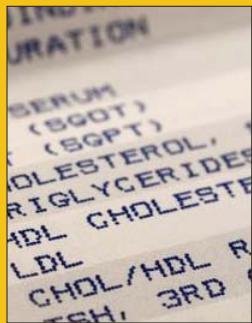
"Nous avons besoin de dix fois plus d'efforts que lorsque l'épidémie était grave", a-t-il dit, appelant à "tout faire pour en finir avec Ebola au plus tard d'ici à la mi-avril", l'objectif que se sont fixé les trois pays les plus touchés.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, est partie en décembre 2013 du sud de la Guinée avant de se propager au Liberia et à la Sierra Leone voisins.

Selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) arrêté au 15 mars, 10.479 morts ont été identifiés au total, dont 2.224 en Guinée, sur les 24.666 cas recensés.

APS

MAUVAIS CHOLESTÉROL : COMMENT LE DÉTECTOR



1 adulte sur 4 a trop de cholestérol, soit 10 millions de Français selon la Fédération française de cardiologie. Comment savoir si nous faisons partie de ceux qui en ont de trop ? En dehors d'une prise de sang, peut-on savoir si l'on a trop de cholestérol ?

Impossible dans l'immense majorité des cas. Seule l'hypercholestérolémie familiale, d'origine génétique, s'accompagne parfois de petites taches crème sur les paupières ou d'un épaississement du talon d'Achille. Les autres n'entraînent aucun symptôme. C'est pourquoi il faut y penser et vérifier de temps en temps où on en est. Il est conseillé de contrôler son taux de cholestérol une première fois vers 20 ans, puis au minimum tous les cinq ans avant 50 ans, tous les trois ans après. Un dépistage d'autant plus important si l'on a un peu d'embonpoint ou tendance à prendre du ventre.

Votre analyse de sang

Les seuils admis comme acceptables ne cessent de baisser, mais ils sont aussi nuancés selon le risque cardiovasculaire global. Ainsi, un taux de cholestérol total de 2,40 g/l sera considéré comme trop élevé pour un homme fumeur de 55 ans souffrant d'hyper-tension, alors qu'il sera jugé correct pour une femme de 34 ans non-fumeuse. De même, le maximum de mauvais cholestérol (LDL) acceptable, fixé à 1 g/l, sera abaissé entre 1 et 1,6 g/l si l'on présente d'autres facteurs de risque (tabac, surpoids, hypertension, diabète). Par ailleurs, le bon cholestérol (HDL) ne doit pas descendre en dessous de 0,40 g/l pour les hommes, 0,60 g/l pour les femmes et le rapport cholestérol total/HDL-cholestérol demeurer inférieur à 5 chez l'homme, 4,4 chez la femme.

Est-il possible de ne pas avoir assez de cholestérol ?

Cela arrive effectivement. Une anomalie due à des causes génétiques perturbant le fonctionnement du foie, et donc souvent partagée dans la famille. Ce n'est pas très bon non plus, un taux trop bas pouvant entraîner des carences en vitamines ou en acides gras, voire témoigner d'un risque d'autres maladies quand il baisse sans raison apparente. C'est pourquoi un suivi régulier est généralement instauré. Une baisse du taux de cholestérol peut également résulter d'une maladie intestinale inflammatoire chronique, entraînant sa mauvaise absorption, ou accompagner une hyperthyroïdie. En cas de chute brutale, les médecins entreprendront des examens, car cela peut aussi signaler une maladie grave du tube digestif.

MOINS SE MAQUILLER, UNE BONNE ASTUCE ANTI-ÂGE ?

Une nouvelle tendance émerge outre-Manche. Elle prône deux jours sans maquillage par semaine pour laisser reposer son visage et paraître plus jeune. Ce rythme 5 jours-2 jours n'est pas sans rappeler le régime diététique 5:2 avec ces deux jours de restriction. Cette diète de la beauté vaut-elle le coup ? On fait le point avec une dermatologue.

On s'en sert quasiment tous les jours pour camoufler les taches, les marques de fatigue ou se donner bonne mine avant d'aller au travail. Mais le maquillage est-il vraiment un bon réflexe pour notre peau ? Et s'il accélérerait le vieillissement ? C'est toute la question posée par la tendance qui fleurit en ce moment en Angleterre. Elle consiste à laisser "reposer" sa peau deux jours chaque semaine, pour éviter l'asphyxie par les cosmétiques.

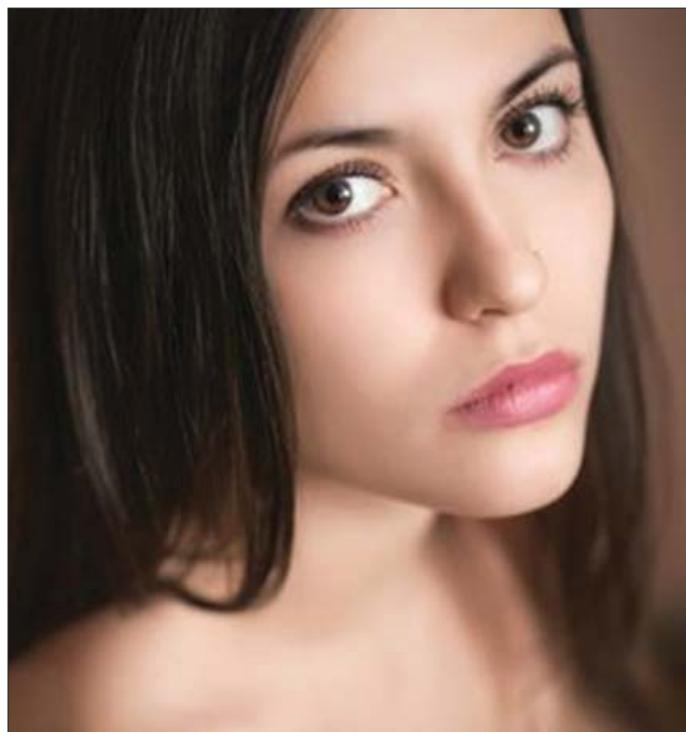
De l'avis des adeptes, cette astuce, dont le tempo rappelle l'esprit du régime 5:2, favoriserait le renouvellement cellulaire. Il mettrait ainsi la peau à l'abri des dégâts causés par le maquillage tels que l'acné, les irritations, les allergies ou encore les rides prématurnées.

Une "théorie" anti-âge non prouvée

Le maquillage fait-il vraiment vieillir ? Il n'est pas prouvé, à ma connaissance, que le maquillage accélère le vieillissement de la peau ! objecte Marie-Estelle Roux, dermatologue à Paris. Ce qui est prouvé en revanche, c'est que pour préserver la jeunesse de sa peau, il faut l'hydrater, la protéger du soleil, et ne pas fumer". Si l'aspect anti-âge ne va pas de soi, moins se maquiller présente tout de même des avantages. "On limite les applications de produits chimiques sur la peau, potentiellement allergisants ou potentiellement irritants", précise la dermatologue.

Les bons gestes maquillage qui préservent la peau

Quid des accros aux cosmétiques ? Si on fait partie des femmes qui se sentent "nues" sans maquillage, une alternative moins radicale que le boycott de sa trousse beauté permet tout autant de préserver sa peau. D'abord, on choisit une texture adaptée à son type de peau, ce qui signifie par exemple qu'on évite les fonds de teint crème si on a la peau grasse. On prend à la place une poudre non comédogène. A l'inverse les peaux sèches doivent opter pour une



texture crème et un blush crème.

Un problème de peau sur le visage peut être lié à un produit cosmétique. On n'hésite pas à demander conseil à un dermatologue qui orientera vers des produits adaptés à votre épiderme. Autre précaution qu'on a tendance à zapper, le filtre solaire : les peaux régulièr-

ment exposées au soleil doivent utiliser des produits qui contiennent un filtre solaire.

Enfin, on commence et on clôt chaque journée par un rituel incontournable pour soulager sa peau : le démaquillage. Il nettoie la peau des résidus de maquillage et des polluants. Un geste détox prouvé celui-ci !

ANTI-ÂGE : PENSEZ À L'INDICE GLYCÉMIQUE



Il est essentiel d'y faire attention pour de multiples raisons. Prévention du cancer, cholestérol... L'index glycémique, compte aussi pour le vieillissement.

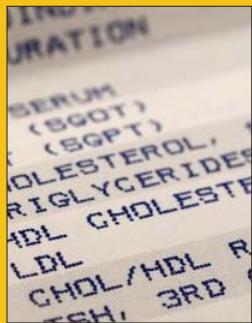
« Oui car plus un aliment a un index glycémique (IG) élevé, plus il entraîne la sécrétion d'insuline par le pancréas. À la longue, la consommation de tels aliments peut d'une part provoquer un surmenage du pancréas qui s'épuise, d'autre part conduire à une moindre sensibilité des cellules à l'insuline, ce qui peut provoquer obésité, hypertension et diabète de type 2 », explique Florence Piquet. L'index glycémique (IG) est un indice qui permet d'éva-

luer la capacité des aliments à éléver la glycémie (le taux de sucre dans le sang). De 70 à 100, l'IG est élevé : l'aliment entraîne une élévation rapide du taux de sucre sanguin. Entre 56 et 70, l'IG est modéré. En deçà de 55, on parle d'IG bas : l'aliment provoque une faible élévation du sucre sanguin.

La glycation

Un excès de sucre joue également sur la qualité de tous nos tissus en raison d'un phénomène appelé la glycation : les sucres se fixent sur les protéines, ce qui a pour effet de rigidifier l'élastine et le collagène de notre peau.

MAUVAIS CHOLESTÉROL : COMMENT LE DÉTECTOR



1 adulte sur 4 a trop de cholestérol, soit 10 millions de Français selon la Fédération française de cardiologie. Comment savoir si nous faisons partie de ceux qui en ont de trop ? En dehors d'une prise de sang, peut-on savoir si l'on a trop de cholestérol ?

Impossible dans l'immense majorité des cas. Seule l'hypercholestérolémie familiale, d'origine génétique, s'accompagne parfois de petites taches crème sur les paupières ou d'un épaississement du talon d'Achille. Les autres n'entraînent aucun symptôme. C'est pourquoi il faut y penser et vérifier de temps en temps où on en est. Il est conseillé de contrôler son taux de cholestérol une première fois vers 20 ans, puis au minimum tous les cinq ans avant 50 ans, tous les trois ans après. Un dépistage d'autant plus important si l'on a un peu d'embonpoint ou tendance à prendre du ventre.

Votre analyse de sang

Les seuils admis comme acceptables ne cessent de baisser, mais ils sont aussi nuancés selon le risque cardiovasculaire global. Ainsi, un taux de cholestérol total de 2,40 g/l sera considéré comme trop élevé pour un homme fumeur de 55 ans souffrant d'hyper-tension, alors qu'il sera jugé correct pour une femme de 34 ans non-fumeuse. De même, le maximum de mauvais cholestérol (LDL) acceptable, fixé à 1 g/l, sera abaissé entre 1 et 1,6 g/l si l'on présente d'autres facteurs de risque (tabac, surpoids, hypertension, diabète). Par ailleurs, le bon cholestérol (HDL) ne doit pas descendre en dessous de 0,40 g/l pour les hommes, 0,60 g/l pour les femmes et le rapport cholestérol total/HDL-cholestérol demeurer inférieur à 5 chez l'homme, 4,4 chez la femme.

Est-il possible de ne pas avoir assez de cholestérol ?

Cela arrive effectivement. Une anomalie due à des causes génétiques perturbant le fonctionnement du foie, et donc souvent partagée dans la famille. Ce n'est pas très bon non plus, un taux trop bas pouvant entraîner des carences en vitamines ou en acides gras, voire témoigner d'un risque d'autres maladies quand il baisse sans raison apparente. C'est pourquoi un suivi régulier est généralement instauré. Une baisse du taux de cholestérol peut également résulter d'une maladie intestinale inflammatoire chronique, entraînant sa mauvaise absorption, ou accompagner une hyperthyroïdie. En cas de chute brutale, les médecins entreprendront des examens, car cela peut aussi signaler une maladie grave du tube digestif.

MOINS SE MAQUILLER, UNE BONNE ASTUCE ANTI-ÂGE ?

Une nouvelle tendance émerge outre-Manche. Elle prône deux jours sans maquillage par semaine pour laisser reposer son visage et paraître plus jeune. Ce rythme 5 jours-2 jours n'est pas sans rappeler le régime diététique 5:2 avec ces deux jours de restriction. Cette diète de la beauté vaut-elle le coup ? On fait le point avec une dermatologue.

On s'en sert quasiment tous les jours pour camoufler les taches, les marques de fatigue ou se donner bonne mine avant d'aller au travail. Mais le maquillage est-il vraiment un bon réflexe pour notre peau ? Et s'il accélérerait le vieillissement ? C'est toute la question posée par la tendance qui fleurit en ce moment en Angleterre. Elle consiste à laisser "reposer" sa peau deux jours chaque semaine, pour éviter l'asphyxie par les cosmétiques.

De l'avis des adeptes, cette astuce, dont le tempo rappelle l'esprit du régime 5:2, favoriserait le renouvellement cellulaire. Il mettrait ainsi la peau à l'abri des dégâts causés par le maquillage tels que l'acné, les irritations, les allergies ou encore les rides prématurnées.

Une "théorie" anti-âge non prouvée

Le maquillage fait-il vraiment vieillir ? Il n'est pas prouvé, à ma connaissance, que le maquillage accélère le vieillissement de la peau ! objecte Marie-Estelle Roux, dermatologue à Paris. Ce qui est prouvé en revanche, c'est que pour préserver la jeunesse de sa peau, il faut l'hydrater, la protéger du soleil, et ne pas fumer". Si l'aspect anti-âge ne va pas de soi, moins se maquiller présente tout de même des avantages. "On limite les applications de produits chimiques sur la peau, potentiellement allergisants ou potentiellement irritants", précise la dermatologue.

Les bons gestes maquillage qui préservent la peau

Quid des accros aux cosmétiques ? Si on fait partie des femmes qui se sentent "nues" sans maquillage, une alternative moins radicale que le boycott de sa trousse beauté permet tout autant de préserver sa peau. D'abord, on choisit une texture adaptée à son type de peau, ce qui signifie par exemple qu'on évite les fonds de teint crème si on a la peau grasse. On prend à la place une poudre non comédogène. A l'inverse les peaux sèches doivent opter pour une



texture crème et un blush crème.

Un problème de peau sur le visage peut être lié à un produit cosmétique. On n'hésite pas à demander conseil à un dermatologue qui orientera vers des produits adaptés à votre épiderme. Autre précaution qu'on a tendance à zapper, le filtre solaire : les peaux régulièr-

ment exposées au soleil doivent utiliser des produits qui contiennent un filtre solaire.

Enfin, on commence et on clôt chaque journée par un rituel incontournable pour soulager sa peau : le démaquillage. Il nettoie la peau des résidus de maquillage et des polluants. Un geste détox prouvé celui-ci !

ANTI-ÂGE : PENSEZ À L'INDICE GLYCÉMIQUE



Il est essentiel d'y faire attention pour de multiples raisons. Prévention du cancer, cholestérol... L'index glycémique, compte aussi pour le vieillissement.

« Oui car plus un aliment a un index glycémique (IG) élevé, plus il entraîne la sécrétion d'insuline par le pancréas. À la longue, la consommation de tels aliments peut d'une part provoquer un surmenage du pancréas qui s'épuise, d'autre part conduire à une moindre sensibilité des cellules à l'insuline, ce qui peut provoquer obésité, hypertension et diabète de type 2 », explique Florence Piquet. L'index glycémique (IG) est un indice qui permet d'éva-

luer la capacité des aliments à éléver la glycémie (le taux de sucre dans le sang). De 70 à 100, l'IG est élevé : l'aliment entraîne une élévation rapide du taux de sucre sanguin. Entre 56 et 70, l'IG est modéré. En deçà de 55, on parle d'IG bas : l'aliment provoque une faible élévation du sucre sanguin.

La glycation

Un excès de sucre joue également sur la qualité de tous nos tissus en raison d'un phénomène appelé la glycation : les sucres se fixent sur les protéines, ce qui a pour effet de rigidifier l'élastine et le collagène de notre peau.

Par Amar Belkhodja (*)

AISSAT IDIR 1915 - 1959

III - Un destin , une gloire, un drame

Syndicaliste d'élite, spécialiste averti des questions sociales et économiques, Aïssat Idir a toujours travaillé avec cœur et acharnement pour un syndicalisme authentiquement algérien. Il souffrit beaucoup pour ses idées politiques et son activité syndicale. Mais son esprit de sacrifice, sa loyauté, son honnêteté, la justesse et la continuité de son action, lui ont permis d'atteindre son objectif, avec la création de l'UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS ALGERIENS.- (Aïssat Idir : Un combattant de la cause nationale - *El Moudjahid* n° 47 du 3 août 1959)

Né le 1915 en Kabylie dans la région de Mekla, Aïssat Idir fait des études primaires chez ses parents puis termine des études supérieures en Tunisie chez son oncle. De retour en Algérie, il s'intègre dans le monde du travail après avoir réussi à un concours de recrutement aux Ateliers industriels de l'air (AIA) de Maison-Blanche qui emploient plus de 3000 travailleurs.

En 1938, il remplit les fonctions de comptable dans ces établissements qui le réintègrent après sa mobilisation pendant la Seconde Guerre mondiale. Grâce à ses compétences, il gravit les échelons et devint un cadre supérieur. Il a accompli plusieurs missions de contrôle au niveau des filiales de l'AIA installées au Maroc. Il a même droit à un diplôme d'honneur qu'on lui décerne en 1949. C'est grâce aux missions officielles qu'il accomplit pour le compte des AIA que Aïssat Idir eut l'heureuse occasion de rencontrer à Tunis le leader de l'UGTT, Ferhat Hached.

Compétent et sérieux, il avait bonne réputation. C'est dans ces ateliers que Aïssat Idir s'affirme dans les luttes syndicales au sein des sections cégétistes au même titre que d'autres amis algériens. « L'action d'Aïssat Idir et de ses amis explique l'attachement des travailleurs au nationalisme algérien et à la revendication de l'indépendance devenue la véritable mot d'ordre des masses populaires ». (Mahfoud Kadache - Préface *Aïssat Idir* de Mohamed Farès).

En 1950, les choses tournent mal. Tout le monde parle du démantèlement d'une organisation (OS). Les AIA qui relèvent du ministère de la Défense décident de se débarrasser d'éléments suspects. Aïssat Idir est licencié - pour des motifs non professionnels - avec une dizaine de ses camarades algériens.(1) « Leur présence est incompatible dans une entreprise travaillant pour la défense nationale. Des enquêtes et certainement une surveillance discrète par les services de sécurité, ont dû révéler l'appartenance de certains au parti nationaliste. Il y eut des licenciements dont celui d'Aïssat Idir et son frère et plusieurs algériens ». (Ahmed Kaïd - Cité par Mohamed Farès dans *Aïssat Idir*).

Aïssat Idir ne tarde pas à trouver un emploi à la Cacobath qu'il ne quittera d'ailleurs qu'après son arrestation en mai 1956. Une carrière professionnelle qui s'achève et qui coïncide avec l'avènement de l'UGTA. Aïssat Idir en sera le premier secrétaire général. Le militant nationaliste discret et efficace, le syndicaliste passionné et soucieux de défendre les mal nantis, après avoir transité d'un camp de concentration à un autre, sera assassiné le 26 juillet 1959 par les parachutistes français.

Ceci dit au chapitre professionnel, quel fut l'itinéraire politique du leader syndicaliste ? On le retrouve dans les années 1940 aux côtés d'une séduisante figure du nationalisme algérien : Mohamed Belouizdad. Futur et premier responsable de l'OS (Organisation spéciale), issue du congrès de PPA-MTLD tenu en 1947. C'est Mohamed Belouizdad qui lance et anime un noyau très dynamique connu par l'histoire et les historiens sous le nom de « Comité de la jeunesse belcourtaise ».

Aïssat compte parmi ce noyau qui va



fournir au PPA un sang nouveau, des jeunes dont l'enthousiasme, la verve, l'engagement et l'intelligence vont épater les ainés, ces anciens compagnons de Messali Hadj, des figures dont la réputation est établie. Epatés, certes, de découvrir un relais chez une génération promise mais pas au point d'accepter que l'élève puisse dépasser un jour le maître. La crise entre Messali et ses amis puise ses raisons, entre autres, dans ce sentiment qui grise les hommes jusqu'à leur faire croire qu'ils sont l'incarnation du patriotisme et reflètent de partager avec quiconque la paternité du nationalisme. Messali fera les frais de cet entêtement.

Aïssat Idir intègre les rangs du PPA clandestin en 1943. Il fait partie du comité de rédaction de l'organe *La Nation algérienne*. Boualem Bourouiba évoque le souvenir de son compagnon de lutte en termes révélateurs : « J'ai connu Aïssat vers 1944-45 au siège du parti ex-place de Chartres (Alger). Il fit des études supérieures en Tunisie. Il possédait une grande culture. Il analysait rapidement et sûrement les situations. Lecteur attentif de tout ce qui avait trait à la vie politique et aux problèmes sociaux, il était bien informé sur les questions syndicales dont il devient le spécialiste ». (Cité par Mohamed Farès dans *Aïssat Idir* - p.24 - Ed. Andalouses - Alger - 1992).

Syndicalistes, collègues ou compagnons de lutte au PPA-MTLD, sont subjugués par la figure d'Aïssat Idir qui se distingue par son sentiment d'un patriottisme ardent, par sa discrétion, son efficacité, sa culture et sa conscience aiguisée à toutes les épreuves et à toutes les expé-

riences. « Idir était un homme méthodique, ordonné dans son travail, très sérieux, ayant une mémoire prodigieuse. Il était généreux. Il coiffait 5 secteurs dans son service, il s'adaptait à toutes les situations. Plusieurs militants venaient lui rendre visite : Saâd Dahlab du PPA, Belmihoub des cheminots, Oudjina Dris des dockers, Bourouiba Boualem ». (Témoignage de Gueddour Senouci - cité par Mohamed Farès).

Aïssat Idir, dès 1955, en concertation avec Abane Ramdane et Benyoucef Benkhedda, parvient, avec ses plus proches compagnons du syndicat et du parti, pour suivre le projet et le mène à terme le 24 février 1956. « En quelques mois et en sa qualité de secrétaire général, Aïssat Idir fait preuve d'un extraordinaire dynamisme doublé d'une inébranlable foi patriotique mise au service exclusif de la cause nationale ». (Mohamed Mebarek - Revue *El Djazaïr* - p.94 - Février 2012).

Le 24 mai 1956, la centrale est démolie par l'autorité française et ses précurseurs arrêtés, torturés, poursuivis et condamnés. Autant Aïssat Idir vivra passionnément la dualité syndicalisme et nationalisme, autant cette date fatale va s'ouvrir sur une véritable tourmente et un véritable drame pour le premier secrétaire fondateur de l'UGTA.

Aïssat Idir devient la cible des autorités coloniales. Il est arrêté et envoyé dans un camp à Berrouagia. Il « quitte » Berrouagia pour le camp de Saint Leu près d'Oran. Ensuite il est transféré à Aflou pour échouer ensuite à Bossuet. Il est soumis à un dur régime d'incarcération. Le prisonnier est privé de tous ses droits.

L'être humain est déchu. Le système n'a plus aucune honte à détruire les hommes par les moyens les plus abjects et les plus inacceptables. D'une persécution à une autre, d'un transfert à un autre, aucune pitié n'est accordée à Aïssat Idir qui est extirpé à nouveau de Bossuet pour être livré à la tristement célèbre prison de Barbe Rousse (Serkadji). En mai 1957, les militaires français le transfèrent par avion spécial à Alger où les parachutistes le soumettent à des tortures pour le diriger ensuite au camp de Bussuet. En septembre 1958, il est transféré à Serkadji sous l'inculpation « d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat ».

Les autorités militaires françaises apprennent qu'Aïssat Idir figure sur la liste de la plateforme du Congrès de la Soummam (août 1956) comme membre du CNRA (Conseil national de la révolution algérienne). Pourtant le congrès de la Soummam est postérieur à sa première arrestation et son inculpation qui ont lieu en mai 1956. En dépit de cet anachronisme, pour les Français, le captif est devenu « une prise de taille ». Il est censé connaître de précieuses informations qu'il faudra lui arracher par n'importe quel moyen, par tous les moyens. Les tortionnaires sont assistés d'éléments de la DST. Aïssat Idir n'est pas un « suspect ordinaire ». Il subit tous les sévices et toutes les avanies. On lui inflige toute la panoplie de ce que le système de la torture aura inventé : les séances de courant électrique utilisé par la gégène (générateur de radio de transmission), la baignoire (la tête de la victime est plongée dans un récipient rempli d'eau malsaine jusqu'à l'asphyxie). Ce sont ici les principales pratiques jugées les plus « rentables » par les DOP (Dispositifs opérationnels de protection) qui ne sont autres que des employeurs de tortionnaires professionnels. Cela n'écarte pas de vue que grand nombre de soldats du contingent sont devenus (engrenage oblige) ou pouvaient le devenir - quand ils le voulaient - des tortionnaires « occasionnels » par plaisir ou par haine - parce que, à vrai dire, ce n'était pas la matière qui manquait. Les suspects étaient disponibles en abondance. Alors une torture de plus ou de moins ne pouvait pas causer du mal (c'est le cas de ne pas le dire) ni causer du remords pour le soldat français qui ne pouvait que céder à la tentation en ce sens que son système auditif s'était amplement habitué aux hurlements inhumains des suppliciés. A Serkadji, Aïssat Idir est gravement blessé lors d'un affrontement avec les geôliers. Une grève de la faim s'ensuit.

En 1958, le préfet d'Oran le signale comme un élément « irrécupérable », très dangereux, anti-français, meneur à ne jamais libérer ». Le procès de l'UGTA s'ouvre le 12 janvier 1959. La défense des inculpés est assurée par Me Rollin, ancien ministre et sénateur belge, désigné à cet effet par la CISL. Il est assisté par Me Raymond Scemama du bureau de Tunis et par Me Galloot de Paris qui suivra spécialement le dossier de Aïssat Idir. Bien sûr, Me Jacques Vergès fait partie de ce collectif.

(1)Des témoins font remonter le licenciement d'Aïssat Idir à décembre 1949.

A suivre

MALI

Le Conseil de sécurité de l'ONU déplore la mort des deux militaires néerlandais de la Minusma

Le Conseil de sécurité de l'ONU a déploré la mort mardi de deux militaires de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) de nationalité néerlandaise dans un crash d'hélicoptère au moment de l'atterrissement près de Gao, dans le nord du pays.



Dans une déclaration unanime adoptée mardi soir à New York, les 15 pays qui ont adressé leurs condoléances aux familles des deux victimes de ce "tragique accident" et au gouvernement néerlandais.

Ils ont aussi "réitéré leur plein soutien" à la Minusma, soulignant que la Mission aide les autorités maliennes à "apporter une paix et une stabilité durables au pays". Les deux militaires se trouvaient dans un hélicoptère de

la Minusma qui était en phase d'atterrissement à une vingtaine de kilomètres de Gao avant de s'écraser.

Le chef d'état-major de l'armée néerlandaise, le général Tom Midendorp, a confirmé cet accident lors d'une conférence de presse tenue mardi soir à La Haye, précisant que les deux soldats étaient de nationalité néerlandaise. Il a précisé qu'un "capitaine de 30 ans et un premier lieutenant de 26 ans sont morts" dans le

crash d'un hélicoptère Apache néerlandais d'attaque" survenu "aux alentours de 13h00 GMT". Le capitaine est mort sur le coup, tandis que le premier lieutenant est décédé des suites de ses blessures peu après avoir été transféré à l'hôpital, a-t-il ajouté.

La Minusma compte actuellement quelque 11.000 personnes sur le terrain, dont près de 10.000 militaires et policiers, parmi lesquels environ 670 Néerlandais.

AFRIQUE DU SUD

Une centaine de corps humains découverts enterrés dans une exploitation agricole

Une centaine de corps humains enterrés dans des fosses au sein d'une exploitation agricole dans le sud-est de l'Afrique du Sud ont été découverts, ont annoncé mardi les autorités locales.

Les corps, découverts dans la province de Durban et dont la date d'inhumation n'a pas encore été déterminée, pourraient être ceux de prisonniers autrefois employés sur la ferme, selon le gouvernement provincial. Des analyses ont été ordonnées par les autorités pour déterminer la date d'inhumation et tenter de recueillir des éléments sur l'identité des morts.

L'exploitant de la ferme qui a acheté ces terres en 1989, a affirmé n'avoir jamais eu connaissance de cette fosse.

**TANZANIE**

Mort de Dag Hammarskjold: le président de la Cour suprême tanzanienne dirigera l'enquête

Le président de la Cour suprême de Tanzanie, Mohamed Chande Othman, dirigera un panel indépendant d'experts pour enquêter sur la mort de l'ancien secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjold, lors d'un crash d'avion en 1961.

Nommé par le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, M. Othman sera assisté par l'Australien Kerryn Macaulay et par le Danois, Henrik Larsen, a indiqué un communiqué de presse publié par l'ONU à Dar Es Salaam, précisant que les experts examineront et évalueront les nouvelles informations relatives au décès de M. Hammarskjold et des membres de l'équipe qui l'accompagnaient.

"L'Assemblée générale a également encouragé les pays membres à publier tout document utile qui serait en leur possession, pour fournir au secrétaire général les informations pertinentes concernant le décès de Dag Hammarskjold", a ajouté le communiqué. Ce panel d'experts indépendants débutera son travail le 30 mars et présentera son rapport au secrétaire général au plus tard le 30 juin, a-t-on précisé de même source.

M. Hammarskjold a été le deuxième secrétaire général des Nations unies, du 10 avril 1953 au 18 septembre 1961, date à laquelle il a trouvé la mort dans un accident d'avion alors qu'il était en mission de paix au Congo.

KENYA

3 tués dans une attaque dans le nord-est

Au moins trois personnes ont été tuées mardi soir lors d'une attaque revendiquée par les extrémistes somaliens shebab dans la localité de Wajir dans le nord-est du Kenya, à une centaine de kilomètres de la frontière somalienne.

Quatre hommes ont jeté une grenade contre un magasin avant d'ouvrir le feu sur les clients", a déclaré une source sécuritaire, citée par l'agence AFP. Trois personnes ont été tuées et trois autres blessées, a-t-elle ajouté.

L'attaque a été revendiquée par le groupe extrémiste somalien Shebab. Elle survient après deux attaques me-

nées vendredi et dimanche à Mandera, ville située à la frontière avec la Somalie, à environ 350 km au nord-est de Wajir, également revendiquées par les shebab.

Vendredi, une roquette a touché un véhicule du convoi du gouverneur local qui en a réchappé, tuant trois membres de son escorte et blessant huit personnes dont quatre grièvement.

Dimanche, un commando en voiture a ouvert le feu, tuant une personne et en blessant trois.

L'armée kényane est entrée en Somalie en octobre 2011 pour combattre les shebab. Elle a depuis intégré la force

de l'Union africaine (Amisom), déployée depuis 2007 en Somalie et qui a chassé depuis plus de trois ans les shebab de l'essentiel de leurs bastions.

Les shebab ont multiplié les attentats sur le territoire kényan depuis plus de trois ans, jusqu'à Nairobi et sur la touristique côte kényane, notamment à Mombasa, principal port d'Afrique de l'Est.

Mais les zones kényanes situées le long des quelque 700 km de frontière avec la Somalie - particulièrement les régions de Mandera, Wajir et Garissa (est) sont le plus régulièrement la cible d'attaques.

RD CONGO

Libération des huit militants arrêtés à Goma

Huit militants du mouvement Lutte pour le changement (Lucha) arrêtés mardi à Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo ont été libérés, ont affirmé des sources officielles.

"Les neuf militants ont été libérés hier (mardi) vers 17h00 (15h00 GMT)", a déclaré Julien Paluku, gouverneur de la province du Nord-Kivu. Mardi, un groupe de militants de la Lucha a manifesté devant le siège de l'ANR pour demander la libération d'activistes africains - congolais, sénégalais et burkinabé - arrêtés dimanche à Kinshasa lors d'une rencontre sur la bonne gouvernance et la démocratie.

Une trentaine de personnes avaient été arrêtées, selon des témoins, dont une partie a depuis été relâchée, dont des journalistes et un diplomate américain.

Le climat s'est fortement crispé en RDC depuis des manifestations violentes du 19 au 22 janvier qui ont fait, essentiellement dans la capitale, entre 27 et 42 morts, selon l'AFP.

Les contestataires dénonçaient un projet de révision de la loi électorale qui aurait permis de prolonger le mandat du président Joseph Kabila après la fin 2016, date de la fin de son quinquennat, alors que la Constitution lui interdit de briguer un nouveau mandat.

► La Banque mondiale débloque 52 millions de dollars pour réhabiliter l'aéroport de Goma

La Banque mondiale a octroyé à la République démocratique du Congo (RDC), 52 millions de dollars pour réhabiliter l'aéroport de Goma, endommagé par l'éruption du volcan Nyiragongo en février 2002, a indiqué mardi à Kinshasa un représentant de la Banque.

"Ce fonds devra servir à améliorer la sûreté, la sécurité et le fonctionnement de l'aéroport de Goma et à remettre ce site à niveau après le désastre de l'éruption du volcan Nyiragongo en février 2002", a précisé le représentant résidant de la Banque mondiale, Ahmadou Moustapha Ndiaye.

Une partie de ce fonds sera consacrée à la réparation de la piste d'atterrissage et l'aire de trafic et à l'aménagement de l'aérogare et du système électrique, a indiqué la Banque dans un communiqué, ajoutant que le premier volet de cette aide prévoit aussi la construction d'une nouvelle tour de contrôle et l'acquisition de nouveaux équipements.

RAPPROCHEMENT Bissau et Lisbonne reprennent la coopération militaire

La Guinée-Bissau et le Portugal ont repris la coopération militaire, après près de trois mois de suspension, ont annoncé les deux pays à l'occasion de la visite mardi du ministre portugais de la Défense, Aguiar Branco, à Bissau.

Plusieurs accords relatifs à la réactivation de l'école militaire, la reconstruction des forces armées bissau-guinéennes et à un don d'équipements pour la marine nationale, ont été signés par le ministre portugais et son homologue bissau-guinéen, Cadi Seide, qui a souligné ces accords représentent un "signe de rapprochement entre les deux pays".

Lisbonne avait suspendu sa coopération militaire avec Bissau après le coup d'Etat du 12 avril 2012 qui avait renversé l'ancien régime bissau-guinéen.

APS

L'ONU salue la levée de l'assignation à résidence des membres du gouvernement yéménite

L'envoyé de l'ONU au Yémen, Jamal Benomar, a salué la levée de l'assignation à résidence des membres du gouvernement, a annoncé un porte-parole de l'ONU.

M. Benomar «a considéré cette mesure comme une bonne action qui pourrait restaurer la confiance perdue dans les négociations politiques actuelles», a indiqué mardi le porte-parole adjoint de l'ONU, Farhan Haq.

Les Houthis, qui contrôlent la capitale yéménite Sanaa, ont libéré lundi le Premier ministre yéménite, Khaled Bahah, le ministre des Affaires étrangères, Abdallah Alsaïdi, ainsi que d'autres membres du gouvernement, après près de deux mois passés en résidence surveillée. M. Benomar a souhaité que les ministres libérés «puissent reprendre activement leur contribution à la vie politique» du Yémen et que les négociations puissent réussir afin de relancer le processus de transition et mettre fin à la crise qui menace l'unité, la stabilité et la sécurité du pays. Il a également appelé les Houthis à «développer ce geste de bonne volonté en respectant complètement la résolution 2201 du Conseil de sécurité», qui exige que les parties impliquées participent de bonne foi aux négociations parrainées par l'ONU, et que les Houthis retirent leurs forces des institutions gouvernementales et normalisent la situation sécuritaire dans la capitale ainsi que dans les autres provinces.

Le Yémen se retrouve dans une situation de double pouvoir, les miliciens houthis au nord et les partisans du président Abd Rabbo Mansour Hadi au sud à Aden, une situation qui a poussé la communauté internationale à redoubler d'efforts afin de ramener les protagonistes de la crise à la table des négociations.

La milice des Houthis, confinée initialement à Saada, son fief dans le nord du Yémen, a lancé en 2014 une offensive militaire d'envergure qui lui a permis d'entrer en septembre à Sanaa avant de pousser en janvier le chef de l'Etat et son gouvernement à la démission.

NUCLÉAIRE IRANIEN Téhéran souligne de «bonnes avancées» sur les questions techniques



Les Etats-Unis et l'Iran ont réalisé de «bonnes avancées» dans le dossier nucléaire, notamment sur les questions techniques, a affirmé mercredi à Téhéran une responsable de la diplomatie iranienne.

Depuis lundi, le chef de la diplomatie américaine John Kerry et son homologue iranien Mohammad Javad Zarif négocient à huis clos à Lausanne, en Suisse. Ils sont épaulés par le ministre américain de l'Energie Ernest Moniz et le chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (Oiea), Ali Akbar Salehi. Les Etats-Unis ont évalué mardi à 50/50 les chances de sceller un accord politique avec l'Iran sur son programme nucléaire, les deux gouvernements étant lancés dans une course contre la montre pour aboutir à la fin mars. «Les discussions ont atteint un point très compliqué et sensible», a déclaré le porte-parole de la diplomatie iranienne, Marzieh Afkham, affirmant que les discussions étaient «intensives».

Elle a souligné de «bonnes avancées» sur les questions techniques discutées entre MM. Salehi et Moniz. «Une grande partie des questions ont été résolues et dans le même temps, les discussions politiques concernant les sanctions continuent», a ajouté Mme Afkham, lors d'une conférence de presse.

Mardi, M. Salehi avait affirmé être «parvenu à un accord sur 90% des questions techniques» avec Ernest Moniz et que les divergences ne restaient que sur «une seule question majeure».

Les négociateurs iraniens et les directeurs politiques des pays du groupe 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, Royaume-Uni, France, et Allemagne) doivent rejoindre Lausanne mercredi.

L'objectif des négociations est de parvenir à un accord politique sur le programme nucléaire iranien d'ici le 24 mars et d'un accord universel qui garantirait le caractère exclusivement pacifique du programme nucléaire de Téhéran d'ici fin juin.

AFGHANISTAN

7 tués et 41 blessés dans un attentat dans le Sud

Sept personnes ont été tuées et 41 autres blessées dans un attentat des talibans à Lashkar Gah, la capitale de la province de Helmand (sud de l'Afghanistan) visant des responsables de la province, ont indiqué des responsables locaux.

L'auteur de l'attentat, qui circulait à bord d'une camionnette, a fait exploser sa charge près d'un complexe immobilier où se trouve le domicile du gouverneur de la pro-



vince, ont précisé le vice-gouverneur de la province, Mohammad Jan Rasolyar et une source policière.

«Sept civils ont été tués et 41 blessés dans l'attaque», a dit M. Rasolyar. «L'attaque visait un rassemblement de responsables politiques, de membres de la société civile et

de journalistes dans une salle pour un séminaire sur le trafic d'être humains et les enlèvements.

Parmi les blessés se trouvait Omar Zhwak, le porte-parole du gouverneur de la province, selon la même source.

L'attentat a été revendiqué par les talibans. Se-

lon la source policière, le complexe immobilier a été partiellement endommagé par l'explosion.

Le ministère de l'Intérieur a confirmé l'attaque dans un communiqué. Les forces de sécurité afghanes, désormais en première ligne face aux talibans depuis la retraite de la majorité des troupes de l'Otan du pays fin décembre, ont lancé le mois dernier une grande opération, toujours en cours, contre les fiefs rebelles du Sud.

L'Otan reste en Afghanistan avec la mission «Soutien résolu» et environ 12.500 hommes dont la mission est dédiée à l'aide et à la formation des forces de sécurité afghanes.

IRAK - RUSSIE

Le chef de la diplomatie irakienne à Moscou les 19 et 20 mars

Le chef de la diplomatie irakienne Ibrahim Jaafari se rendra à Moscou les 19-20 mars à l'invitation de son homologue russe, Sergueï Lavrov, rapporte dans un communiqué le ministère russe des Affaires étrangères.

«Au cours des négociations, les ministres se concentreront sur les questions relatives au développement des relations amicales entre la Russie et l'Irak.

Une étroite coopération entre nos deux pays est particulièrement importante aujourd'hui, alors que le Proche-Orient fait face à des bouleversements fondamentaux ainsi qu'à des défis majeurs, qui émanent en premier lieu des forces extrémistes», indique le ministère.

MM. Lavrov et Jaafari discutent de la situation actuelle en Irak et en Syrie dans le contexte de



leur lutte contre l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI/Daech). «Nous sommes persuadés que tous les pays qui sont conscients du danger que présente la propagation du terrorisme doivent faire preuve de la solidarité avec l'Irak dans sa lutte contre cette menace toujours croissante. La Russie soutient les efforts déployés par les autorités

irakiennes et continuera à leur apporter une assistance réelle», souligne le ministère russe.

Au cours de sa visite à Moscou, Ibrahim Jaafari s'entretiendra également avec le vice-premier ministre russe Dmitri Rogozine, co-président russe de la commission russo-irakienne pour le commerce et la coopération économique, scientifique et technique.

IRAK

3 morts dans un attentat près d'un port dans le Sud

Au moins trois personnes ont été tuées et quatre autres blessées mercredi dans un attentat à la bombe près du port de Umm Qasr, dans le sud de l'Irak, où les attaques sont habituellement rares, a-t-on indiqué de sources sécuritaires et hospitalières. La bombe a explosé le matin dans une zone utilisée par les camions qui attendent de pouvoir entrer au port

(EI/Daech) qui depuis juin s'est emparé de larges pans de territoire au nord et à l'ouest de Bagdad.



PALESTINE - ISRAËL

Israël «a choisi la voie de l'occupation», pas de la négociation

La direction palestinienne a affirmé mercredi qu'Israël avait choisi «la voie du racisme et de l'occupation» et non pas celle des négociations, en faisant triompher le Premier ministre sortant Benjamin Netanyahu aux élections parlementaires mardi.

Israël «a choisi la voie du racisme, de l'occupation et de la colo-

nisation, et n'a pas choisi la voie des négociations et du partenariat», a dit Yasser Abed Rabbo, secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Benjamin Netanyahu est sorti vainqueur des élections israéliennes et devrait être appelé à former à nouveau le gouvernement.

La veille des élections, M. Neta-

nyahu a publiquement enterré l'idée d'un Etat palestinien s'il sortait vainqueur du scrutin.

Ces propos contre un Etat palestinien, un acte de défi envers la communauté internationale, constituent son rejet le plus explicite d'une solution à deux Etats depuis longtemps.

CRISE EN UKRAINE

Lavrov dénonce la loi sur le statut spécial de l'Est

Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a dénoncé mercredi la loi adoptée mardi par le Parlement ukrainien accordant davantage d'autonomie aux régions séparatistes de l'est du pays, tout en la qualifiant de violation «grossière» des accords de paix de Minsk.

«Le Parlement ukrainien a pris une décision qui revient à réécrire l'accord, ou, pour dire les choses plus simplement, à le violer grossièrement», a dénoncé M. Lavrov lors d'une conférence de presse.

Pour sa part, Kiev affirme que cette loi est conforme à ce que prévoient les accords de Minsk. Mais «Kiev cherche à remplacer pratiquement tous les élus du peuple par d'autres personnes», a assuré le chef de la diplomatie russe, faisant référence au fait qu'un statut spécial ne sera accordé aux localités séparatistes qu'après l'orga-



nisation d'élections locales devant se tenir en conformité avec la loi ukrainienne, sous contrôle d'observateurs indépendants. «Au final, la loi sur le statut spécial des territoires de l'Est n'entrera en vigueur que lorsque leur gestion paraîtra acceptable à Kiev», a ajouté M. Lavrov.

Le projet de loi adopté mardi par le Parlement ukrainien dresse la liste des localités qui bénéficieront d'un «statut spécial», dont la teneur avait été adopté en septembre. Ce statut leur permet notamment de former légalement leur propre milice et de donner

un statut plus favorable à la langue russe qui y est majoritairement parlée. Mais ces localités ne pourront accéder à ce statut qu'après l'organisation d'élections locales. Les séparatistes de l'Est de l'Ukraine ont dénoncé ce conditionnement du «statut spécial» à la tenue d'élections organisées dans des conditions imposées, selon eux, par Kiev.

«C'est une violation totale des accords de Minsk», a réagi mardi un des responsables de la République autoproclamée de Donetsk, Denis Pouchiline

RUSSIE - OCCIDENT

7 pays membres de l'UE s'opposent aux nouvelles sanctions contre la Russie

Sept pays membres de l'Union européenne (UE), dont l'Autriche, l'Espagne et l'Italie s'opposent aux nouvelles sanctions à l'encontre de la Russie liées au conflit en Ukraine, rapporte mercredi l'agence de presse américaine Bloomberg. Bien que Washington et Berlin menacent Moscou de nouvelles sanctions, les leaders italien, grec et chypriote qui ont récemment effectué des visites à Moscou, ainsi que les dirigeants espagnol, autrichien, hongrois et slovaque ne soutiennent pas de nouvelles sanctions visant la Russie, selon Bloomberg. «Un groupe de pays hostiles aux sanctions tentera de se faire entendre dans le cadre du prochain sommet de l'UE qui débute jeudi à Bruxelles», indique l'agence.

«Il est probable que ces pays n'accepteront pas une prolongation des sanctions

déjà introduites et reporteront leur décision jusqu'à ce qu'elles ne soient plus en vigueur», a expliqué Ian Bond, directeur du Centre for European Reform, think tank basé à Londres. Moscou a récemment qualifié de «provocation politique» les nouvelles sanctions américaines contre la principale banque de Crimée et jugé «sans fondement» les accusations de Washington qui lui reproche un «soutien militaire» aux séparatistes dans l'Est de l'Ukraine.

Washington avait annoncé plus tôt de nouvelles sanctions liées au conflit en Ukraine, ajoutant à sa liste noire huit responsables de la région séparatiste de Donetsk et la Russian National Commercial Bank, active dans la péninsule de Crimée depuis son annexion par la Russie.

SANCTIONS US

Le dirigeant cubain exprime son soutien total au Venezuela

Le dirigeant cubain Raul Castro a souligné la solidarité totale de son pays avec le Venezuela, frappé par des sanctions décrétées par les Etats-Unis contre Caracas.

«La position de notre pays demeure invariable, et je souligne la ferme solidarité de la révolution cubaine avec la révolution bolivarienne, avec le président Nicolas Maduro et l'union civico-militaire qu'il dirige. Je souligne notre fidélité absolue à la mémoire d'Hugo Chavez, meilleur ami de la révolution cubaine», rapporte le site d'information Noticias24, citant une déclaration faite mardi par Raul Castro lors d'une réunion de l'Alliance bolivarienne pour les

peuples de notre Amérique (ALBA) à Caracas. «Les relations des Etats-Unis avec l'Amérique latine et le bassin des Caraïbes sont déterminées par la doctrine Monroe et le principe de domination et d'hégémonie à l'égard de nos pays», a indiqué Raul Castro.

La semaine dernière, le président américain Barack Obama a décrété «l'urgence nationale» face à la «menace extraordinaire» que représente le Venezuela «pour la sécurité nationale et la politique extérieure des Etats-Unis». Des sanctions ont en outre été imposées contre sept responsables gouvernementaux vénézuéliens.

MASSACRE DE SREBRENICA 7 ex-policiers arrêtés

Sept ex-policiers accusés d'être impliqués dans le massacre de milliers de membres de la communauté musulmane en 1995, à Srebrenica, dans l'est de la Bosnie ont été arrêtés mercredi, a annoncé le procureur chargé du dossier.

Les ex-policiers, appartenant à une unité spéciale de la police serbe bosnienne, sont accusés «d'avoir commis des crimes de guerre contre la population civile», notamment d'être impliqués dans le meurtre de 1.000 musulmans, à Kravica, dans la région de Srebrenica, en juillet 1995, a précisé le procureur chargé des crimes de guerre dans un communiqué.

D'autres personnes sont recherchées dans les pays voisins pour leur rôle dans cette tuerie, a-t-on ajouté.

Plus de 1.000 hommes et adolescents musulmans ont été exécutés sommairement dans un entrepôt agricole à Kravica alors qu'ils tentaient de fuir l'enclave au moment où les forces serbes de Bosnie en prenaient le contrôle.

Après avoir été rassemblés «par centaines» sur une plaine, ces prisonniers ont été enfermés dans l'entrepôt et exécutés sommairement ensuite par des membres des forces policières et militaires serbes de Bosnie, selon plusieurs verdicts prononcés en Bosnie pour ces crimes.

Près de 8.000 hommes et garçons musulmans avaient été tués par les forces serbes bosniennes dans l'enclave de Srebrenica en juillet 1995, à quelques mois de la fin de la guerre de Bosnie (1992-1995). Il s'agit de la pire tuerie en

Europe depuis la Seconde guerre mondiale, un massacre qualifié de génocide par la justice internationale.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
DAIRA DE TOLGA
COMMUNE DE TOLGA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE M.F : 095607219105234

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, complété et modifié portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Tolga annonce à tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert en ce du 08/02/2015 N°01/C.T/2015 concernant le projet d'Etude, suivi et réalisation d'un marché de proximité à Tolga (Lot : Réalisation de 1^{re} tranche).

Qu'à l'issue du jugement des offres, les travaux ont été attribués provisoirement à l'entreprise suivante :

N°	Désignation	L'entreprise	Matricule fiscal de l'entreprise	Montant de l'offre financière (DA)	Délai	Critères de jugement	
						Offre technique	Offre financière
01	Etude, suivi et réalisation d'un marché de proximité à Tolga (Lot : Réalisation de 1 ^{re} tranche)	SAIB MOSTEFA (Entreprise de réalisation, bâtiments et travaux forestiers-Tolga-)	197007210256338	42.360.033,92	Douze mois (12)	Qualifié 5/100	Moins disant

Remarque : Tout soumissionnaire peut contester cette attribution provisoire par le biais d'un recours auprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de 10 jours à partir de la date de la publication de l'annonce au journal conformément à l'article 114 du décret présidentiel cité ci-dessus. Comme à tous soumissionnaires voulant su les résultats de jugement de leurs offres techniques et financières peuvent contacter le bureau des marchés publics dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la date de parution de l'attribution provisoire.

AÏN TEMOUCHENT La lecture en fête dans les 28 communes de la wilaya

La 4^e édition du festival local Lire en fête, prévu du 21 mars au 2 avril, touchera les 28 communes de la wilaya d'Aïn Témouchent, avec priorité donnée aux zones enclavées, a indiqué, mardi, le commissaire de cette manifestation.

Outre les activités programmées dans le cadre de ce festival, les collectivités locales seront concernées par des concours de culture générale qui seront organisés en coordination avec la direction de l'éducation, a signalé Karim Bouarfa, lors d'une conférence de presse.

Chaque commune sera représentée par une école primaire qui participera à ce concours au niveau de la bibliothèque de lecture publique Malek-Bennabi de Aïn Témouchent. La finale du concours aura lieu le 2 avril 2015, à la clôture de cette manifestation.

Par ailleurs, les villages et douars enclavés de la wilaya, au nombre de onze, dont la plus éloignée Tamazoura (54 km du chef-lieu de wilaya), accueilleront le bibliobus qui permettra aux enfants des sites ciblés de bénéficier de séances de lecture, de représentations théâtrales sur le livre ainsi que de divers concours.

Le commissariat du festival a, également, programmé l'ouverture de nouveaux espaces dont un site pour les échanges et dons de livres entre citoyens. Une action de sensibilisation, à travers les médias et la radio locale, est prévue pour assurer la réussite de cette opération.

Il est prévu l'ouverture d'un stand pour le scrabble au profit des parents qui accompagneront leurs enfants au festival. Un atelier sur l'écriture de contes, la confection de livres, entre autres, seront également mis sur pied.

L'ouverture de cette manifestation aura lieu à la bibliothèque Malek-Bennabi. Elle sera marquée par l'organisation de plusieurs activités, dont un défilé auquel prendront part 500 enfants.

APS

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE: Appel à candidature des jeunes experts

Un appel à candidature a été lancé par le ministère de la Culture à l'attention des jeunes experts dans le cadre de son partenariat avec l'Union Européenne pour la sauvegarde du patrimoine, relève-t-on sur le site Internet du ministère.



Ce concours est destiné aux jeunes diplômés en archéologie, histoire, architecture, ingénierie civile, muséologie, anthropologie ou sociologie urbaine avec une spécialisation dans les monuments et sites historiques. Les candidats, détenteurs d'un titre universitaire, devront également justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans ces spécialités.

Le programme prévoit le recrutement de ces experts, appelés à assurer le suivi de différentes

opérations effectuées sur le patrimoine et des projets pilotes par la société civile pour sensibiliser le public à la protection du patrimoine.

Les candidatures devront être envoyées, avant le 15 avril 2015, à l'Unité d'appui au programme patrimoine au centre des arts et de la culture du Palais des Rais (Bastion 23) situé au 23, Boulevard Amara Rachid, Alger. Cofinancé par l'UE et l'Algérie à hauteur de 21,5 millions et 2,5 million d'euros, respectivement, le programme d'appui

dédicé au patrimoine culturel en Algérie vise à renforcer la méthodologie d'inventaire des biens culturels, la mise en place de mesures d'urgence pour la sauvegarde des biens et l'installation de chantiers-écoles. L'accompagnement de la société civile dans son action de sensibilisation à l'importance de l'héritage patrimonial figure aussi parmi les objectifs de ce programme qui vise le renforcement de la mobilisation du public à travers des associations qui oeuvrent à la protection du patrimoine.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ECH - CHELIFF
DAIRA DE TENES
COMMUNE DE TENES

AVIS

D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de L'Article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07 octobre 2010 , modifie et complété par le décret présidentiel N° 13/03 du 13/01/2013 portant réglementation des marchés publics, et suite au procès verbal de la réunion de la commission communale d'ouverture des plis le 10/03/2015.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Ténès ,informe , l'ensemble des soumissionnaires qui ont participés que l'Avis D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/2015 en date du 6/02/20145 , affiché auprès des différentes communes et les chambres de commerce de la Wilaya de Chlef, Relizane , Ain defla,Tipaza et Mostaganem et concernant l'opération suivante :

- ACQUISITION DE VEHICULES DE SERVICE.

Est déclarée infructueuse pour cause: recevoir une (01) seule offre (conformément à l'article 122 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifie et complété par le décret présidentiel n° 13/03 du 13/01/2013 portant réglementation des marchés publics) et pour avoir plus de renseignements, prière de se rapprocher auprès du service d'équipement, siège A.P.C Ténès .

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE SIDI KHOUILED
COMMUNE DE AÏN BEIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°2015

NIF : 098530029107819

Le Président de l'Assemblée populaire de la commune d'Aïn Beida, wilaya d'Ouargla lance un avis d'appel d'offres national restreint pour:

Rehabilitation du canal principal du Château vers centre formation professionnelle à Aïn Beida sur 1600 m/1

Les entreprises et les sociétés qualifiées activité principale Hydraulique peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune d'Aïn Beida, wilaya d'Ouargla contre paiement de 1.000,00 DA.

L'offre technique est composée de ce que suit :

- OFFRE TECHNIQUE :
 - 1- Déclaration à soucrire dûment cachetée, remplie, signée et datée.
 - 2- Déclaration de probité cachetée, remplie, signée et datée.
 - 3- Le cahier des charges dûment cacheté, rempli, signé et daté.
 - 4- Copie du certificat de qualification et classification professionnelles - catégorie 02 et plus (activité principale Hydraulique) en cours de validité à la date de dépôt des offres.
 - 5- Copie du registre du commerce.
 - 6- Copie de numéro d'identification fiscale.
 - 7- Copie du statut pour les sociétés
 - 8- Copie de casier judiciaire du soumissionnaire ou le premier responsable de l'entreprise en cours de validité à la date de dépôt des offres.
 - 9- Copie d'attestation de mise à jour (CNAS- CASNOS- CACBATHP- EXTRAIT DE RÔLE) en cours de validité à la date de dépôt des offres accompagnée d'un échéancier de paiement en cas de dette.
 - 10- Copie d'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises concernées.
 - 11- Planning de l'exécution des travaux.
 - 12- Copie des bilans fiscaux des 03 dernières années (2010-2011-2012).
 - 13- Références professionnelles des 05 dernières années (2009/2013) accompagnées des justificatifs.
 - 14- Moyens humains accompagnés des justificatifs,
 - 15- Moyens matériels accompagnés des justificatifs.

- OFFRE FINANCIERE

- 01-La lettre de soumission dûment remplie, datée, cachetée et signée.

- 02- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté, cacheté et signé

- 03-Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté, cacheté et signé.

Les offres doivent être déposées par porteur au :

Secrétariat de Monsieur le Président de l'Assemblé Populaire de la Commune d'Aïn Beida -wilaya d'Ouargla comme suit:

L'offre technique :

Mise dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention suivante:

« Avis d'appel d'offres national restreint N°.....2015 pour : intitulé du projet - L'offre Technique »

L'offre financière:

Mise dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention suivante:

«Avis d'appel d'offres national restreint N°.....2015 pour : intitulé du projet - L'offre Financière »

Les deux enveloppes indiquées ci-dessus doivent être mises à leur tour dans une troisième enveloppe fermée, anonyme et portant la mention suivante :

« A monsieur le Président de l'APC d'AïN BEIDA - Wilaya d'OUARGLA,

La durée de dépôt des offres est fixée à 21 jours à partir de la 1^{re} date de parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de durée des offres jusqu'au 12-00H, si ce jour coïncide avec un jour week-end ou un jour férié, la durée de préparation des offres sera prolongée au jour du travail suivant.

L'ouverture des plis des offres est publique et aura lieu à la date de dépôt des offres à 14 H 00 au siège de la commune d'Aïn Beida, la wilaya d'Ouargla et en présence de l'ensemble des représentants des soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours plus la durée de préparation des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'HUSSEIN-DEY
COMMUNE DE KOUBA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT**N° 01/2015****NIF N° :41000200001608501017**

La Commune de KOUBA, lance un avis d'appel d'offre national restreint pour :

AMENAGEMENT CITE 286 LOGTS COTE APPREVAL .

Les entreprises qualifiées en **Bâtiment comme activité principale ayant la catégorie I et plus** et intéressées par le présent avis peuvent procéder au retrait du cahier des charges à partir de la 1ère date de parution de cet appel d'offres dans les Quotidiens nationaux et le BOMOP auprès de :

**LA COMMUNE DE KOUBA BUREAU DES MARCHES SIS
 PLACE MOHAMED LAICHAOUI KOUBA.
 CONTRE PAIEMENT DE LA SOMME DE 1500,00 DA**

L'offre doit être présentée sous double pli fermé et sous forme de pli technique et pli financier séparés à l'intérieur de la même offre (le pli extérieur doit être anonyme et doit porter l'objet du projet le numéro d'appel d'offres et la mention « soumission à ne pas ouvrir » à l'adresse ci-après :

COMMUNE DE KOUBA

SIS. PLACE MOHAMED LAICHAOUI KOUBA

Les soumissionnaires doivent présenter obligatoirement trois (03) exemplaires de l'offre (technique et financière), l'une devant porter la mention « originale », les deux (02) autres la mention « copie ». En cas de différence entre les trois (03) exemplaires l'originale fait foi.

Les trois exemplaires contenant l'offre doivent être imprimés et signés par le soumissionnaire ou par une personne dûment habilitée à exécuter le marché.

Toutes les pages de l'offre doivent être paraphées par le signataire

L'offre ne doit contenir aucune nature ou mention entre les lignes ou surcharge.

1- Une offre technique qui contient :

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.
 - le numéro d'identification fiscale (NIF)
 - Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques
 - Une copie légalisée du registre de commerce.
- Le reste des pièces est énumérées dans le cahier des charges**

L'offre financière qui contient :

- La soumission selon modèle ci joint.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

Il est à préciser que chaque soumissionnaire doit présenter son offre technique en spécifiant le(s) lot(s) concerné(s).

DEPOT DES OFFRES .

La date de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour du délai de préparation des offres à compter de la 1ère date de parution du présent avis sur les quotidiens et BOMOP au plus tard à 14 h.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours.

La durée de validité de l'offre est valable pour toute la durée du contrat.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis qui se tiendra à la commune, le même jour de dépôt des offres à 14 h 00.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
 Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction
 Wilaya de Biskra
 N° d'identification fiscale 097507019069808

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 17/2015

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10/236 de la 07/10/2010 portante réglementation de marchés publics modifié et complété, le Directeur de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Biskra lance un appel d'offre national restreint pour la révision du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Commune de SIDI OKBA.

Les bureaux des études spécialisés peuvent retirer les cahiers des charges auprès du siège de la D.U.A.C., cartier administratif El Alia Biskra dès la parution du présent avis d'A/O dans quotidien nationaux ou BOMOP. Les offres doivent être déposées auprès du secrétariat de la DUAC de BISKRA, accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

1- CONTENU DU DOSSIER DE L'OFFRES TECHNIQUES :

- La déclaration à souscrire.
- La déclaration de probité.
- Photocopie de registre commercial.
- Copie de l'agrément.
- Statut de l'établissement.
- Photocopie légalisée de l'extrait de rôles en cours de validité
- Numéro d'identification fiscale
- Photocopie légalisée des attestations de mise à jour (CNAS) en cours de Validité.
- Photocopie légalisée des attestations de mise à jour (CASNOS) en cours de Validité.
- Casier judiciaire du soumissionnaire ou du gérant en cours de validité (03 mois).
- Liste du personnel qualifié et ordinaire (dûment approuvée par la CNAS) avec Copies légalisées des diplômes.
- Listes des projets réalisés justifiés (attestations).
- Planning de réalisation.
- Liste du matériel (avec justifications)

2- CONTENU DU DOSSIER DE L'OFFRES FINANCIERES :

- Lettre de la soumission.
- Le montant de l'offre en T.T.C pour un seul lot.

Les offres techniques et financiers sont à présenter en deux plis distincts fermés (un contenant l'offre technique et l'autre contenant l'offre financière) ces deux plis sont à insérer dans une enveloppe unique anonyme portant la mention :

A ne pas ouvrir, appel d'offre national restreint n° 17/2015 relatif à la révision du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Commune de SIDI OKBA.

- Cahier de charges dûment rempli et signé par le soumissionnaire.

La date de dépôt des offres est fixée à 21 jours dès la parution du présent avis d'A/O dans quotidien nationaux ou BOMOP.

Le dépôt de l'offre technique et financière aura lieu le dernier jour à 8h00 Jusqu'à 12h00 Au secrétariat.

L'ouverture des plis sera le dernier jour correspondante à la date de dépôt des offres à la direction de l'urbanisme et de la construction de Biskra à 13h30.

Si la date de dépôt coïncide avec un jour férié ou de repos légal, le dépôt et l'ouverture seront reportés au jour ouvrable qui suit avec les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date limitée de dépôt des offres.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:57 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Joséphine, ange gardien
15:35 Série TV : Nos chers voisins
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Météo
20h35 Météo des neiges
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Cannet-loup
20h55 Série policière Section de recherches Inédit
21h55 Série policière Section de recherches
23h00 Série policière Section de recherches

CANAL+

- 06:45 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:20 Autre : La météo
07:22 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:01 Autre : La météo
08:03 : Zapsport
08:05 Série TV : Anger Management
08:25 Cinéma : Jack et la mécanique du cœur
09:55 Culture Infos : Rencontres de cinéma
10:15 Culture Infos : Le tube
11:00 Cinéma : Babysitting
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Cinéma : Divin enfant
15:30 Autre : La semaine de Gaspard Proust
15:35 : Les nouveaux explorateurs
16:30 Cinéma : 100% cashemire
18:12 Série TV : Casting(s) : spécial César & Cannes 2015
18:15 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:48 Autre : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:15 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h44 Magazine de services La famille Millevieu, à chacun son métier
20h46 Magazine sportif Image du jour
20h47 Magazine musical Alcaline l'instanto
20h48 Météo 2
20h49 Météo des neiges
20h55 Envoyé spécial Inédit
22h20 Magazine d'information Complément d'enquête

M6

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Krypto le superchien
06:57 : Krypto le superchien
07:08 : Marsupilami
07:35 : Marsupilami
08:02 : Marsupilami
08:29 Culture Infos : Mercredi Ludo
08:30 : Scooby-Doo
08:50 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:14 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:34 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:58 : Oggy et les cafards
10:05 : Oggy et les cafards
10:11 : Oggy et les cafards
10:18 : Oggy et les cafards
10:29 : Peanuts
- 10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Autre : Questions au gouvernement
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sporto
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 ThrillerShutter Island
23h00 Météo
23h02 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
23h05 Grand Soir 3
23h55 Histoire Elles étaient en guerre (1914-1918)

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:50 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:48 Autre : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:15 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h44 Magazine de services La famille Millevieu, à chacun son métier
20h46 Magazine sportif Image du jour
20h47 Magazine musical Alcaline l'instanto
20h48 Météo 2
20h49 Météo des neiges
20h55 Envoyé spécial Inédit
22h20 Magazine d'information Complément d'enquête

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Krypto le superchien
06:57 : Krypto le superchien
07:08 : Marsupilami
07:35 : Marsupilami
08:02 : Marsupilami
08:29 Culture Infos : Mercredi Ludo
08:30 : Scooby-Doo
08:50 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:14 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:34 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:58 : Oggy et les cafards
10:05 : Oggy et les cafards
10:11 : Oggy et les cafards
10:18 : Oggy et les cafards
10:29 : Peanuts
- 10:45 Culture Infos : Scènes de ménages
13:38 Culture Infos : Astuces de chef
13:40 Autre : Météo
13:45 : Victoire Bonnot
15:35 : Papa poule, week-end cool
17:25 Autre : Les reines du shopping
18:30 Autre : Les reines du shopping
19:40 Autre : Météo
19h45 Le 19.45
20h10 Série humoristique Scènes de ménages
20h55 Série d'action Scorpion Inédit
21h45 Série d'action Scorpion
22h40 Série d'action Scorpion
23h25 Série d'action Scorpion

TÉLÉ

TF1

La sélection

20h55

Section de recherches



Résumé

Nadia a été réveillée par des bruits provenant du rez-de-chaussée. Léo tente de la rassurer, mais elle reste inquiète. Le lendemain, à la Section de recherches, Martin reçoit un appel : il est arrivé un malheur...

2

20h45

Envoyé spécial

Résumé

Au sommaire : Peut-on vivre sans animaux ?

Chaque année, soixante millions d'animaux terrestres sont tués pour la consommation humaine. Pendant 45 jours, un journaliste tente l'expérience de se passer totalement des animaux dans sa vie quotidienne. La liste des interdits est longue, car au-delà de la consommation de viande, des produits d'origine animale sont présents dans de nombreux objets du quotidien. Le savon contient du gras de bœuf, le dentifrice de la gélatine de porc, certains baume à lèvre sont à base de gras de laine de mouton.

Carnet de route en Corée du Nord

Après des mois de négociations, Nathalie Tourret et Julien Alric ont obtenu un accès rare pour réaliser ce « Carnet de route » en Corée du Nord, le pays le plus fermé et le plus militarisé du monde. Ils ont pu suivre une famille dans son intimité.

3e sujet à déterminer

3

20h45

Shutter Island



Résumé

Milieu des années 50 : deux marshals, vétérans de la Seconde Guerre mondiale, débarquent sur Shutter Island, une île transformée en prison psychiatrique, pour enquêter sur la disparition d'une pensionnaire. Est-ce la véritable raison de leur séjour derrière les portes du pénitencier ?

CANAL+

20h55

House of Cards

Résumé

Une frappe aérienne, ordonnée par le président Walker, a tué plusieurs ressortissants américains installés en Afghanistan. Pour éviter que l'exécutif ne soit fragilisé et remis en question, Francis Underwood doit se défendre. Pendant ce temps, Claire tente de contourner le conseil de sécurité de l'ONU afin de pouvoir conclure un traité de paix dans la vallée du Jourdain...

**M6**

20h50

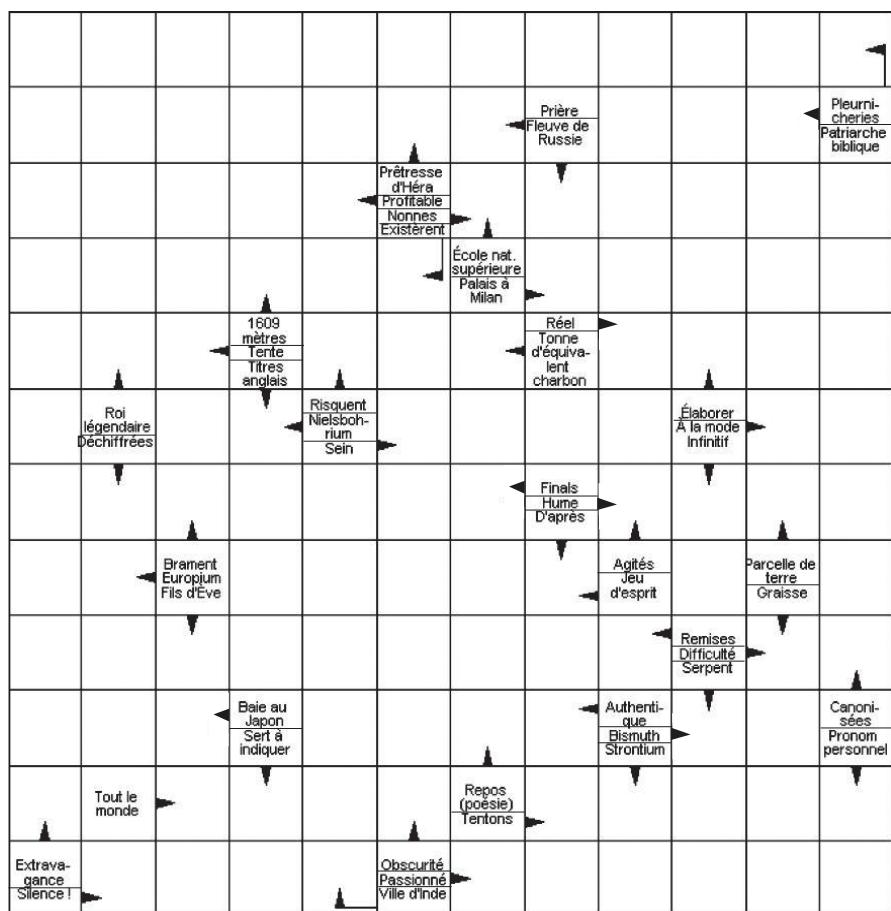
Scorpion



Résumé

Trois détenus ayant réussi à s'évader d'une prison fédérale, Scorpion est chargé de déterminer comment ils ont pu déjouer les systèmes de sécurité. O'Brien et ses compagnons ne tardent pas à découvrir que l'un des fugitifs est un brillant hacker, au QI particulièrement élevé, contraint par les deux autres à détournier des millions de dollars en ligne. En parallèle, Paige tente de tempérer les espoirs de Ralph quant au retour de son père...

Mots fléchés n°896



Samouraï-Sudoku n°896

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

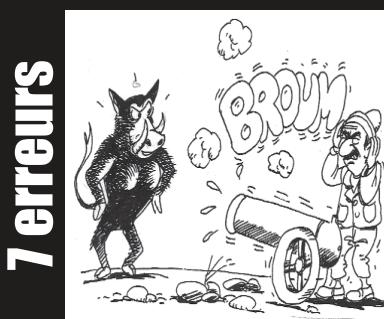
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

5	4	1		8	2						
7		6	2		1						
2					6						
3				9							
8				6							
2				5							
8				9							
9		6	5		7						
7	3		9	6	8						

7	9		2	1	3						
4		7	3			2					
2					6						
	4					7					
	6					5					
	9					8					
	7						5				
	6				9	1		3			
	7	9	3	4			2	6			

2	7		9	4	3	1	7	6	4	5	8
6		5	8		1		3		2	7	
1					6		4			6	
9					7					5	
6					8					1	
8					2					8	
9					5					3	
4				5	3					7	
	5	3				2					
	5	3	7		1	6		9	1	3	7

7 erreurs



Mots croisés n°896

Horizontalement:

- Immunise contre un poison
- Fillet de poche Carré - Médecin américain d'origine russe
- Largeur d'une étoffe - Tordis
- Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
- Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Défi-
- Torsade
- Porteraient un coup avec violence
- Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
- Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
- Insecte abondant près des eaux-Sujet
- Caches qqch - Infinitif

Verticalement:

- Animosité
- Plante - Unité de force électromotrice
- Thallium - Inattendue
- Ecrivain américain - Pron. pers.
- Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
- Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
- Porteraient un coup avec violence
- Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
- Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
- Insecte abondant près des eaux-Sujet
- Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Proverbes

L'eau ne peut pas monter la pente.

Proverbe algérien

Qui t'a louée, ô mariée ?

- C'est ma mère en présence de ma tante.

Proverbe berbère

Pour vendre, dit du bien ; pour acheter, dis du mal.

Proverbe arabe

Il n'y a que le premier pas qui coûte.

Proverbe français

C'est arrivé un 19 Mars

2004 : l'Otan décide d'envoyer un millier de soldats supplémentaires au Kosovo après les violents affrontements entre serbes et albanophones qui fait la veille près de 30 morts.

2004 : l'APTS, syndicat québécois des professionnels et techniciens de la santé est fondé.

2006 : combat au large de la Somalie entre des bateaux pirates et l'US Navy.

2007 : Finlande : les élections législatives voient la courte victoire du parti du centre et une forte poussée des conservateurs.

2007 : arrestation au Brésil de Cesare Battisti, écrivain et ancien activiste politique italien, recherché pour condamnation d'acte de terrorisme.

2010 : le mathématicien russe Grigori Perelman reçoit le prix du millénaire pour sa démonstration de la conjecture de Poincaré, un des problèmes fondamentaux des mathématiques contemporaines.

2010 : Simone Veil est élue à l'Académie française.

Célébrations :

- Aruba (île des Antilles, dépendance des Pays-Bas) : Fête nationale.

- États-Unis : National Biodiesel Day, journée nationale du biodiesel.

- France : Corse, Ajaccio : La Madunuccia.

- Mongolie : Journée de l'homme et des soldats.

- Turquie : Célébration de la victoire de Çanakkale.

**INFRASTRUCTURES KOUBA :
La nouvelle tribune
du stade Benhaddad
ne sera pas rouverte
avant la fin de la saison**

La nouvelle tribune du stade Omar-Benhaddad de Kouba, endommagée par le tremblement de terre qui a secoué Alger l'été dernier, ne sera pas rouverte avant la fin de la saison en cours, a appris l'APS hier de la direction du RC Kouba. Selon le président du Raed Samir Baha dont l'équipe pensionnaire du championnat amateur de football (Gr. centre) est domiciliée dans cette enceinte, "les responsables de la commune de Kouba, propriétaire du stade, se sont engagés pour entamer prochainement les travaux de réaménagement de ladite tribune".

"Cependant, l'éventualité de voir la nouvelle tribune rouvrir avant la fin de l'exercice en cours est totalement écartée", a-t-il précisé. Le stade de Kouba a été doté, il y a quelques années seulement, d'une nouvelle tribune d'une capacité de 3000 places environ. Mais celle-ci a été fermée sur recommandation des services du Contrôle technique de la construction (CTC) après le séisme ayant frappé la capitale le 1^{er} août 2014.

Outre les répercussions de cette fermeture sur les supporters du RCK contraints de se tasser du côté de la première tribune, la direction du club de la capitale est depuis privée de ses bureaux situés en-dessous de la tribune en question.

Le RCK est leader de son championnat devançant de deux unités seulement son poursuivant immédiat, le Paradou AC. L'équipe affrontera le WA Boufarik samedi au stade des frères Brakni (Blida) pour le compte de la 23^e journée.

**CHAMPIONNAT D'AFRIQUE
DES NATIONS 2016
Une délégation de la
CAHB au Caire en avril
2015**

Une délégation de la Confédération africaine de handball (CAHB) effectuera une visite d'inspection en Egypte du 22 au 24 avril 2015 dans le cadre de l'organisation du championnat d'Afrique des nations seniors prévu en janvier 2016 au Caire, a indiqué mercredi la Fédération égyptienne de handball.

Présidé par Mansourou Aremou, le premier responsable de la CAHB, la délégation de l'instance africaine visitera les hôtels et les salles qui accueilleront les délégations des pays participant à cette compétition dont le vainqueur représentera le continent africain aux Jeux Olympique de Rio de Janeiro 2016 et les trois premiers au Mondial-2017 en France, précise la même source. D'autre part, la Confédération africaine de handball organisera en marge du tournoi olympique dames prévu à Luanda (Angola) du 19 au 21 mars une série de réunions dont une consacrée à la participation africaine au championnat du monde 2015 messieurs qui s'est déroulé au Qatar.

Lors du Championnat du monde 2015, le continent africain avait été représenté par trois sélections : l'Algérie (champion d'Afrique en titre), la Tunisie et l'Egypte.

Sudoku N°895

8	3	9	7	1	5	4	2	6
2	4	1	8	6	3	5	9	7
6	5	7	4	9	2	3	8	1
9	6	8	3	5	4	1	7	2
7	1	4	2	8	6	9	3	5
5	2	3	9	7	1	6	4	8
1	9	2	6	3	7	8	5	4
3	7	6	5	4	8	2	1	9
4	8	5	1	2	9	7	6	3

4	6	7	9	8	5	1	2	3
3	2	8	1	4	6	7	9	5
5	9	1	2	3	7	6	4	8
6	4	5	8	2	3	9	1	7
2	8	3	7	1	9	4	5	6
1	7	9	6	5	4	8	3	2
9	3	1	7	6	4	2	5	8
7	3	6	4	9	8	2	6	1
5	4	7	2	8	9	3	6	1

9	3	1	7	6	4	2	8	5
6	2	8	1	3	5	7	9	4
6	2	4	8	1	3	5	7	9
5	4	7	2	8	9	3	6	1
5	4	7	2	8	9	3	6	1

KARATÉ/ASSEMBLÉE ÉLECTIVE

**4 candidats au poste de président
de la Fédération algérienne**



La commission des candidatures de la Fédération algérienne de karaté (FAK) a retenu quatre candidats, sur les cinq postulants au poste de président de l'instance fédérale dont l'assemblée élective est prévue samedi au siège du Comité olympique algérien (COA), à Ben Aknoun (Alger), a-t-on appris hier auprès du secrétaire général de la Fédération et membre de la commission.

Les candidats retenus sont Fatah Benahmedane, Yacine Arab, Mouloud Benbakhema et Rachid Mahfouz, alors que le seul dossier rejeté est celui de Hamid Melouk (absence de niveau requis).

Pour les huit postes au bureau fédéral, la commission de candidatures en a retenu dix-sept (17) dossiers remplissant les critères, sur les vingt trois (23) déposés auprès de la commission dans les délais fixés, à savoir le mardi 16

mars à 12h00. Les candidats dont les dossiers ont été acceptés sont : Farouk Slimani, Mustapha Redjati, Mustapha Bouabouma, Brahim Boukerche, Boudjemaa Mezennier, Idriss Hamam, Cherif Tibehnar, Mokhtar Sadaoui, Djelloul Bachir, Ahmed Derderi, Mourad Brioua, Rabah Touhouche, Cherif Boukous, Noureddine Bouchelih, Mahfoud Ouali, Abdelhakim Boulahia, Kamel Abbou. En revanche, trois candidats auxquels manquent des documents sont tenus de compléter leurs dossiers. Il s'agit de Rabah Toumi (manque de certificat de scolarité), Belkhir Seïdad (mandatement) et Abdellasset Mouffouk auquel manque le PV d'élection au CSA. Par contre, les dossiers de candidatures d'Abdelali Kechaacha (ayant fait l'objet d'une suspension par le MJS) et Mohamed Bensalah (manque de qualité de membre élu de la ligue) ont été rejettés. Un seul candidat, Khaled Merrah président de la JS Barika, s'est retiré de la course pour un poste de membre fédéral.

"Après le délai imparti aux différents candidats à la présidence de la Fédéra-

tion algérienne de karaté et à son bureau fédéral, la commission de candidatures, composée de cinq membres élus vendredi dernier lors de l'AG extraordinaire, a statué mardi sur les différents dossiers, et a rendu ses conclusions, en retenant quatre noms sur les cinq postulants pour la poste de président et 17 au bureau fédéral de la Fédération sur les 23 candidats", a indiqué le secrétaire général de la FAK, Slimane Mesdioui qui est membre de droit de la commission des candidatures et son rapporteur.

Le secrétaire général de la FAK a expliqué, en outre, que les candidats ayant fait l'objet d'un rejet provisoire pour manque de dossier "seront saisis à l'effet de compléter les pièces manquantes avant aujourd'hui jeudi 19 mars 2015 à 12h00, alors que les différents recours pouvaient être introduits, auprès de la Commission de recours, à partir d'hier mercredi dans un délai ne dépassant pas le lendemain (aujourd'hui) à 12h00".

L'Espagnol Rafael Nadal qualifié pour les 8^{es} de finale du Masters 1000 d'Indian Wells

L'Espagnol Rafael Nadal s'est qualifié pour les 8^{es} de finale du Masters 1000 d'Indian Wells au terme d'un match disputé mardi contre l'Américain Donald Young 6-4, 6-2. Il a remporté cette rencontre à huit points gagnants, soit quatre de moins que son adversaire qui a commis 33 fautes directes. Au prochain tour, Rafael Nadal, qui est le numéro 3 mondial, vainqueur dans le désert californien en 2007, 2009 et 2013, s'opposera au Français Gilles Simon, 14^e mondial et vainqueur plus tôt de l'Allemand Michael Berrer 6-2, 7-5.

Après sa qualification pour les 8^{es} de finale, il a critiqué les nouvelles balles utilisées dans la compétition. "Avec des balles normales, il y a de petites différences quand on joue



Simple messieurs (3^e tour) :

Gilles Simon (FRA/n°13) bat Michael Berrer (GER) 6-2, 7-5
Rafael Nadal (ESP/n°3) bat Donald Young (USA) 6-4, 6-2
Lukás Rosol (CZE/n°27) bat Robin Haase (NED) 6-4, 6-7 (4/7), 7-6 (7/3)

Tomáš Berdych (CZE/n°9) bat Steve Johnson (USA) 6-4, 6-2
Jack Sock (USA) bat Roberto Bautista (ESP/n.15) 3-6, 6-3, 6-2.

S o l u t i o n

Sudoku N°895

8	3	9	7	1	5	4	2	6
2	4	1	8	6	3	5	9	7
6	5	7	4	9	2	3	8	1
9	6	8	3	5	4	1	7	2
7	1	4	2	8	6	9	3	5
5	2	3	9	7	1	6	4	8
1	9	2	6	3	7	8	5	4
3	7	6	5	4	8	2	1	9
4	8	5	1	2	9	7	6	3

4	6	7	9	8	5	1	2	3
3	2	8	1	4	6	7	9	5
5	9	1	2	3	7	6	4	8
6	4	5	8	2	3	9	1	7
2	8	3	7	1	9	4	5	6
1	7	9	6	5	4	8	3	2
9	3	1	7	6	4	2	5	8
7	3	6	4	9	8	2	1	5
5	4	7	2	8	9	3	6	1

9	3	1	7	6	4	2	8	5
6	2	8	1	3	5	7	9	4
6	2	4	8	1	3	5	7	9
5	4	7	2	8	9	3	6	1
5	4	7	2	8	9	3	6	1

Mots Croisés N°895

HENRICHENONT
ABOULIE■AREU
BESTIALES■AM
IN■O■■INSANE
LIESSE■VENTS
IENISSEI■SIC
TR■D■THERESE
ASPET■OULIEN
T■I■IONS■ARC
INSPECTEUR■E
OISON■E■RMI■
N■EUSKERIENS

Mots Fléchés N°895

LARMOIEMENTS
ORAIISON■NOE■
UTILE■SOEURS
FURENT■BRERA
OSE■TEC■VRAI
Q■NS■NENE■IN
ULTIMES■SENT
EU■REBUS■RE
RESSERRES■OS
ISE■REEL■BI■
E■TOUS■OSONS
■CHUT■ENRAGE

LIGUE 1 MOBILIS (23^{ÈME} JOURNÉE)

L'ES Sétif en danger, le MO Béjaïa pourrait en profiter

MCA - ESS
A ne pas manquer

L'ES Sétif et le MO Béjaïa, les co-leaders du championnat de Ligue 1 Mobilis de football joueront gros ce weekend, à l'occasion de la 23^e journée, avec un déplacement périlleux pour les Sétifiens à Alger pour croiser le fer avec le MC Alger qui lutte pour sa survie, tandis que les Béjaouis partent à priori favoris contre le CR Belouizdad.

Le champion d'Afrique sétifien qui reste sur une victoire écrasante contre l'ASM Oran (5-2) se rendra au stade Omar-Hamadi pour affronter une équipe du MC Alger dos au mur et condamnée à vaincre pour sauver sa peau.

La mission des hommes de Kheireddine Madoui s'annonce ardue mais pas impossible au vu du parcours réalisé jusque-là sur les trois fronts (championnat-coupe et Ligue des champions).

Avec la forme affichée par l'ex-mouloudéen Younès auteur d'un

coup du chapeau contre l'ASMO et l'opportunité de son buteur Ziaya, les Sétifiens possèdent de sérieux arguments à faire valoir.

Quant au MCA qui reste bloqué à l'avant-dernière place, la victoire est plus qu'imperative pour espérer s'extirper de la zone rouge. Les coéquipiers de Gourmi qui demeurent sur une précieuse victoire contre l'USMBA (1-0) tentent d'enchaîner une seconde victoire de suite.

L'envolée du MOB ?

De son côté, le MO Béjaïa qui joue sur les deux tableaux après sa qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie, accueillera le CR Belouizdad avec la ferme intention de retrouver le chemin de la victoire après la défaite essayée face au CS Constantine (1-0).

Intraitables sur leur pelouse, les protégés d'Abdelkader Amrani seront une nouvelle fois sur le duo Hamzaoui - Zerdab pour engranger les trois points de la victoire et espérer un faux pas des Sétifiens à Alger pour reprendre le titre.

Mais les Belouizdadien qui ont été contraints au match nul par le NAHD lors du derby algérois (0-0), devront se ressaisir pour rester dans le peloton de tête.

Les hommes d'Otto Pfister sont dans l'obligation de remporter la victoire pour consolider leur troisième place qui est également ciblée par l'ASM Oran, qui tentera à



Programme de la 23^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football prévue demain 20 et samedi 21 mars.

Demain 20 mars 2015 :

ASO Chlef- USM El Harrach 17h00

USM Bel Abbès- CS Constantine 16h00

MC El Eulma- MC Oran 17h00

Samedi 21 mars 2015 :

NA Hussein-Dey- USM Alger 16h00

MC Alger- ES Sétif 16h00

ASM Oran- JS Kabylie 17h00

MO Bejaïa- CR Belouizdad 16h00

JS Saoura- RC Arbaâ 15h00

Classement Pts J

1. MO Béjaïa 38 22

-. ES Sétif 38 22

3. USM Alger 34 22

4. ASM Oran 33 22

5. RC Arbaâ 32 22

-. CR Belouizdad 32 22

-. MC Oran 32 22

-. USM El-Harrach 32 22

9. CS Constantine 30 22

10. JS Kabylie 29 22

11. JS Saoura 27 22

-. MC El-Eulma 27 22

13. USM Bel-Abbès 25 22

-. NA Hussein Dey 25 22

15. MC Alger 24 22

CR BELOUIZDAD

Le président Malek s'engage à réévaluer le salaire de son entraîneur Michel



L'entraîneur français du CR Belouizdad, Alain Michel, bénéficiera d'une réévaluation de son salaire en fin de saison pour poursuivre avec le club de Ligue 1 algérienne de football, comme le stipule l'une des clauses de son contrat de 18 mois signé en novembre 2014.

Le président du CRB, Rédha Malek a indiqué mercredi à l'APS qu'il tenait toujours à son engagement et qu'il restait seulement à trouver un accord dans ce registre avec le concernné.

« Je rencontrerai bientôt Alain Michel pour trancher la question. Je suis d'accord sur le principe, il reste

cependant à déterminer son nouveau salaire en vue de la saison prochaine », a indiqué le patron de la formation de la capitale.

Arrivé au "Chabab" peu

avant la fin de la phase aller

en remplacement de son compatriote Victor Zvunka,

Michel, qui avait déjà eu des expériences dans le championnat algérien avec le MC Alger, la JS Béjaïa et la JS Saoura, a réussi à sortir les Rouge et Blanc de la zone rouge. Ses protégés pointent à la 5^e place en compagnie du MC Oran,

de l'USM El Harrach et du RC Arbaâ. « On est contents du parcours de notre équipe depuis l'arrivée de Michel. Dans son contrat, il est stipulé qu'une réévaluation de son salaire soit appliquée en cas de bons résultats, et ce, dès le prochain exercice », a encore expliqué le premier responsable des Rouge et Blanc. Dans les milieux du CRB, on a évoqué dernièrement des offres qu'a reçues le technicien français d'autres formations algériennes, mais Malek a assuré que son coach "n'a nulle part", poursuivant qu'il était tenu "d'honorer son contrat".

BURKINA FASO

Le sélectionneur national promet "confiance et fraîcheur" aux Étalons

Le nouvel entraîneur des Étalons du Burkina Faso, le Franco-Allemand Gernot Rohr, a fait part mardi à Ouagadougou, de sa volonté de redonner "confiance et fraîcheur" à la sélection nationale, soulignant que pour ce faire il compte instituer chez les joueurs "discipline, respect et rigueur".

"Il faut tout donner pour le pays. Celui qui n'est pas combatif n'a pas sa place. Je vais essayer d'apporter de la fraîcheur et la confiance perdue dans l'équipe", a notamment dit le technicien, lors de sa présentation à la presse par la Fédération burkinabé de football (FBF).

Gernot Rohr qui, par la même occasion, a paraphié son contrat de 2 ans

qui court jusqu'en 2017, a ajouté qu'il va s'appuyer sur "la discipline, le respect et la rigueur" pour travailler.

On va produire du spectacle au stade du 4 Août", a-t-il promis non sans ajouter que "ce n'est pas le moment de tout chambouler. On va essayer de s'appuyer sur le noyau de ceux qui ont joué la CAN". Sans trop s'aventurer, Rohr a dit qu'il comptait faire appel à deux ou trois jeunes talents. A ce propos, il a annoncé avoir réussi à convaincre le jeune attaquant burkinabé de Nîmes (France, L2), Antony Koura de jouer pour le Burkina, chose que ses prédécesseurs n'avaient pas réussi à faire.

Le baptême de feu du sélectionneur franco-allemand est prévu le 30 mars

à Casablanca, où les Étalons affronteront le Maroc en amical dans le cadre de la journée FIFA.

Gernot Rohr a été nommé le 24 février dernier entraîneur des Étalons du Burkina Faso en remplacement du Belge Paul Put.

Le Burkina Faso est la 3^e sélection africaine que Rohr dirige après le Gabon et le Niger.

Quatre principales missions ont été assignées au Franco-Allemand : une qualification et une participation honorable à la CAN de 2017, une qualification au Mondial 2018, le suivi et la détection de joueurs évoluant aussi bien au pays qu'à l'extérieur.

LIGUE 2 MOBILIS (23^{ÈME} JOURNÉE)

Le RC Relizane sur du velours

La 23^e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue demain, s'annonce à l'avantage du RC Relizane (2e) qui en accueillant la lanterne rouge, l'AB Merouana, aura l'occasion de réduire l'écart sur le leader blidéen, surtout que ce dernier sera probablement soumis à rude épreuve par l'USMMH, à Hadjout.

Le RCR, qui compte actuellement six points de retard sur l'USMB pourra, en effet, profiter de l'avantage du terrain et du soutien du public à l'occasion de cette 23^e journée pour réduire l'écart qui le sépare actuellement du leader, surtout que ce dernier sera confronté à l'USMMH, une des équipes les plus en forme depuis l'entame de la phase retour.

Hadjout, après des débuts difficiles l'ayant reléguée dans la zone rouge du classement pendant la phase "aller", a réussi de très bons résultats au cours des cinq dernières journées, à domicile comme à l'extérieur, ce qui lui a valu une belle remontée à la 12^e place.

Sur sa lancée, et profitant de l'avantage du terrain demain, l'USMMH pourra donc poser quelques problèmes au leader blidéen, ce qui devrait faire l'affaire de certains candidats à l'accession, particulièrement le RCR qui actuellement se trouve en pole position dans cette perspective.

Les matches JSB Béjaïa-O Médéa, MC Saïda-US Chaouia, CA Batna-CA Bordj Bou Arréridj, et AS Khroub-DRB Tadjedinet ne seront pas moins palpitants, car opposant de solides clubs du milieu de tableau, jouant ou bien pour accéder à une place sur le podium, ou alors, pour éviter de sombrer dans la zone rouge.

Entre les clubs du bas de tableau, l'enjeu sera tout aussi important, notamment, entre le CRB Aïn Fekroun et l'ESM Koléa qui seront confrontés dans un match à "six points" pour le maintien, tout comme le WA Tlemcen et l'Amel Bousaïda, actuels 13^e et 14^e. Tous les matchs débuteront à 15h00, selon la programmation de la Ligue de football professionnel (LFP). Les clubs hôtes auront la chance d'évoluer en présence de leur public, car aucun d'entre eux n'est sanctionné d'un huis clos à l'occasion de cette 23^e journée.

APS

SÉLECTION ALGÉRIENNE

Bougherra fier de sa médaille de l'Ordre du mérite de la FAF

L'ex-capitaine de la sélection algérienne de football, Madjid Bougherra, s'est dit fier de la médaille de l'Ordre du mérite que lui a décernée la Fédération algérienne de football le 5 mars 2015 en marge de son assemblée générale ordinaire tenue à Alger.

« Je suis fier d'être honoré et recevoir cette médaille. C'est la meilleure des récompenses dont je pouvais rêver pour boucler ma carrière internationale », a déclaré Bougherra mercredi à la presse locale. Le joueur de 32 ans a annoncé sa retraite internationale à l'issue de la défaite de la sélection algérienne face à son homologue ivoirienne (3-1) en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) disputée en Guinée équatoriale.

« J'estime que j'ai bien rempli mon devoir tout au long de ma carrière en équipe nationale de 2004 à 2015 », s'est-il réjoui.

Le défenseur central actuel d'Al Foudjairah (EAU) a estimé

en outre que le but qu'il a marqué contre le Burkina Faso en barrage retour des éliminatoires du Mondial-2014 était « le plus cher » dans sa carrière, d'autant plus qu'il était décisif pour la qualification des Verts pour le rendez-vous planétaire auquel le joueur a participé pour la deuxième fois de suite après celui de 2010.

Lié avec Al Fudjairah jusqu'en 2016, Bougherra s'est engagé à tout faire pour éviter à son équipe la relégation cette saison et jouer les premiers rôles dès l'exercice à venir, seule manière de lui permettre de quitter le club « la conscience tranquille », selon ses dires.

MATCH AMICAL QATAR - ALGÉRIE Les Qataris en stage à partir de lundi prochain

La sélection nationale de football du Qatar entamera lundi prochain son stage de préparation en prévision des deux matchs amicaux contre respectivement l'Algérie et la Slovénie, a indiqué la Fédération qatariote de football.

L'équipe dirigée par le technicien algérien Djamel Belmadi effectuera plusieurs séances d'entraînement jusqu'au jour du match face à l'Algérie prévu le jeudi 26 mars à 17h00 (heure algérienne) au stade de Lekhwiya au lieu du stade d'Al Sadd, précise la même source.

Outre le match face à l'Algérie, les Qataris disputeront un second match face à la Slovénie le 30 mars à 17h00 toujours au stade de Lekhwiya.

En prévision de ses deux rencontres amicales, l'entraîneur algérien dévoilera la liste des joueurs convoqués dimanche prochain à l'issue de la 23e journée du



championnat de première division (QSL). Ces deux matchs amicaux s'inscrivent dans le cadre de la préparation de la sélection qatariote en vue des éliminatoires jumelées de la Coupe du Monde 2018 en Russie et la Coupe d'Asie 2019 aux Emirats arabes unis.

SÉLECTION OLYMPIQUE ALGÉRIENNE Fin du stage de Sidi Moussa

la sélection olympique algérienne a clôturé mercredi son stage de préparation entamé dimanche au Centre Technique National (CTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) à Sidi Moussa en prévision de ses prochaines échéances.

Vingt-six (26) joueurs, tous des locaux, ont pris part à ce stage sous la houlette du sélectionneur national olympique, le Suisse André-Pierre Schurmann.



L'équipe entamera un nouveau regroupement dimanche prochain au CTN de Sidi Moussa et qui sera ponctué par un match amical face au CR

initiallement contre la sélection olympique du Ghana. Les « Black Stars » ont décliné à la dernière minute l'invitation algérienne.

Les protégés de Shurmann préparent les éliminatoires du championnat d'Afrique des moins de 23 ans, un tournoi déplacé au Sénégal après le désistement du RD Congo, et qui aura lieu fin 2015. Il sera qualificatif aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro (Brésil) en 2016.

LIGUE DES CHAMPIONS D'ASIE (3^e JOURNÉE)/ AL SADD Belhadj buteur contre Lokomotiv

L'ancien défenseur international algérien d'Al Sadd du Qatar, Nadir Belhadj a contribué au large succès de son équipe contre Lokomotiv (Ouzbékistan) 6-2, en inscrivant notamment le troisième but de la partie disputée ce mardi à Doha, pour le compte de la troisième journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Asie de

football. Le latéral gauche algérien a trompé le gardien ouzbek d'une belle frappe enroulée du pied droit à la 42e minute. Belhadj qui avait manqué plusieurs matches de son équipe cette saison à cause d'une méchante blessure, a terminé le match avec le brassard de capitaine.

A la faveur de ce large succès, Al Sadd

prend la tête du groupe C avec 7 points comptant 3 points d'avance sur les Saoudiens d'Al Hilal qui ont imposé le nul vierge à la formation iranienne de Foulad.

Vainqueurs de la Ligue des champions d'Asie en 2011, les Qataris d'Al Sadd ambitionnent d'aller le plus loin possible dans cette compétition.



CHAMPIONSHIP (38^e J) Watford prend les commandes, Guedioura passeur décisif



Le milieu de terrain algérien Adlène Guedioura, a été passeur décisif lors de la victoire de son équipe Watford sur le terrain de Wigan (2-0) mardi soir, et grâce à laquelle elle a pris les commandes du championnat de deuxième division anglaise de football (Championship) au terme de la 38e journée.

Guedioura, prêté pour la deuxième fois cette saison à Watford par Crystal Palace (Div 1, Angleterre) a joué tout le temps de la partie. Il s'agit de sa troisième apparition avec le leader de la Championship en 2015, puisqu'il avait déjà porté ses couleurs entre novembre et décembre derniers avant de retourner à Crystal Palace.

La situation sportive du joueur de 29 ans ne s'était pas améliorée avec la formation londonienne, en n'étant que très peu utilisé. Cela l'a poussé à demander à nouveau d'être prêté à Watford avec lequel il est bien parti pour accéder à la cour des grands.

Retenu dans la liste élargie des 37 joueurs de la sélection algérienne concernés par le tournoi de Doha prévu pour fin mars en cours, Guedioura n'est toutefois pas choisi dans la liste finale des 23. Il avait été également privé du Mondial-2014 ainsi que de la CAN-2015.

TRANSFERT Cristiano Ronaldo songe à la MLS pour 2018

La star du Real Madrid Cristiano Ronaldo projette à l'issue de son contrat avec le club espagnol en 2018 de rejoindre le Championnat nord-américain de football (MLS), rapporte le magazine *Sports Illustrated* sur son site internet. Selon plusieurs sources non identifiées par le magazine américain, le meilleur buteur de l'histoire des compétitions européennes serait intéressé par New York, Miami et Los Angeles.

En 2018, Ronaldo sera âgé de 33 ans. La MLS accueilli par le passé et récemment plusieurs joueurs vedettes des championnats européens en fin de carrière, comme David Beckham (Los Angeles), Thierry Henry (New York Red Bulls), Kaka (Orlando), David Villa (New York City) et attend à l'issue du Championnat d'Angleterre



IBRA PISTÉ PAR LIVERPOOL ?

Les insultes de Zlatan Ibrahimovic après la défaite du Paris Saint-Germain à Bordeaux (3-2), qui ont suivi son expulsion face à Chelsea à Stamford Bridge en Ligue des champions, ont fait grand bruit à travers l'Europe. Et en croire le *Daily Mirror*, le Liverpool FC serait prêt à profiter de l'occasion si d'aventure l'international suédois est prêt à quitter la France. En effet, les Reds de Brendan Rodgers pourraient être tentés de recruter l'ancienne star de l'AC Milan pour remplacer notamment Mario Balotelli, décevant sur les bords de la Mersey depuis sa signature l'été dernier.

**UN DÉBUT DE POLÉMIQUE CONCERNANT OZIL**

Victorieux face à Monaco (0-2), mais éliminé de la Ligue des Champions, Arsenal a produit une belle prestation sur le Rocher, et n'était pas loin de réussir l'exploit. Mais ce qu'on retiendra c'est la énième élimination des Gunners à ce stade de la compétition (2002, 2003, 2005, 2007, 2011, 2012, 2013), mais également le début de polémique concernant l'implication de certains joueurs, dont Mesut Ozil. En effet l'international allemand a été surpris en train d'échanger son maillot avec Geoffrey Kondogbia, à la mi-temps du match face à l'ASM (CF Vine). Un geste qui peut paraître anodin sachant que l'ex-Madrilène a sorti un gros match ce mardi soir, mais qui a "énervé" les supporters des Gunners, déçus du rendement global de l'Allemand depuis son arrivée à Londres.

**MATA DE RETOUR À MESTALLA ?**

A l'occasion du prochain mercato estival, Juan Mata pourrait effectuer son retour au sein du championnat d'Espagne.

Si l'on en croit le *Daily Mirror*, l'ailier espagnol intéresserait le FC Valence. En effet, le propriétaire Peter Lim et le président Amadeo Salvo étaient le week-end dernier à Manchester pour discuter de cette éventualité avec l'ailier espagnol de 26 ans, qui a porté le maillot du club ché entre 2007 et 2011. Afin de s'attacher les services de l'ancien footballeur de Chelsea, Valence serait disposé à débourser 20 millions de livres, soit près de 28 millions d'euros. En 2014-2015, Juan Mata a inscrit six buts toutes compétitions confondues avec les Red Devils.

ZEMAN « VERRATTI EST LE MEILLEUR JOUEUR ITALIEN »

Face à Chelsea, Marco Verratti a impressionné les observateurs. Le milieu de terrain parisien s'affirme peu à peu comme l'un des meilleurs joueurs d'Europe à son poste. Cela n'échappe pas à Zdenek Zeman, son ancien entraîneur à Pescara. "Il est en constante progression, vu qu'il évolue depuis des années maintenant dans un club de niveau mondial", a-t-il déclaré dans les colonnes de *La Gazzetta dello Sport*. Verratti a raison quand il dit qu'il donne le meilleur de lui-même en jouant à la Pirlo. Dans ce rôle de regista, il s'éclate ! Selon lui, le joueur du PSG est actuellement "le meilleur joueur italien".

**Wenger : « On a produit le match qu'il fallait »**

Une option qu'a bien failli renverser Arsenal (2-0) mais il aura manqué un but aux Gunners : « Le premier match a été « sur-analysé ». Si on regarde les chiffres, Monaco ne l'a pas dominé. Cette équipe nous a bien contrôlé. On n'a pas été assez prudents sur ce match-là. Après le premier but, on s'est trop précipité et étés impatients. Ils sont qualifiés. Bravo ! Nous, on est dans une spirale positive. On a produit le match qu'il fallait. Cette rencontre a été sur la même ligne que ce qu'on produit ces derniers temps », a déclaré Arsène Wenger à l'issue du match.

VASILEV VEUT ÉVITER LE PSG

Qualifié dans la douleur face à Arsenal (3-1, 0-2), Monaco connaîtra demain son futur adversaire pour les quarts de finale de la Ligue des Champions. Et le vice-président de l'ASM, Vadim Vasilev, espère éviter le Paris SG. En effet, deux équipes d'un même pays peuvent se rencontrer à partir du tour suivant. "Non, je ne veux pas trop d'un PSG-Monaco en quarts. Je ne veux pas qu'une équipe française élimine l'autre", a expliqué le dirigeant monégasque sur RMC. Ce n'est pas bon pour le foot, ce n'est pas bon pour le foot français. Je veux juste une belle affiche." Le Real Madrid, le Bayern Munich, le FC Porto et l'Atletico Madrid sont les autres clubs déjà qualifiés pour les quarts.



Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmajid TAREB**RÉDACTION ADMINISTRATION**3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62/63 - **FAX** : 021.94.66.82**E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62 (63) /**FAX** : 021.94.66.82 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa -
1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

jeudi 19 Mars 2015 - 28 jounada al awal 1436 - N° 903 - Troisième année

Arrestation de 30 contrebandiers à Tamanrasset et à Bordj Badji Mokhtar (MDN)

Trente (30) contrebandiers ont été arrêtés et un camion et deux véhicules tout-terrain saisis mardi à Tamanrasset et à Bordj Badji Mokhtar par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué mercredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP, relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), ont appréhendé, hier le 17 mars 2015, trente (30) contrebandiers", lit-on dans le communiqué. Lors de ces opérations, un camion, deux (2) véhicules tout-terrain, 7,16 tonnes de denrées alimentaires, des médicaments, des produits pharmaceutiques, 1.200 paires de chaussures, 3,595 litres de carburant, 34 détecteurs de métaux, 540 grammes de pierres contenant de l'or, dix (10) téléphones portables et une somme d'argent estimée à 2.500 dinars algériens et 55.500 CFA, ont été saisis, a précisé la même source. Dans le même contexte, les éléments de la Gendarmerie nationale, relevant des secteurs opérationnels d'Oran (2^e Région militaire) et d'Adrar (3^e Région militaire) ont intercepté sept (7) immigrants clandestins, a ajouté le communiqué du MDN.

Par ailleurs, les éléments des Gardes-frontières de Bechar (3^e Région militaire) ont saisi 24,36 kilogrammes de kif traité", a conclu la même source.

Le ministère des Affaires religieuses appelle à l'accomplissement de la prière de l'éclipse vendredi

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé mercredi à l'accomplissement de la prière de l'éclipse à travers toutes les mosquées d'Algérie vendredi à 9:00h.

Le ministère "appelle les Imams et les croyants à accomplir la prière de l'éclipse vendredi le 20 mars à 9:00h à travers toutes les mosquées de la République", précise un communiqué du ministère.

Selon un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG), une éclipse partielle du soleil sera observée vendredi 20 Journada Awal 1436 correspondant au 20 mars 2015 à travers l'ensemble des wilayas du pays. Cette éclipse solaire partielle verra plus de 50% du disque solaire occulté (degré d'obscurcation) dans le nord du pays, a souligné le CRAAG.

À Alger, l'éclipse débutera à 09h06 (premier contact) et le maximum de l'éclipse aura lieu à 10h10 avant de se terminer à 11h19, note le centre précisant que les horaires pour les autres villes du pays sont disponibles sur son site qui apporte des précisions sur les différentes phases de cette éclipse (www.craag.dz). L'éclipse sera totale au nord de l'Europe où sa trajectoire passera entre l'Islande et l'Ecosse, sur les îles Féroé et le Spitzberg, ajoute la même source. Une éclipse se produira lorsque la lune s'interpose entre la terre et le soleil de manière à cacher une partie (éclipse partielle) ou la totalité du disque solaire (éclipse totale).

APS

AFRIPOL ELLE S'EST OUVERTE HIER À ALGER 3^e réunion du comité ad hoc

Les travaux de la 3^e réunion du comité ad hoc sur la mise en place du mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL) ont débuté, mercredi à Alger, et seront consacrés à l'examen des statuts et des textes réglementaires relatifs à la création de ce mécanisme. Coprésidée par l'Algérie et l'Ouganda, la réunion de deux jours se penchera sur l'examen du projet de budget d'Afrapol, actuellement pris en charge par l'Union africaine (UA).

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux, le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a salué les efforts et les démarches du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en faveur de la promotion des idéaux de paix et de sécurité dans le continent africain.

Permettez-moi de rendre hommage à son Excellence le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a de tout temps œuvré par son esprit de panaficanisme à la promotion des idéaux de paix, de sécurité, de développement, de démocratie et de



bonne gouvernance sur le continent afin de permettre à l'Afrique d'assurer son ancrage à la modernité et au progrès", a souligné le Directeur général de la DGSN. Le général-major Hamel a estimé que "cette réunion qui se tient en prolongement de celles d'Addis-Abeba (Ethiopie-juillet 2014), et de Kampala (Ouganda-octobre 2014), traduit l'engagement de la Commission de Paix et de Sécurité de l'UA, à assurer la régularité des rencontres visant la mise en place rapide dudit comité. La rencontre dont les travaux se déroulent à huis clos devrait être sanctionnée par une série de recom-

mandations définissant les objectifs du programme d'action du mécanisme AFRIPOL qui entrera en vigueur officiellement en 2016, ont précisé les organisateurs.

La réunion a été marquée par la présence du chef de la division Défense et Sécurité de la Commission de l'UA, Tarek Sharif, la commissaire nationale de police d'Afrique du Sud, Mangwashi Victoria Phiyega, l'assistant de l'inspecteur général de la police ougandaise, Asau Kasingye ainsi que des représentants de différentes institutions et secteurs de sûreté et un représentant d'Interpol.

Le général-major Hamel appelle à accélérer la mise en place d'AFRIPOL

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel a appelé mercredi à Alger à l'intensification des efforts visant l'accélération de la mise en place du mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL) pour mieux lutter contre la criminalité sous toutes ses formes.

Le général major Hamel a souligné lors de la 3^e réunion du comité ad hoc d'AFRIPOL que la lutte contre les différentes formes de criminalité imposait "des réponses adap-

tées à travers le renforcement des instruments de coopération régionale et internationale et le développement des capacités, méthodes et moyens de lutte".

Le général-major Hamel "a mis l'accent sur le caractère urgent et prioritaire de l'opérationnalisation d'AFRIPOL, compte tenu de la persistance des menaces criminelles et des défis sécuritaires à relever au niveau du continent africain".

Il a, dans ce contexte,

qualifié cette rencontre

d'"étape déterminante, car

permettant d'inscrire les besoins d'AFRIPOL dans le prochain budget de l'Union africaine (UA), en vue de sa mise en œuvre effective courant 2016, et d'arrêter les projets de plans d'action et de programmes de travail".

Le responsable a exprimé sa "satisfaction" quant aux réalisations ayant sanctionné les précédentes rencontres depuis l'adoption du document conceptuel et de la Déclaration d'Alger sur la création d'AFRIPOL.

Il a estimé dans ce sens

qu'il était nécessaire de

garder à l'esprit qu'AFRIPOL "est un mécanisme indépendant de coopération ayant pour mission le renforcement de la coopération policière africaine", indiquant que le siège de ce mécanisme serait basé à Alger.

L'Algérie "réservera à AFRIPOL un siège la hauteur de sa dimension et de sa noble mission dans le développement de la coopération policière africaine en matière de lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme", a conclu le général major Hamel.

CONSTANTINE: Des télescopes et des lunettes spéciales pour observer sans risque l'éclipse solaire de vendredi

Des télescopes et une centaine de lunettes spéciales seront mis à la disposition du public, à Constantine, pour observer, sans risque, l'éclipse solaire partielle de vendredi prochain, a indiqué mercredi à l'APS le président de l'association Sirius d'astronomie, le Pr Jamal Mimouni. Ce professeur de sciences physique a ajouté, en marge d'une journée d'information et de sensibilisation autour de ce phénomène, organisé à l'université Mentouri, qu'un des télescopes d'observation devant être instal-

lés sur les esplanades du 1^{er} novembre (ex-La Brèche), au cœur de la ville, sera relié à une caméra qui reproduira sur grand écran les images des différentes étapes de l'éclipse, capturées en direct. Il a également précisé que ce phénomène astronomique aura lieu dans la matinée et sera visible dans toute l'Algérie sous des angles différents, avant de rappeler qu'il pourra aussi être observé en Europe, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ainsi que dans une petite zone située entre le Groenland et la Scandinavie où

l'éclipse solaire sera totale. Un film d'animation sur l'astronomie et les différentes campagnes d'observation d'éclipses sera projeté à cette occasion à l'adresse du public qui pourra également profiter d'une exposition sur panneaux mobiles, de communications sur le phénomène et sur les précautions à prendre pour observer les éclipses solaires, a encore indiqué le Pr Mimouni qui a fait état de la distribution de 15.000 dépliants et autres documents pédagogiques sur les éclipses.